

Réflexion sur l'identité sociale des jeunes dits « d'origine maghrébine »

Cette réflexion s'inscrit dans une recherche plus large initiée et portée par le CMSEA avec le soutien de l'Oriv et de l'Acsé qui a mobilisé des jeunes, des familles et des éducateurs de prévention de Moselle, Meurthe et Moselle, Alsace et des Ardennes.

Le bilan global est en cours de rédaction.

Contacts :

- Association Vivre dans la ville
3 rue Goethe
54500 Vandoeuvre
claire.lefebvre54@wanadoo.fr
06 46 32 35 34

- Equipe de prévention spécialisée
26 rue de la République
54300 LUNEVILLE
iguedel@wanadoo.fr
06 70 76 94 16

Pour la recherche Grand-Est :

Leila Calmé ou Francis Grandjean.
47 Rue Dupont des Loges
BP 10271 57006 METZ Cedex 1
f.grandjean@cmsea.asso.fr
Tél. 03 87 37 99 15

Avec la participation de :

Fatma FERSADOU, sociologue
Gilles SPIGOLON, cadre de
formation à l'Irts de Lorraine
Souaad EL HADIS, association
Khamsa

et une ou deux discussions avec
Hervé LHOTEL, Chercheur au
GREE – Université de Nancy 2.

SOMMAIRE

NB : Vous pourrez vous faire une idée de notre travail en écoutant le CD joint ou en suivant le lien internet : http://www.alainaime.com/divers_vrac_recherche.html. Nous y avons mis en voix et en musique quelques extraits significatifs de la Recherche-Action.

PREAMBULE.....	4
I – SITUATION DE DEPART	5
I – 1. Contexte et situation de départ à Vandoeuvre	5
I – 2. Le contexte particulier à la prévention spécialisée sur le lunévillois	7
I – 3. Notre question de départ	9
II – LES ACTIONS MENEES	9
II – 1. Un pas de côté ... les entretiens à Vandoeuvre	10
II – 2. « Au détour du chemin »... Manifestations de revendications de type identitaire parmi les jeunes « du rural » lunévillois	12
II – 3. Dans les pas de Mémoires Vives et du Hip Hop à Vandoeuvre.....	13
II – 4. Au cours de cafés-débats dans le lunévillois.....	15
II – 5. La RA et le quotidien de la prévention spécialisée	16
II – 6. La réflexion et les concepts	16
III - BILAN PROVISoire ET PISTES DE REFLEXION	24
III – 1. D’une revendication culturelle à un sentiment de discrimination sociale	24
III – 2. Aborder sans détour la question des discriminations	25
III – 3. Une contribution à la vie de la cité.....	26
OUVRAGES DE REFERENCE.....	28
ANNEXES	30
Annexe 1 Retranscription d’un entretien	31
Annexe 2 Esquisse de Journal de bord	48
Annexe 3 concepts et méthodes.....	54
1) Jeunes dits « issus de l’immigration » et politique d’intégration : un non sens ! Murielle MAFFESSOLI.....	54
2) Contribution à une réflexion sur le thème de l’intégration - Arsène Amen	66
3) Préjugés, stéréotypes – Gilles Spigolon.....	70

4) Stéréotypes et préjugés: les fondements de la psychologie sociale. Fatma Fersadou	73
5) La construction identitaire: une quête aux multiples visages. Fatma Fersadou	75
6) La transmission familiale – Fatma Fersadou	78
7) A propos de la laïcité : Exposé de Claire Lefebvre - 25.04.08	82
8) « Les lieux de mémoire » - Pierre NORA, II, la Nation (tome 3), Gallimard, Paris, 1986, p 667 (Fatma Fersadou)	86
9) " Les processus d'intégration à partir de l'exemple des jeunes issus de l'immigration algérienne" - Arsène Amen.....	89
10) Une R.A ... comment ? Claire Lefebvre – 1.09.07.....	92
11) Quelques mots sur l'ethnométhodologie et sur les fondements de la sociologie interactionniste – Gilles Spigolon	93
12) Quel statut accorde t-on à la parole? Fatma Fersadou	95
Annexe 4 – comptes rendus de réunions	98
Annexe 5 LES CONFERENCES	119
A) La Laïcité - Conférence de Mme Costa-Lascoux à Metz - le 05.03.08	119
B) « Hommes et usines : Histoire (s) et mémoire (s) de (s) immigration (s) en Lorraine et grande région ». Colloque du 09 mai 2008	121
C) L'immigration en Lorraine - Conférence du 07 novembre 2008 - P. Galloro et A. Boubeker.....	122
D) « Immigration coloniale et post-coloniale et immigration européenne » - Colloque UFR Paul Verlaine de Metz du 26 novembre 2008	125

Préambule

Le bilan qui suit n'est ni définitif ni pleinement satisfaisant.

Il reproduit une forme trop « classique » pour une recherche-action (les actions d'abord, la théorie et les concepts ensuite).

Il ne suit pas complètement le chemin esquissé à l'origine. Nous envisagions en particulier de nous intéresser aux modalités de transmission entre parents et jeunes d'un point de vue procédural, c'est-à-dire aux pratiques des acteurs eux-mêmes, aux interactions quotidiennes, aux ethnométhodes : nous l'avons peu fait.

C'est en partie parce que nous rendons compte de la phase exploratoire d'une démarche qui devrait s'étaler sur plusieurs années encore ... si nous trouvons les moyens et l'énergie de la poursuivre !

Nous sommes en tout cas convaincus de sa pertinence même si nous avons encore bien du chemin à parcourir....

I – Situation de départ

Ou : ce qui a servi de déclencheur à la RA.

Des collègues de Moselle travaillant en prévention avaient organisé un séjour humanitaire en Algérie suite au tremblement de terre avec des jeunes et des familles originaires de ce pays. Certains éducateurs étaient eux-mêmes d'origine algérienne ou maghrébine.

*Ce séjour a enclenché un dialogue, une réflexion, des questionnements entre les jeunes, leurs parents et les éducateurs. Il a mis en évidence ce qui était peu perçu jusque là : la **complexité du lien entre construction identitaire, transmission intergénérationnelle et intégration sociale chez les jeunes.***

Il a aussi montré la nécessité pour les éducateurs de réfléchir à leurs représentations du vécu et du parcours des jeunes et de leurs parents.

Ce sont ces constats qui les ont amenés à démarrer une recherche-action. Ils nous ont invités à une conférence pour nous présenter leur démarche.

Un sociologue algérien a fait un tableau passionnant, bienveillant mais décapant de la famille algérienne. Un autre chercheur a fait part de son expérience en Italie où ce ne sont pas les jeunes dont les parents sont originaires du Maghreb qui sont stigmatisés mais les jeunes « latinos »...

Cette conférence a servi de déclic : des constats, questionnements et préoccupations assez proches nous traversaient.

Le GAR (groupe action recherche régional) réunissait déjà de nombreuses équipes de prévention du Grand'est et s'inscrivait dans une recherche plus large sur l'intégration des jeunes étrangers en Europe. L'association Khamsa, l'association de prévention spécialisée Vivre dans la ville de Vandoeuvre et l'équipe de prévention spécialisée de Lunéville ont alors décidé de se joindre à cette démarche.

Avec un point commun supplémentaire entre ces deux équipes de prévention : un « clash » avec le public jeune.

I – 1. Contexte et situation de départ à Vandoeuvre

La RA s'était enclenchée à Vandoeuvre à partir du journal de bord ci-dessous proposé par une salariée (cf. : [annexe 2](#)).

« Je suis éducatrice en prévention depuis 25 ans et ai essentiellement travaillé avec des jeunes dont les parents sont nés au Maghreb. J'ai donc toute une richesse d'expériences, d'échanges, d'interconnaissance, de réflexion et d'actions partagés. De 1980 à aujourd'hui, j'ai participé avec de nombreux jeunes et adultes à la vie d'un quartier populaire : pour la plupart des familles ouvrières (au sens large ... oserais-je dire « prolétaires » !) travaillant dans la sidérurgie, le bâtiment, les métiers de la propreté. Pour la plupart des parents originaires du Maroc, d'Algérie, de Tunisie, les pères étant venus très jeunes travailler en France et ayant fait venir leurs femmes et éventuellement leurs enfants dans les années 70 et après.

Je ne me suis dans l'ensemble pas particulièrement intéressée à ce qu'on appelle la « culture d'origine », l'« identité », les « parcours migratoires », etc... Je m'intéressais plutôt à des analyses en terme d'« inégalités sociales », de « classes sociales », puis de « crise de la culture ouvrière ou populaire » : ouvriers d'abord, immigrés ensuite ! J'ai surtout axé mon travail, parce que ça me paraissait fondamental, mais aussi (et peut-être surtout) à la demande des jeunes et de leurs parents, sur la réussite scolaire : la couleur de peau n'était pas et ne devait pas être un problème ! Si c'en était un, il fallait le combattre par des moyens légaux et pacifiques. Je pensais à l'époque que le temps et le « melting pot » feraient le reste !

- Que s'est-il donc passé pour que, 20 ans plus tard, ces jeunes garçons et filles que j'ai vus naître, grandir, devenir adultes soient encore et toujours considérés comme des «étrangers» (alors que la plupart sont nés en France et de nationalité française) ?

- Que s'est-il donc passé pour qu'un certain nombre d'entre eux, souvent les plus jeunes, se revendiquent aujourd'hui comme arabes, algériens, marocains, tunisiens mais surtout pas français?

- Quel sens donner à ce développement des revendications identitaires liées au pays d'origine (des parents) ?

Cela ne concerne pas que les jeunes. Des bretons se revendiquent comme tels et défilent à Paris. L'identité revendiquée peut aussi être religieuse, politique, culturelle, ... C'est vrai aussi à l'échelle mondiale ... expression de la crise des « Etats-Nations » ?

- Surtout, que faire ? Comment parler de tout cela ? Et comment agir pour que simplement, sans angélisme ni démagogie, « chacun se sente bien comme il est là où il est » ? »

Ce questionnement individuel faisait résonance à celui de l'équipe d'éducateurs de Vivre dans la ville.

Pour certains jeunes, être « traités de français » relevait presque de l'insulte. A d'autres moments, les mêmes se revendiquaient comme français et demandaient à être reconnus comme tels.

Il nous semblait retrouver cette revendication identitaire liée au pays d'origine chez les mamans, ce qui n'était pas le cas une dizaine d'années plus tôt. (C'était en tout cas moins flagrant !)

Chaque jour, jeunes ou éducateurs, nous entendions ou utilisions des généralités et des affirmations qui finissaient par passer dans le langage courant, se banaliser et prendre la force de l'évidence : « les français ... les arabes ... c'est pas pareil !?... c'est un franco-français ...c'est une blédarde, c'est un gaulois, etc... » Avec à l'évidence énormément de préjugés et de stéréotypes à l'œuvre.

La décision de commencer la RA a coïncidé avec un conflit et une rupture. Nous intervenions alors sur deux quartiers « rivaux » de Vandoeuvre dont certains jeunes habitants, que nous connaissions bien, se sont opposés lors d'une rixe : il y a eu un mort.

Nous avons continué à soutenir et accompagner les jeunes et les familles des deux quartiers impliqués dans ce drame, la famille de la victime et celle des « coupables présumés » en particulier. Cela a été insupportable et incompréhensible pour les jeunes amis de la victime qui dès lors, pour nombre d'entre eux, ont refusé toute relation avec l'équipe éducative et nous ont même contraints à réduire considérablement nos interventions sur « leur » quartier en nous assimilant à des « traîtres », ce qui fut également insupportable et incompréhensible pour l'équipe.

Or, c'était avec ces mêmes jeunes, que nous connaissions depuis très longtemps, que nous envisagions de mener la RA. Cela n'a fait que renforcer notre besoin de comprendre mais a considérablement compliqué et réduit nos possibilités d'avancer dans la réflexion « avec » le public initialement visé.

1 – 2. Le contexte particulier à la prévention spécialisée sur le lunévillois

A l'origine de notre implication dans la recherche-action, c'est la proximité des questionnements qui nous intéressait. Sur Lunéville en particulier, notre équipe exprimait des difficultés à entrer en relation avec des jeunes ayant une histoire migratoire dont les discours et les attitudes semblaient se radicaliser.

L'équipe de prévention spécialisée, pendant de nombreuses années, intervenait exclusivement sur « Niederbronn ». Implantée sur ce quartier de Lunéville, elle menait des interventions de proximité avec les familles et les jeunes. Seuls intervenants, les éducateurs semblaient intégrés au quartier. De l'avis même des éducateurs de cette équipe, anciens pour la plupart, ils étaient amenés à pallier l'insuffisance, voire l'inexistence de réponses aux problèmes sociaux et économiques d'une population pourtant, à en croire les indicateurs INSEE, particulièrement touchée par l'extrême pauvreté et l'exclusion.

Deux évènements ont amené l'équipe à quitter le quartier. D'abord l'émergence des dispositifs « politiques de la ville » dont Lunéville s'est saisie, moins pour apporter des réponses spécifiques aux questions qui se posaient sur le quartier « Niederbronn » que pour profiter (toujours de l'avis des anciens) des aubaines financières. Ainsi, sur tous les projets « contrat de ville » de Lunéville, les élus mentionnent leur intérêt de voir Lunéville dans son entier être considérée comme « zone sensible », refusant de définir des axes de travail spécifiques pour « Niederbronn », pourtant seul quartier qui pouvait justifier la mise en place d'un contrat de ville. Si nous pouvons constater, dans les faits, que les projets menés dans le cadre de ce dispositif n'ont eu que très peu d'effets sur le quartier, l'Etat s'est néanmoins satisfait de l'embauche d'animateurs chargés spécifiquement de mener des activités sur ce quartier. Sans moyens... sans projet... mais ces animateurs étaient là, sur le quartier... !

A l'époque, il était question des « grands frères » et la ville a choisi d'embaucher des jeunes issus du quartier comme animateurs. Très vite les éducateurs de l'équipe de prévention ont été mis en difficulté. Jugés comme incompetents non seulement pour agir mais aussi pour comprendre les jeunes et les familles, ils ont très vite été discrédités, dans les discours, par ces animateurs.

Second évènement : la territorialisation des services du conseil général. Les élus souhaitent que les actions de prévention spécialisée sortent des quartiers et s'intéressent à un territoire, et notamment à des secteurs plus ruraux. Pour l'équipe de Lunéville, cette ouverture était perçue plutôt comme l'occasion de sortir d'une situation jugée comme de plus en plus difficile « sur Niederbronn ». Ainsi, très rapidement les éducateurs ont élargi leurs interventions sur des communes du lunévillois et ont quitté le local sur Niederbronn pour

s'installer au centre ville de Lunéville. Lieu moins marqué, lieu qui se voulait ne plus être de proximité.

L'équipe s'est ensuite totalement modifiée. Les anciens sont partis, les nouveaux se sont interrogés sur une prévention spécialisée qui n'interviendrait plus sur les espaces urbains où se concentrent les problèmes de pauvreté, de décrochage scolaire, de bandes de jeunes plus ou moins organisées qui règnent en maîtres sur le quartier... Ainsi, le travail de rue a repris et il nous a fallu, dans un premier temps, gagner la confiance des « grands frères », condition nécessaire pour nous faire « admettre », puis « accepter ». Cette confiance trouvée a été dans un premier temps largement facilitatrice et c'est notamment avec des jeunes filles et des mères de famille que, l'équipe étant composée exclusivement d'éducatrices à l'époque, l'accroche a pu se faire.

Jusqu'à ce qu'un conflit éclate avec une association montée par les « grands frères »... Au début de la recherche action, l'équipe était particulièrement affectée par ce conflit et par les conséquences directes qu'il a pu avoir sur nos relations avec les jeunes en particulier : nous étions régulièrement la cible de propos particulièrement violents de la part de jeunes qui nous signifiaient très clairement leur volonté de ne plus nous voir sur « leur » quartier. Nos craintes de voir des manifestations « communautaristes » étaient aiguisées par des propos que nous ne parvenions pas à comprendre : « *tu n'es pas de chez nous, tu n'as rien à faire là !* » suivis parfois de : « *si on te trouve encore en train de discuter avec nos sœurs (ou nos frères, ou nos parents), tu auras affaire à nous* » ou encore « *la France et les français, je leur chie dessus* ».

L'équipe ne voulant pas céder du terrain a continué les rencontres, dans la rue, avec les jeunes. Sans vraiment se poser la question du sens que ça pouvait avoir... juste pour être là, au cas où...

La recherche-action était alors pressentie comme une possibilité offerte, en s'arrêtant sur les discours véhiculés par les jeunes, de sortir de ce que nous pensions être une impasse.

Mais il était également question de nous intéresser à un territoire non couvert par un dispositif « contrat de ville » et plutôt aux jeunes habitants des secteurs plus ruraux. De manière à repérer si les discours portés par les uns (sur Vandoeuvre et sur Niederbronn), qui semblaient relever d'une « posture identitaire » (en rapport avec le pays d'origine des parents) pouvaient (ou non) trouver écho dans des discours véhiculés par d'autres jeunes pour qui la question de l'exclusion se posait différemment, du fait notamment de leur origine plus rurale et « non migratoire ».

De fait, si les questions que nous nous sommes posées ont évité l'approche culturaliste du phénomène identitaire, c'est principalement à partir des constats que nous posions sur Lunéville et, plus particulièrement sur Niederbronn que nous avons axé notre réflexion et que des pistes se sont ouvertes...

I – 3. Notre question de départ

Comment expliquer chez des jeunes dont les parents ont vécu un parcours migratoire un attachement revendiqué publiquement à une identité étrangère alors qu'ils ont grandi et vivent en France depuis de nombreuses années ?

Cette revendication a-t-elle des points communs et des différences avec celles de jeunes dont les parents n'ont pas vécu de parcours migratoire et vivent dans des territoires suburbains ou ruraux ?

L'hypothèse de travail (donc la réponse anticipée à la question qui fondait la recherche du groupe) était la suivante :

- la revendication identitaire de ces jeunes correspond à des croyances, valeurs qui fondent cette affirmation identitaire et participe de la définition de ce qu'ils pensent être leur place au sein de la société telle qu'ils la voient.

Elle est à relier à ce qui est ou non transmis de la culture socio-familiale entre les jeunes et les groupes d'affiliation sociale et culturelle (groupe parental familial et groupes extra-familiaux) et aux modalités concrètes et interactives (éthnométhodes) de cette transmission.

La RA doit s'intéresser au processus d'intégration et aux représentations actuelles qu'en ont les jeunes eux-mêmes.

Autrement dit, il ne s'agit pas d'évaluer à partir d'indicateurs le processus, les capacités ou encore le degré d'intégration de ces jeunes mais de comprendre le point de vue des jeunes eux-mêmes.

Elle doit s'intéresser notamment aux modalités de transmission intergénérationnelle entre parents et jeunes notamment d'un point de vue procédural, c'est-à-dire aux pratiques des acteurs eux-mêmes et aux interactions quotidiennes.

Elle doit offrir la possibilité aux jeunes et aux intervenants d'être acteurs de la recherche et non pas seulement objets de la recherche.

II – Les actions menées

Compte-tenu des éléments de contexte rappelés plus haut, les deux équipes de prévention ont recouru à des supports de RA à la fois différents et complémentaires :

- axés plutôt sur une réflexion de « face à face » à Vdv ;
- plutôt sur une « reprise dans l'action » à Lunéville.

(Précision : les esquisses d'analyse qui suivent ouvrent des pistes de réflexion bien plus que des conclusions définitives.)

II – 1. **Un pas de côté ... les entretiens à Vandoeuvre**

Nous avons souhaité, dans cette phase exploratoire, tester l'intérêt et la pertinence de notre démarche en demandant à trois jeunes connaissant Vivre dans la ville leur avis sur notre question de départ. (Cf. en [annexe 1](#) : la retranscription d'un entretien.)

Un discours (c'est-à-dire les propos retenus lors d'un entretien) ne peut être interprété que par référence aux conditions dans lesquelles il a été produit, tout en se rappelant combien la relation est singulière. Les propos recueillis le sont dans le cadre d'une interaction sociale qu'il s'agit de garder à l'esprit.

Le contexte singulier qui encadre ces discussions, c'est-à-dire la réalisation d'une RA, révèle un élément fondamental : établir des échanges réciproques entre les individus. Pour le dire autrement, les objectifs réels de la RA (« échanger », « raconter », « s'écouter », etc.) se retrouvent dans la manière d'aborder l'entretien, ce qui explique que l'intervieweur ait préféré établir une discussion et non un entretien au sens académique du terme...

A travers ce matériau, les différents groupes se retrouvent en interaction ce qui montre un intérêt réciproque à l'objet de recherche. Par cette démarche, les différents groupes (le groupe de la RA et le groupe de jeunes, pour schématiser à outrance) se retrouvent dans une posture d'égalité face à la reconnaissance.

De ce fait, la RA n'a pas un public mais des publics puisque les membres du groupe de la RA se retrouvent en interaction autour d'une problématique de recherche. Pour mieux saisir le propos, ce n'est pas « nous, membres de la RA, nous nous intéressons aux jeunes de quartiers pour comprendre tels ou tels comportements, mais nos interrogations sont également portées par les jeunes ». En d'autres termes, « nous voulons comprendre, mais eux aussi veulent comprendre ».

Analyse par une éducatrice des entretiens menés avec 3 jeunes (à partir de la question de départ) :

J'ai eu beaucoup de difficultés à présenter la RA aux jeunes : ce n'est pas du tout pareil quand je suis avec des collègues et avec des jeunes. J'ai peur de me faire mal comprendre, les mots me paraissent abstraits ...

Je dis parfois « je » au lieu de « nous » pour présenter la RA et plutôt que de questionner et d'écouter, j'interviens, je donne mon avis, j'induis des réponses (quoique ... les jeunes ont leurs opinions et ne se laissent pas emmener là où ils ne veulent pas aller !) : l'entretien se transforme en échange ...

Je ressens chez les jeunes un besoin de protéger, d'aider, de faire comprendre et faire respecter leurs parents (avec l'impression que les rôles s'inversent) ...

Ils disent tous les trois (1 entretien non enregistré + 2 entretiens enregistrés et retranscrits) que pour ce qui les concerne, la transmission familiale s'est faite mais que ce n'est pas le cas dans toutes les familles.

Ils disent tous les deux (entretiens enregistrés) qu'ils ne font pas attention aux origines d'une personne.

Dans un même entretien, ils disent tour à tour qu'ils se sentent français, qu'ils se sentent à moitié français, qu'ils se sentent moins français quand ..., qu'ils ne se sentent pas français, qu'ils ne sont pas français, qu'ils ne sont rien, que ça dépend, ...

La jeune fille se ressent comme française, berbère, marocaine, musulmane, arabe (ou elle s'inclut à ces « groupes ») selon le contexte ...

Ils disent tous les deux que c'est d'abord parce qu'ils ne sont pas reconnus comme français depuis qu'ils sont petits et parce qu'ils sont « parqués » dans des quartiers ghettos qu'ils ne se sentent pas français (poids des discriminations). Ils disent également que c'est un « héritage » : parce qu'ils ont des parents qui ne se sentent pas français ...

Ils recourent tous deux à une anecdote (un vieux souvenir d'enfance pour le jeune homme, une remarque de la boulangère pour la jeune fille) pour démontrer qu'ils sont victimes de discriminations, ce qui donne un sentiment de disproportion entre les faits et leur ressenti ...

Ils disent tous les deux qu'il n'y a pas (ou peu) de racisme à l'école et que c'est un lieu où « tous les jeunes sont mélangés » ... la vraie discrimination commence à la sortie ...

Ils font tous les deux une distinction nette entre l'« identité liée au pays d'origine des parents » (ils l'expliquent et la justifient) et celle des jeunes (ils la relativisent et la discutent) alors que ma façon de présenter les choses avait tendance à les relier.

Je prends conscience de l'importance des différences de langues parmi les personnes originaires des pays du Maghreb.

La question de la religion est très présente : la jeune fille me conseille de ne pas la mêler à la RA sous peine de subir des « provocations » de la part de certains jeunes ; le jeune homme pense que l'école n'est pas raciste mais qu'elle est « anti-religion » parce que « laïque pure et dure »...

Prendre le temps de s'écouter, se raconter, se questionner ; échanger « à égalité » avec les jeunes sur nos expériences, ressentis, vécus, points de vue quant aux processus d'intégration sociale, c'est finalement quelque chose qu'on prend rarement le temps de faire.

- Discuter, écouter l'enregistrement de cette discussion, en faire une retranscription et en rediscuter avec d'autres permet une prise de conscience « décapante » des différents niveaux d'écoute, de compréhension mais aussi d'interprétation, de déformation, d'oblitération de la pensée (la sienne et celle de l'autre).

Tout cela permet une mise à distance réflexive, un « arrêt sur image », un décalage, un décodage, ... Ca permet aussi de prendre conscience du poids des mots, des stéréotypes, des préjugés. Un « simple pas de côté » mais

Ce sont surtout les entretiens qui m'ont permis de relativiser le sens des revendications identitaires des jeunes et mon malaise face à eux en mettant en évidence toute la complexité et la relativité de leur positionnement et du mien. Il y a une grande richesse dans ces entretiens : comment l'exploiter, la transmettre ?

II – 2. « Au détour du chemin »... Manifestations de revendications de type identitaire parmi les jeunes « du rural » lunévillois

Dans la rue, tard le soir, les éducateurs croisent, depuis quelques mois, des jeunes « en bande » sur Blâmont (1270 habitants) et sur Blainville (3790 habitants), deux communes du lunévillois. Le temps « d'oser » aborder les « éducateurs de rue » est passé et ils s'arrêtent un temps pour discuter. Pas de longues discussions, juste quelques mots... Provocation ou confidences ? Sans doute un peu des deux... Quelques mots dits pour savoir s'ils peuvent nous faire confiance, puis oser se laisser un peu aller...

A... : « *t'as vu ? Nous, la racaille, on n'est pas feignants !* », « *c'est pas parce qu'on est de la cité qu'il faut nous prendre pour des mongols* », « *avec mes potes je zone* ». A... est né et a toujours vécu dans une commune de moins de 650 habitants. Survêtement large, casquette vissée à l'envers sur la tête, il pourrait ressembler à ces gamins de la cité... il y a une vingtaine d'années... Il parle souvent de la « cité » lorsqu'il parle de la rue de son village dans laquelle il « zone ». A... semble davantage s'identifier aux jeunes des banlieues tels qu'il se les imagine : des jeunes qui n'ont peur de rien, qui sont toujours en « bande », entre potes, qui font ce qu'ils veulent et qui, par la peur qu'ils suscitent, forcent le respect. Cette banlieue qu'il ne peut que rêver : A... se montre fragile lorsqu'on organise des sorties à Nancy.

J... : « *quand tu dis que tu viens de Blainville, t'es vu comme un loser* ». J... fait partie d'une « bande » composée d'une vingtaine de jeunes âgés de 15 à 26 ans. La plupart racontent avec détails les « conneries » pour lesquelles ils se sont « fait prendre » (par la gendarmerie).

M... : « *la dernière fois, ils (les flics) étaient planqués derrière le Lidl. Avec ma bécane, je monte facile à 90 – 100. J'ai roulé tranquille et quand je suis passé devant (le Lidl), j'ai accéléré comme un malade ! Le temps qu'ils montent dans leur bagnole et j'étais déjà rentré chez moi !* ».

J... et M... disent ne rien avoir à faire sur Blainville. Ils traînent tous les soirs à partir de 20 h 30 et avec leurs potes, ils discutent dans la rue, font du bruit avec leur scoot, leur moto ou leur voiture, mettent la musique « à fond » et repartent chez eux tard... pour se lever vers midi...

De temps en temps ils dégottent un petit job, pour quelques heures ou quelques jours.

M... rêve d'être arbitre de foot, dit avoir été repéré par un « grand bonhomme » du football, dit qu'il est reçu à l'école d'arbitres à Bordeaux... Il rêve de grands espaces, de grandes villes, de grandes choses.

J... quant à lui est plus désabusé. Il est toujours sous le coup d'un suivi judiciaire et doit se « tenir à carreaux ».

A..., J... et M... comme nombre de leurs copains font peur... peur aux adultes « du rural » qui voient en eux des délinquants...

Tous les trois comme d'autres avec eux rêvent de la ville, des cités et disent « s'enterrer » dans leur petite commune où il ne se passe rien de bien important... Revendication (à exister) ou expression peut-être maladroitement d'un désir (d'être « quelqu'un ») ?

II – 3. Dans les pas de Mémoires Vives et du Hip Hop à Vandoeuvre

La principale action, également initiée grâce à la RA et aux rencontres avec des collègues mosellans a été la participation aux spectacles de Hip Hop proposés par la compagnie Mémoires Vives.

« A nos morts » le 11 octobre 2008 à Fameck.

C'est un spectacle mêlant danse, musique, poésie et vidéo qui nous apprend ou nous rappelle la participation des soldats des colonies aux deux guerres mondiales.

Nous sommes allés assister à ce spectacle avec une trentaine de jeunes garçons et filles de 16 à 25 ans. Ils ont autant apprécié le fond que la forme et se sont identifiés aux membres de la troupe, pour la plupart des jeunes issus de quartiers populaires et de l'immigration comme eux.

Beaucoup de jeunes sentent ou constatent, souvent avec souffrance, que le rôle de leurs parents et grands-parents dans l'histoire de la France a été insuffisamment reconnu : le spectacle fait écho à ce sentiment plus ou moins diffus. Il suscite un débat, une expression, un échange. On pourrait craindre qu'il ravive la colère : ce n'est pas le cas ! Il met des mots, des explications, une expression là où il y a malaise.

« Un documentaire sur la démarche de Mémoires Vives » le 14 décembre 2008 à Laxou.

Il s'agissait cette fois d'un documentaire plus didactique sur la démarche et l'engagement de la Compagnie avec des extraits de répétitions, des interviews des membres de la troupe, hommes et femmes d'origines diverses, chanteurs, slameurs, danseurs mais aussi des points de vue d'historiens et de sociologues.

Ce documentaire montre à la fois la passion des artistes, le long et difficile chemin pour monter un spectacle et porter un message, l'opiniâtreté indispensable dans une telle démarche, autant d'itinéraires individuels et collectifs souvent nés des quartiers.

Les jeunes étaient moins nombreux, une dizaine. Il y avait cette fois un groupe de danseuses de la MJC Etoile : elles n'avaient vu aucun spectacle de Mémoires Vives. Cette projection leur a donné envie d'en voir un mais aussi de discuter avec les danseurs tant du fond que de la forme. Cela a été un moment riche et intense. Elles se sont jointes à nous pour la sortie suivante.

« A nos morts » de nouveau avec une vingtaine de jeunes en Alsace le 10 février 2009.

Un noyau stable d'une dizaine de jeunes suit les différents spectacles. D'autres viennent de manière plus sporadique ou rejoignent le « noyau dur » (certaines danseuses par exemple). Cette sortie a également permis de découvrir un centre culturel dans une ville moyenne des Vosges fréquenté par un public très divers du point de vue de l'âge et de l'origine sociale et culturelle. Grande satisfaction de tous(tes) les participant(e)s.

Un café-débat au Ccam à Vandoeuvre le 27 mai 2009.

Le thème était : « le Hip Hop aujourd'hui ? » Y ont participé Yan Gilg, danseur/chorégraphe de Mémoires Vives, Hugues Bazin, sociologue fin connaisseur du mouvement Hip Hop et des démarches de recherche-action et une trentaine de personnes.

Cet échange a permis de montrer aux jeunes qu'il existe des supports et des espaces d'expression artistiques et/ou politiques de leur vécu et de leurs histoires individuelles et collectives. Ils ont été hélas moins nombreux que nous l'aurions souhaité.

Spectacle « Héritages » le 29 novembre 2009 en Alsace.

Toujours avec une vingtaine de jeunes fréquentant les MJC Etoile et Nomade, les associations Khamsa, Croq'espace, Atmf et Vdv, nous avons assisté à la première d'un spectacle mettant en danse, voix, chant et vidéo les textes et les engagements d' Aimé Césaire.

Il était porté par 15 jeunes de 16 à 30 ans de toutes origines qui avaient travaillé pendant plusieurs mois avec la compagnie Mémoires vives en résidence dans un centre culturel. Spectacle très beau, émouvant, de qualité qui a enthousiasmé les jeunes de Vandoeuvre et a fait résonance à leurs propres démarches puisqu'il y avait parmi eux des danseurs et des acteurs en herbe.

Spectacle « Instants2rèpèt » au Ccam le 05 janvier 2010 :

Un peu comme un retour aux sources et au questionnement de départ de la RA, une salle comble et chaleureuse, de nombreux jeunes et moins jeunes dont Vdv a partagé le chemin ces vingt dernières années. Sur scène deux danseurs maintenant pères de famille qui veulent « transmettre le message du Hip Hop aux jeunes » et qui viennent nous remettre en mémoire avec une vidéo-témoignage et leurs pas de danse l'histoire du quartier, la salle de répétition connue et fréquentée par tous, les spectacles, les « délires », les bons moments... instant d'émotion où chacun(e) à la fois retrouve les racines communes et mesure ce qui a changé et ce qui a résisté, une histoire que même les très jeunes semblent partager ... les pas et les musiques ont des tonalités mélangées, rap blues jazz raï etc... transmission, reconnaissance, racines, identité d'ici/d'ailleurs ... Les participants veulent en reparler, partager ce spectacle avec d'autres qui n'étaient pas là ...

Nous nous proposons bien-sûr de poursuivre cette démarche. Mais, et cela fera le lien avec les paragraphes suivants, nous ne nous sommes pas donné à ce jour les moyens de réellement en re-discuter avec les jeunes pour mieux saisir ce que ces spectacles, au-delà du plaisir partagé, changent dans leurs représentations et leurs parcours.

II – 4. Au cours de cafés-débats dans le lunévillois

Parce que l'équipe ressentait la nécessité de pouvoir (à nouveau ?) se parler (travailleurs sociaux – habitants), nous avons organisé des cafés-débats sur Niederbronn, invitant tous les habitants, jeunes et moins jeunes à venir tout simplement discuter (parfois à propos d'une question). Ces cafés-débats ont été rapidement investis, notamment par des jeunes qui, par leurs comportements, « inquiètent » ou « dérangent » et par ces jeunes mêmes qui nous menaçaient, disant notre incapacité à les comprendre. Et parce que nous avions envie de comprendre ce qui nous était signifié lorsque ces jeunes abordaient, d'une manière ou d'une autre, la question des discriminations (se plaçant systématiquement comme victimes), nous avons fait le choix de nous y arrêter...

Entre septembre 2008 et mars 2009, trois cafés-débats sur le thème des discriminations se sont alors déroulés :

- « Etre discriminé ? Se sentir discriminé ? Discriminer ? »
- « La discrimination, une histoire de faciès ? » (notamment autour de questions de discriminations à l'école et au travail, à partir de témoignages de 4 jeunes adultes)
- « Discriminations : représentations et préjugés ».

Accompagnés, pour le dernier café-débat, par un salarié de la fédération « Léo Lagrange » animateur du dispositif « Démocratie et courage ».

Les cafés-débats ont été plutôt animés.

Si, sur les questions que nous nous posions sur les revendications identitaires, très présentes dans les discours des jeunes (« *je ne suis pas français, je suis...* » ou « *chez moi, au bled ...* ») nous n'avons pas particulièrement d'éclairages nouveaux, dans les échanges il semble que quelque chose (quoi ?) s'est dénoué et que je ne peux évoquer que par une anecdote récente.

Un des quatre jeunes adultes venus témoigner au second café-débat, M..., a, avec des copains, un projet de création d'un atelier associatif de réparation automobile et m'a sollicitée. Lors de notre dernière rencontre, alors que le président (T...) de cette toute nouvelle association disait les difficultés qu'il avait eu à défendre le projet auprès de partenaires institutionnels (qui trouvaient le projet trop peu étayé et conseillaient une « étude de besoins »), M... dit, gêné : « *dans ce que tu dis, j'ai l'impression qu'on ne nous prend pas au sérieux. J'ai l'impression parce que... parce que c'est nous qu'il y a quelque chose qui ne passe pas...* ». A ma demande de préciser quoi, M... ne répond que par « *je ne sais pas... y'a quelque chose que je ne peux pas dire...* ». Alors j'ose : « *délit de faciès ?* » et M... alors de renchérir « *parce que ce serait le projet monté par une bande de bougnoules qui ne savent même pas trouver les mots pour dire ce qu'ils veulent faire et parce que ce qu'on peut faire, pour eux, c'est que de la mamaille !* »... « *C'est tout juste si on ne nous prend pas pour des illettrés* ». Occasion alors pour moi d'interroger : « *à partir de ce que T... dit de cette rencontre, tu pressens ça ?* ». « *J'en sais rien... mais tu sais, c'est souvent ça ! Je pourrais t'en raconter des histoires où, tout simplement parce que j'ai cette couleur de peau, on me prend pour quelqu'un de pas sérieux, ou encore de complètement illettré, ou encore qu'on sous-entend que tout ce que je peux parvenir à faire, c'est de la mamaille. (...) C'est pas moi qui refuse d'être français. De toute façon, je suis français ! Mais c'est les autres, par leurs attitudes, par leur comportement quelquefois compatissant, qui viennent me dire que je ne peux pas être totalement français avec cette couleur de peau...* ». M... faisait très clairement

référence à des échanges précédents sur les questions de discriminations et notamment à une remarque que je faisais lors du café-débat à propos d'une intervention : « *j'ai l'impression que (dans les propos tenus) il est plus question d'un sentiment de discrimination que de discrimination. Si tu crois que la façon de te regarder est d'emblée discriminante, alors il n'y a plus de dialogue possible !* ».

Cette anecdote est, selon moi, révélatrice d'une volonté manifeste de renouer du dialogue et je pense, sans pouvoir l'affirmer, que notre volonté d'aborder avec les jeunes et sans détour nos propres questions (sur les questions de discriminations, mais aussi sur des propos entendus, parfois violents) a eu pour effet de « libérer » une parole...

Ce qu'il y a de plus certain, c'est que ces échanges nous ont... rapprochés (?).

Plus sûrement encore, ma parole à moi s'est libérée.... Depuis le conflit, je n'osais plus interroger les jeunes tout simplement par peur d'être considérée comme « raciste »... Qualificatif très souvent entendu.... Notamment lorsque je m'inquiétais auprès d'eux de leurs attitudes sexistes et communautaristes. Aujourd'hui, je peux à nouveau dire mes inquiétudes sans crainte d'être (à mon tour) jugée.

II – 5. La RA et le quotidien de la prévention spécialisée

Il est difficile de poser la limite entre les actions de prévention spécialisée auprès des jeunes (qui incluent une part de réflexion, d'écriture et d'échanges sur les pratiques) et la démarche de RA proprement dite.

Il est également difficile de préserver un temps pour garder trace et mémoire, avec méthode et rigueur, de tout ce qui, dans le quotidien des actions et des échanges, pourrait alimenter, enrichir la RA. Ainsi, nous n'avons pas réellement réussi à tenir un carnet de bord journalier qui aurait pourtant été un outil précieux. (Voir cependant en [annexe 2](#) : l'esquisse de carnet de bord d'une éducatrice)

Mener une RA, c'est faire un simple « pas de côté » mais qui bouscule les habitus, les évidences et introduit de la complexité bien plus qu'il n'apporte de réponses définitives : c'est s'affronter à la complexité du réel, ce qui n'est pas très confortable !

II – 6. La réflexion et les concepts

- Les **auteurs cités** ci-dessous : Philippe Bataille, Robert Castel, Madeleine Grawitz, Fathi Benslama, Denise Jodelet, Gustave-Nicolas Fischer, Walter Lippman, Ruth Amossy, Anne Herschberg Pierrot, Claude Dubar, Erik Erikson, Maurice Halbwachs, Elsa Ramos, Jacques Commaille, Emile Durkheim, Max Weber, Ferdinand Tönnies, Pierre Nora, Harold Garfinkel, Christian Bachmann, Robert Vion, Eric Demazière. (Cf. Références en fin de bilan).

- Les **concepts** : Discrimination (- ségrégation) ; Exclusion ; Intégration (sociale) ; Représentation (sociale) ; Préjugés ; Stéréotypes ; Identité - (Construction de l')Identité ; Jeunes « issus de » l'immigration ; Mémoire ; Transmission - Transmission familiale ; (Construction du) Lien social ; Socialisation ; Laïcité ; Nation ; Désir.

- et les **méthodes** : Indications méthodologiques (constructivisme) ; RA : comment ? ; ethnométhodologie et sociologie interactionniste ; Méthodologie des entretiens.

(Certains textes ci-dessous sont extraits de l'[annexe 3 : Concepts et méthodes](#)).

[Discrimination (- ségrégation)] : Est qualifié de discrimination, tout comportement ou attitude qui tend à distinguer des autres un groupe humain ou une personne, **à son détriment** (selon l'origine, le sexe, la situation de famille, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé, le handicap, les caractéristiques génétiques, les mœurs, l'orientation sexuelle, l'âge, les opinions politiques, les activités syndicales, l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, à une nation, une race ou une religion déterminée de la personne ou du groupe visé (discrimination raciale). Ce qui est en jeu, ce sont bien les représentations mentales.

La discrimination est à la fois un fait et le résultat d'un processus. Or, souvent, il y a confusion entre la maladie et le symptôme. **La discrimination n'est que le symptôme.** S'il est nécessaire d'agir à ce niveau, ce n'est pas suffisant pour endiguer les pratiques. La question centrale est ailleurs : comme on a pu le voir, elle est à rechercher dans le rapport de notre société aux migrants et plus largement à leurs descendants.

Philippe **BATAILLE**, sociologue, à l'issue de ses travaux (notamment ceux ayant donné lieu à la publication de l'ouvrage « le racisme au travail ») a considéré qu'à travers les discriminations étaient en jeu :

- Un enjeu de ségrégation. La notion de **ségrégation** renvoie à la capacité à tenir l'autre à distance. Cette ségrégation est fondée, le plus souvent, sur un rapport de domination. Dans cette situation, il y a reconnaissance de l'autre mais dans un processus de hiérarchisation.

- Une logique de différenciation. Elle repose sur le refus de la présence de l'autre, repoussée au nom d'une altérité impossible, d'une altération évidente. C'est une forme de refus construit à partir de la différence de culture (réelle ou imaginée) dont l'expression phobique est la peur du métissage."

Source : M. Maffessoli - [annexe 3 : concepts et méthodes – texte n° 1](#)]

[Exclusion] : « ...La tâche de la sociologie consiste précisément à analyser les facteurs qui précèdent l'exclusion pour prendre la mesure des risques de fracture sociale : voir comment fonctionne l'entreprise, comment se défont les solidarités et s'effritent les protections qui assuraient l'inclusion dans la société...Comment les situations limites s'inscrivent dans un continuum de positions qui interrogent la cohésion de l'ensemble de la société. Dans la plupart des cas l'"exclu" est en fait **un désaffilié** dont la trajectoire est faite d'une série de décrochages par rapport à des états d'équilibre antérieurs plus ou moins stables, ou instables. ...Sans doute y a-t-il aujourd'hui des "in" et des "out", mais ils ne peuplent pas des univers séparés. Il n'y a jamais à proprement parler dans une société de situations hors-social. Il importe de reconstruire le continuum des positions qui relient les "in" et les "out", et de ressaisir la logique à partir de laquelle les "in" produisent des "out".("R. CASTEL- L'exclusion en question – Lien Social et Politiques, 34, 1995).

Source : A. Amen – [annexe 3 : concepts et méthodes – texte n° 2](#)]

[Intégration – intégration sociale]: ce terme a au moins deux sens :

- désigne un état du système social. Une société sera considérée comme intégrée si elle est caractérisée par un degré élevé de cohésion sociale.

- désigne la situation d'un individu ou d'un groupe qui est en interaction avec les autres groupes ou individus (sociabilité), qui partage les valeurs et les normes de la société à laquelle il appartient. (Madeleine **GRAWITZ**- Lexique des sciences sociales, 7ème édition, Dalloz, 1999)

Le processus d'intégration, qui s'inscrit dans la durée, est celui d'une participation effective de l'ensemble des personnes appelées à vivre en France à la construction d'une société rassemblée dans le respect de valeurs partagées (liberté des personnes, laïcité de la vie publique, solidarité) telles qu'elles s'expriment dans des droits égaux et des devoirs communs. L'intégration implique donc tous les domaines de la vie quotidienne, l'intégration relève d'un enjeu transversal. La notion de modèle français d'intégration se fonde sur une logique d'égalité des personnes et un rejet de la logique des minorités ethniques ou culturelles. Il s'inscrit dans la logique républicaine qui considère le citoyen, l'individu comme le référent unique. C'est un modèle qui se veut universaliste c'est à dire basé sur **l'indifférenciation entre les individus**. « Chaque être vaut pour lui-même indépendamment de la communauté à laquelle il appartient ». Ce modèle se définit souvent en opposition à d'autres modèles, notamment le modèle anglo-saxon. Dans ce type de modèle conçu dans une logique communautaire, l'accès aux droits passe par l'appartenance au groupe.

Source : A Amen – [annexe 3 : concepts et méthodes – texte n°2](#)]

[Démarche d'intégration ... du principe à la réalité : Etre intégré, c'est participer pleinement, totalement à la vie de la société, en être membre. C'est aussi être reconnu par les autres membres de la communauté nationale comme faisant partie de celle-ci. C'est enfin avoir la possibilité d'accéder aux divers services prestations et moyens que cette société met à disposition de chacun de ses membres.

Dans la réalité quotidienne, par extension et par abus, être intégré c'est devenir tout à fait français, c'est-à-dire ne plus être reconnu pour ce que l'on a été avant d'être français. Dans la sphère publique, cela revient à partager les mêmes valeurs, c'est parler la même langue, en accepter les lois mais c'est souvent abdiquer toute visibilité publique des particularités et des spécificités de l'étranger, voire de l'étrangeté. Or il faut avouer que certains signes, comme la couleur de peau, le patronyme, l'apparence physique sont difficiles à effacer au-delà même de la volonté des individus et en toute méconnaissance de leur identité et appartenance réelle.

Ce **déni d'intégration** est d'autant plus violent qu'il est renvoyé à des individus qui ont rempli toutes les conditions (études, comportements, investissements familiaux...) et que, à un moment de leur vie, on renvoie à une extériorité, une étrangeté et donc une illégitimité de part leur caractère visible. Cette violence relève de l'insupportable puisqu'elle est de l'ordre de la négation de l'autre. Fathi **BENSLAMA**, psychanalyste, parle d'extermination sociale pour en rendre compte.

Source : M. Maffessoli – [annexe 3 : concepts et méthodes – texte n°1](#)]

[Représentation (sociale) : forme de connaissance, dite de sens commun, socialement élaborée et partagée. Constituée à partir des expériences, des informations, des savoirs, des modèles de pensée. Elle a une visée pratique d'organisation, de compréhension et d'orientation des conduites. Les représentations sont produites par des individus et portent la marque de leur milieu d'appartenance. Ces représentations agissent comme des grilles de lecture et des guides d'action. (Denise **JODELET**, Les représentations, 1993) Derrière l'ensemble de ces éléments, ce qui est à l'œuvre, c'est l'image ou la construction sociale de l'immigré (au sens large) en France.

Source : M. Maffessoli – [annexe 3 : concepts et méthodes – texte n° 1](#)]

[Préjugés : Le préjugé peut être défini comme une « attitude de l'individu comportant une dimension évaluative, souvent négative, à l'égard de types de personnes ou de groupes, en fonction de sa propre appartenance sociale. C'est donc une disposition acquise dont le but est d'établir une différenciation sociale » (**FISCHER**, 1987 : 104) En général le préjugé est négatif et a donc pour conséquence la discrimination.

Le stéréotype « désigne les catégories descriptives simplifiées par lesquelles nous cherchons à situer autrui ou des groupes d'individus » (**FISCHER**, 1987: 105). Le stéréotype est une croyance qui ne correspond pas forcément à la réalité ; le stéréotype est socialement partagé ; le stéréotype renvoie à la perception d'un groupe. Exemples : « Les français font bien la cuisine », « Les italiens sont de bons amants », « Les femmes sont bavardes ». Les stéréotypes correspondent donc à des traits ou des

comportements que l'on attribue à autrui de façon arbitraire. En ce sens, les stéréotypes sont une manifestation des préjugés.

Source : G. Spigolon – [annexe 3 : concepts et méthodes – texte n° 3](#)

[Stéréotypes : LIPPMAN fait apparaître en 1922 le terme de « stéréotype ». La psychologie sociale américaine propose une approche intéressante des stéréotypes qui permet de dégager quelques grandes caractéristiques du concept :

- les stéréotypes ne sont pas le résultat de l'expérience directe, mais au contraire l'individu impose ses croyances et ses valeurs, à travers des images stéréotypées ;
- les stéréotypes sont simples et peuvent être résumés en quelques mots ;
- même si certains stéréotypes sont moins faux et moins nocifs que d'autres, tous sont faux par définition parce que le concept « stéréotype » présuppose que dans un groupe donné, tous les membres partagent un nombre importants de traits en commun ;
- les stéréotypes sont résistants aux changements.

Ruth AMOSSY et Anne HERSCHBERG PIERROT montrent que le caractère réducteur et péjoratif du stéréotype précède le « préjugé », c'est-à-dire une tendance à juger défavorablement un individu, « par le seul fait de son appartenance de groupe » (=composante affective), alors que le stéréotype est « l'image collective qui regroupe l'ensemble des traits caractéristiques que nous attribuons à ce groupe » (=composante cognitive).

L'usage du stéréotype ne se caractérise pas qu'à travers son aspect négatif, mais il peut être également positif parce qu'il permet à l'individu de se mettre en condition de manière à aborder quelque chose (interaction, échange) qu'il ne connaît pas. Cela dit, c'est au moment de l'interaction que l'individu va confirmer ou infirmer le stéréotype.

Source : F. Fersadou – [annexe 3 : concepts et méthodes – texte n° 4](#)

[Identité : A travers les travaux de Claude DUBAR (DUBAR Claude, La socialisation, Armand COLIN, Paris, 2000, p 15), il nous est possible de compléter la réflexion, ce qui permet de mettre en évidence l'importance d'autrui dans la construction identitaire. En effet, l'autre montre que l'identité d'un individu est une chose précieuse et indispensable, c'est pourquoi la perte de l'identité est synonyme « d'aliénation », de « souffrance » et de « mort ». De plus, il est fondamental de préciser que l'identité n'est pas quelque chose de figé parce qu'elle n'est pas donnée à la naissance, c'est-à-dire de manière définitive, mais au contraire elle se construit dès l'enfance pour se poursuivre tout au long de la vie de l'individu. De plus pour l'auteur, l'identité résulte des socialisations successives et dépend tout autant des jugements d'autrui que de ses « propres orientations et définitions de soi ». Ces caractéristiques montrent bien selon nous, **l'importance d'autrui** et donc du groupe (quelque soit sa nature) dans le processus identitaire. Deux choses mettent en relief cette idée, d'un côté DUBAR, qui attribue à la famille une fonction fondamentale dans la construction identitaire, puisqu'elle s'établit dès l'enfance, donc au sein de la famille. De l'autre côté, évoquer la socialisation comme un facteur de la construction de l'identité, montre bien que le groupe (au sens large comme le travail ou au sens restreint comme la famille) reste un élément fondamental.

Source : F. Fersadou – [annexe 3 : concepts et méthodes – texte n° 5](#)

[(Construction de l')Identité : « L'identité apparaît comme la résultante des différentes identifications du sujet. Elle surgit de la répudiation sélective et de l'assimilation mutuelle des identifications de l'enfance ainsi que de leur absorption dans une nouvelle configuration qui, à son tour, dépend du processus grâce auquel une société identifie un jeune individu en le reconnaissant comme quelqu'un qui avait à devenir ce qu'il est, et qui, étant ce qu'il est, est considéré comme accepté. » (ERIKSON in « Stratégies identitaires », PUF, p 11)

La genèse de l'identité individuelle ne peut être conçue comme un phénomène personnel. Elle s'inscrit toujours dans une **relation interactive à l'autre** (résultat d'un processus de socialisation). Toute identité se construit et se définit par rapport à d'autres identités. L'identité se pose en

s'opposant. L'opposition inhérente à la constitution du groupe s'exprime par l'attribution à l'autre d'une identité négative. L'individu apprend ainsi ce qu'il devra suivre et ce qu'il pourra éviter. L'identité négative projetée sur l'autre (ennemi, étranger) permet d'unifier, de conforter, de rendre solidaire le groupe (assurer une cohésion autour d'éléments communs). Toutefois, alors que « toute société rejette l'intrus qui n'appartient pas à la communauté majoritaire, cherche à exclure ce porteur d'inconnu et d'inquiétude, dans le même temps elle en a besoin car elle peut ainsi se décharger de ses tentations, justifier ses éventuels échecs et compenser ses frustrations ». En fait, cette ambiguïté met en évidence un paradoxe dans le fait que l'identité individuelle (je) ou collective (nous) n'existe, ne prend sens que par rapport aux autres (eux, ils). Elle peut résulter soit de la conformité, de l'identification à cette autre, ou bien, à l'opposé par opposition, discordance avec autrui.

Source : M. Maffessoli – [annexe 3 : concepts et méthodes – texte n°1](#)]

[Jeunes « issus de » l'immigration : cette appellation renvoie souvent implicitement à l'idée d'une différence dans l'appartenance culturelle. Elle laisse supposer également que l'immigration (et tout ce qui, dans les lieux communs, y est attaché) relève d'un caractère héréditaire. Par ailleurs l'utilisation de ce terme fige la culture, l'appartenance culturelle et renvoie sur un ailleurs (considéré comme la pays d'origine) que la plupart de ces jeunes ne connaissent pas ou seulement à l'occasion des vacances. Au-delà, ce regard porté sur les jeunes générations a des effets désastreux sur les processus identitaires.

Source : M. Maffessoli – [annexe 3 : concepts et méthodes – texte n°1](#)]

[Mémoire : Maurice HALBWACHS montre que la mémoire s'organise à travers des « cadres » qui sont fondamentaux pour son existence et sa perpétuation. Les « cadres de la mémoire » représentent « (...) l'ensemble des notions qu'à chaque moment nous pouvons apercevoir, parce qu'elles se trouvent plus ou moins dans le champ de notre conscience, mais aussi toutes celles où l'on parvient en partant de celles-ci, par une opération de l'esprit analogue au simple raisonnement ». La mémoire s'évoque à travers des sentiments et des idées qui ont un sens pour l'individu parce qu'elle est identifiée et interprétée à partir des représentations et du contexte actuel.

Aussi bien « les cadres sociaux » que « la mémoire » ont la capacité d'échapper au temps : ils font tous deux l'objet de réflexions et de raisonnements qui leurs permettent de se réactualiser pour donner un sens aux sociétés modernes. Ces deux notions sont donc complémentaires parce que la mémoire ne peut exister ou du moins avoir un sens, si elle ne se situe pas dans des cadres sociaux particuliers. C'est en cela que nous pouvons dire que les cadres de la mémoire s'inscrivent dans la durée, tout comme ils se situent hors d'elle.

Les membres des groupes qui composent la société sont amenés à reconstruire la mémoire, ce qui nous laisse entendre « déformer le passé », parce qu'il s'agit de mettre en perspective différentes interprétations de l'expérience à travers de nouveaux cadres sociaux. Cela dit, l'existence de la mémoire dépend de l'unité de vue que partagent les individus et les groupes qui composent la société. De ce fait, la mémoire propose d'homogénéiser les représentations que les individus se font du passé, ce qui contraint à réduire la diversité des souvenirs.

Source : F. Fersadou]

[Transmission : histoire – racines - transmission – non transmission. Il faut s'interroger sur les vecteurs de cette transmission (langage, silence, pratiques, médias). La mémoire est individuelle, familiale et collective (sociale). Attention à ne pas surévaluer le rôle de la transmission familiale (par les parents) dans l'intégration et la construction de l'identité : il y a aussi les pairs, l'école, le quartier, les autres, le reste...]

[Transmission familiale : la transmission s'inscrit dans une relation au temps parce que le présent et le futur se croisent et s'entremêlent au cours d'une interaction entre les membres d'un groupe (ici,

c'est la famille). Elsa **RAMOS** montre que la transmission engage un temps futur, même si elle se déroule dans une relation de type « face-à-face ». Ce que l'auteur explique c'est que la transmission n'a de sens, que si elle s'inscrit dans un temps présent, parce qu'elle n'est possible qu'au cours d'une interaction. Mais ce qui la rend particulière, c'est que l'individu qui engage une transmission fixe un objectif : perpétuer l'objet de la transmission. Il s'agit là d'un « remède » contre l'oubli, mais également d'une volonté de partager quelque chose entre des individus qui ont en commun leur appartenance à la même famille. Selon Jacques **COMMAILLE**, la transmission familiale intergénérationnelle ne se reproduit pas à l'identique. Il est difficile de reproduire à l'identique et donc de transmettre à l'identique parce que les contextes (politique, économique, culturel, historique etc.) de la « société passée » diffèrent de ceux de la « société actuelle ». La transmission familiale intergénérationnelle n'est pas quelque chose de rigide, puisqu'elle permet également à l'individu de se projeter dans l'avenir. L'individu est toujours porté par d'un côté un individualisme et de l'autre un collectif, qui est la famille et l'objet de la transmission.

Source : F. Fersadou – [annexe 3 : concepts et méthodes – texte n° 6](#)

[(Construction du) Lien social : théorie présentée par E. **DURKHEIM** (1858-1917) à travers le concept de solidarité, dont il distingue deux aspects, la solidarité mécanique et la solidarité organique, faisant référence à des métaphores classiques et récurrentes, celles de la machine et de l'organisme humain.

Socialisation : M **WEBER** (1864-1920) et F. **TÖNNIES** (1855-1936) distinguent deux formes (très proches dans leur mode de différenciation de celles de Durkheim) : la socialisation communautaire et la socialisation sociétaire.

Source : A. Amen – [annexe 3 : concepts et méthodes – texte n° 2](#)

[Laïcité : désigne le principe de séparation des pouvoirs politique et administratif de l'État du pouvoir religieux. Le mot "laïc" est issu du latin laicus, de même sens, lui-même issu du grec laikos, qui signifie « qui appartient au peuple » par opposition aux organisations religieuses. La conception française est, dans son principe, la plus radicale des conceptions de la laïcité (comparativement), quoiqu'elle ne soit pas totale.

La justification de ce principe est que, pour que l'État respecte toutes les croyances de manière égale, il ne doit en reconnaître aucune. Selon ce principe, la croyance religieuse relève de l'intimité de l'individu.

Source : Wikipédia – [annexe 2 : concepts et méthodes – texte n° 7](#)

[Nation ... La « **mémoire patrimoine** » [...] est la transformation en bien commun et en héritage **collectif** des enjeux traditionnels de la mémoire elle-même. »

Autrement dit, c'est l'« épuisement des oppositions classiques » comme France nouvelle contre France ancienne, France laïque contre France religieuse, France de gauche contre France de droite etc., mais qui n'empêche pas les filiations, les fidélités et les divisions nécessaires à la démocratie (clivage gauche/droite). Cette transformation patrimoniale de la mémoire s'exprime d'une part, par « la remontée du **refoulé** national » dans la conscience collective, dont les événements les plus douloureux et sensibles. Et d'autre part, l'attachement aux « **valeurs-refuges** » comme la République alimentée par le sentiment **d'appartenance** à la nation. Cette revendication de la nation s'exprime à travers un attachement à la **singularité** nationale (la nation est unique) combiné à une « adaptation nécessaire » aux nouvelles conditions engendrées par exemple, par l'insertion européenne de la nation. Autrement dit, nous revendiquons que la nation est unique, mais en même temps, il s'agit de s'adapter aux nouveaux modes de vie, à l'immigration etc. engendrés par l'union européenne et la mondialisation. La mémoire patrimoine apporte des transformations décisives, parce qu'elle porte en elle le **renouvellement** de l'« approche **historique** de la France par la mémoire ».

Source : P, **NORA** – F. Fersadou – [annexe 3 : concepts et méthodes – texte n° 8](#)

[De la question du désir « Où en es-tu ? (...) Dounia, promets-moi de ne faire ton choix qu'en fonction de ce que tu ressens et non en fonction de ce que les autres pensent... Ne laisse personne choisir pour toi. Cherche au plus profond de toi ce qui te fait vibrer, ce qui te transporte, ce pour quoi tu es née et pour quoi tu vis. » (Fadwa ISLAH dans « Lettres à un jeune marocain »).

La tendance serait, en travail social et de manière plus générale, de « rabattre » l'homme du côté du « besoin », de ce qui s'évalue, de ce qui se mesure et de ce qui peut se satisfaire – dans un ordre croissant, du besoin élémentaire tel que « manger » au besoin supérieur d'estime et d'accomplissement personnel. Les nombreux dispositifs d'aide sociale et d'action sociale sont conçus pour permettre à l'individu « exclu » de passer du statut d'exclu au statut « d'inséré » (ou d'inclus) par paliers successifs selon le modèle rarement contesté de la pyramide de Maslow. Le besoin est résolument enraciné dans, non pas le « réel » mais la « réalité » : avant de penser une orientation professionnelle (ou à un emploi fortement hypothétique), tel jeune a besoin d'actions de socialisation lui permettant d'acquérir des « automatismes » tels que se lever, se laver, accepter les ordres d'un autre, etc. Eventuellement, il sera après cela question d'estime de soi, de confiance en soi et des stages spécialisés pourront lui être proposés. Principe de réalité... Jean MAISONDIEU, abordant ni la question du besoin ni celle du désir, nous invite néanmoins à interroger cette manière de considérer l'individu exclu : le processus même d'insertion qui fait de l'autre un étranger à soi est disqualifiant pour cet « autre » et génèrerait de l'exclusion.

Introduire la question du désir fait peur, car le désir ne s'aborde que du côté du « rêve » ou encore du « fantasme ». L'objet du désir n'a pas prise avec le « principe de réalité » : je peux désirer ce que je ne pourrai jamais avoir. Et c'est en cela qu'introduire la question du désir dans l'intervention sociale peut paraître contradictoire avec la finalité même du travail social. Pourtant, lorsqu'on s'autorise à dévoiler, pour soi, ce qui nous fait « vivre », « aimer » ou « vibrer », nous touchons du doigt ce qui constitue le véritable moteur de notre existence.

Source : I. GUEDEL, travailleuse sociale.

A lire : Pierre REY, « Le désir » ; Jean MAISONDIEU, « La fabrique des exclus » ; « Lettres à un jeune marocain » choisies et présentées par Abdellah TAIA.]

[Indications méthodologiques : Les présupposés théoriques relatifs aux processus d'intégration sont ancrés dans une approche constructiviste : il ne s'agit pas de savoir si un groupe de personnes est plus ou moins bien intégré dans un système social donné, mais de comprendre comment les modalités d'intégration se structurent dans ce système social, à partir des interactions entre les différentes personnes et groupes de personnes qui composent ce système. (...)

Source : A. Amen – [annexe 3 : concepts et méthodes – texte n° 9](#)]

[RA comment ? : il ne faut pas reproduire le schéma classique de l'enquêteur et de l'enquêté où le « public » est un « objet » d'étude. Il faut partir d'un problème social « à régler » et que toutes les personnes impliquées dans la recherche-action soient à la fois demandeuses et actrices de la réflexion et du changement : dans notre cas, il faudrait une « égalité » d'intérêt et d'implication entre les jeunes ou les adultes, les éducateurs et les « experts ». De plus, il doit y avoir une forme de dialectique, d'aller-retour très serré entre recherche et action mais dans laquelle l'action prime : on réfléchit au problème qui nous préoccupe, on pose des hypothèses, on se met d'accord sur une action pour provoquer un changement et on voit ce que cela produit comme effets (attendus ou pas), on analyse et on continue ainsi la démarche.

Source : C. Lefebvre – [annexe 3 : concepts et méthodes - texte 10](#)]

[Ethnométhodologie et sociologie interactionniste : GARFINKEL développe une conception qui conteste la sociologie traditionnelle : « le sociologue ne doit pas étudier les phénomènes sociaux comme des choses - selon la formule de DURKHEIM - mais comme des procès construits par des sujets et différenciellement reproduits » (BACHMANN et al, 1981:139). L'entretien ou le

questionnaire ne peuvent rendre compte des méthodes déployées par les acteurs pour construire la réalité sociale.(...) L'**ethnométhodologie** relève du paradigme interprétatif : les actions n'ont pas de significations stables et prennent un sens en fonction de leur contexte d'émergence. Ce lien structurel entre les activités (y compris langagières) et le monde se trouve souligné par **VION** (1999) : « langage et situation sont donc en interrelation constante et, plutôt que de tomber dans un déterminisme unidirectionnel, se déterminent de manière réciproque ».(...) L'individu est avant tout ici un acteur de la réalité sociale qu'il contribue à reconstruire constamment. Les institutions ne sont plus des formes sociales totalement définies en dehors des acteurs ou productrices de normes sociales s'imposant à ceux-ci.(...) Les différentes formes de la conversation, considérée comme une des matrices fondamentales de la réalité sociale, apparaissent un des lieux d'exercice et d'apprentissage des ethnométhodes permettant la coordination des actions. Sur le plan méthodologique:

- l'observation des acteurs en situation constitue nécessairement la première étape de la recherche. Les méthodes développées par les acteurs n'étant pas accessibles d'emblée, l'enregistrement des situations ou des conversations s'impose.

- Celui-ci doit abandonner l'idée de construire des hypothèses avant d'avoir observé, enregistré.

- Il procède à la description de l'organisation et des actions des membres.

- Il choisit délibérément de mener une recherche assez locale.

- Enfin, il doit situer le contexte des actions des membres de la communauté.

Source : G. Spigolon – [annexe 3 : concepts et méthodes – texte n° 11](#)]

[Méthodologie des entretiens : Quel statut accorde t-on à la parole?

DUBAR et **DEMAZIERE** proposent trois postures pour répondre à cette question:

- La première posture concerne « la posture illustrative », il s'agit d'une manière d'utiliser les entretiens dans l'écriture, autrement dit, c'est une manière de citer. Ce type d'utilisation du discours correspond souvent à l'analyse de discours appelé « analyse du contenu », c'est-à-dire qu'il y a d'abord un travail de catégorisation qui a été fait et une grille d'entretien.

- La seconde concerne « la posture restitutive » qui consiste à laisser une grande place à la parole des individus, ce qui conduit à « restituer des savoirs sociaux des sujets » qui est la démarche de l'ethnométhodologie en réaction à la démarche théoriciste (=utilisation de la théorie). L'ethnométhodologie est l'idée selon **GARFINKEL**, que les individus ne sont pas des « idiots culturels », donc qu'ils sont conscients de leurs actions.

- La troisième concerne « la posture analytique et les reconstructions de sens », qui postule que le propos tenu par un individu en situation d'entretien ne parle pas de lui-même, c'est-à-dire qu'il s'agit de distinguer la signification linguistique, du sens subjectif. Il s'agit ici de saisir des mots, de la phrase et du discours, ce qui est pour **DUBAR** l'objet de la sociologie compréhensive (faire la part entre le sens manifeste qui est de l'ordre du linguistique et du sens qui est d'un ordre plus subjectif (sens est donné par l'interviewé).

Source : F. Fersadou – [annexe 3 : concepts et méthodes – texte n° 12](#)]

- **Les réunions** : (comptes rendus en **annexe 4**)

- 21/01/08 – 25/02/08 – 10/03/08 - 07/04/08 – 09/06/08 – 15/09/08 – 06/10/08 – 01/12/08 – 05/01/09 – 09/02/09 – 09/03/09 – 29/05/09 – 22/06/09 – 27/10/09 – 08/12/09

- **Les conférences et séminaires** :

(quelques comptes rendus ajoutés en **annexe 5**)

- Séminaire sur le thème de la laïcité et laïcité et prévention spécialisée avec Madame **COSTA-LASCOUS**, à l'IRTS de Metz (05/03/08) – CR en annexe

- Rencontre-débat « jeunes de Metz-Borny et Talange, au collège des Hauts de Blémont de Metz-Borny (01/04/08)
- L'individu et ses supports identitaires, au forum de l'IRTS de Lorraine-Nancy (25/10/08)
- Hommes et usines : Histoire(s) et mémoire(s) des immigrations en Lorraine, colloque du 09 mai 2008 – CR en annexe.
- Immigration en Lorraine : de l'histoire aux mémoires. IRTS de Lorraine-Metz (07/11/08) – CR en annexe.
- Rencontres en Lorraine 2008 : immigration coloniale et post-coloniale et immigration européenne, à l'UFR Paul Verlaine de Metz (26/11/08) – CR en annexe
- séminaire sur les discriminations organisé par le GAR à Metz le 26/03/09 ;
- colloque sur les jeunes issus de l'immigration en Europe organisé par l'AROFÉ le 30/04/09

III - Bilan provisoire et pistes de réflexion

Ou : comment on comprend aujourd'hui la question de départ.

III – 1. D'une revendication culturelle à un sentiment de discrimination sociale

Comment expliquer, chez certains jeunes dont les parents ont vécu un parcours migratoire, un attachement revendiqué à une identité étrangère alors qu'ils ont grandi et vivent en France depuis de nombreuses années ? Cette revendication a-t-elle des points communs et des différences avec celle des jeunes dont les parents n'ont pas connu de parcours migratoire et vivant dans des territoires suburbains ou ruraux ?

Au terme de cette enquête exploratoire, nous nous proposons d'examiner la pertinence de cette question et les caractéristiques de cette revendication.

Si cette interrogation est considérée comme pertinente par les interviewés de notre échantillon, la phase exploratoire éclaire les motivations de cette revendication.

- En effet, elle renvoie à un sentiment de discrimination vécu douloureusement par ces jeunes qui souhaitent être considérés comme français. Il s'agit pour eux de signifier qu'ils se sentent stigmatisés. Ils se sentent exclus, habitent et vivent dans des quartiers considérés comme des ghettos sociaux. Aussi, la visée de cette revendication est-elle implicitement, non pas culturelle mais sociale. Elle renvoie donc au sentiment d'être disqualifié, stigmatisé, et pose l'identité culturelle comme un vecteur signifiant de cette discrimination sociale.

- Les interviewés considèrent que cette revendication existe bel et bien dans le discours de certains jeunes mais que celle-ci ne fait pas l'objet d'une évolution particulièrement significative. Cet attachement à une identité étrangère pose que les acteurs se vivent dans leur singularité culturelle, mais que celle-ci ne pose pas problème en termes de citoyenneté dès lors qu'elle peut exister dans un espace familial et privé.

- En cela, il nous semble qu'elle réaffirme le principe de laïcité tout en interrogeant les limites de celui d'égalité dans l'accès aux droits fondamentaux.

Enfin, cette enquête exploratoire nous a permis d'essayer de qualifier cette revendication. Elle apparaît :

- Posée comme radicale sur la forme et sur le fond, dans l'ici et maintenant d'une rencontre ; elle est donc contextuelle, produite dans le cadre d'un rapport social spécifique qui est celui de la rencontre de jeunes, quelquefois en groupe, qui s'adressent à des représentants d'une organisation sociétale, en l'occurrence des travailleurs sociaux, dont la fonction est d'être à l'écoute de leurs difficultés

- Relative à des faits identitaires vécus, souvent discriminatoires, ou au sentiment d'être discriminé, au nom de l'appartenance à un groupe social ou culturel,

- En lien avec la perception ou le sentiment d'une mémoire collective défaillante et donc non reconnaissante de leur place dans l'histoire de France

- Réactive à des valeurs collectives qui ne font plus sens pour ces jeunes et dont le vide laissé paraît comblé par des valeurs plus locales, partagées et valorisées dans les groupes sociaux d'appartenance, qui proposent des modèles identificatoires structurants sur le plan identitaire.

III – 2. Aborder sans détour la question des discriminations

Ce travail en commun autour de la recherche-action a amené les éducateurs à s'interroger sur leurs propres résistances à aborder avec les jeunes les questions que nous nous posons alors qu'il paraissait pourtant évident que les réponses ne peuvent venir que d'eux. Ainsi, les jeunes disent très souvent être victimes de discriminations. Et pourtant, dans les actes qu'ils posent et dans leurs prises de parole, ils peuvent se montrer particulièrement excluants.

Il y a quelque chose qui fait blessure, souffrance dans leur histoire et qui ne peut pas s'exprimer. Il y a un sentiment de dévalorisation et de discrimination. Ce malaise indicible trouve, rencontre une explication « rationnelle », simpliste : c'est parce que je suis « d'origine » ! L'expression d'une blessure indicible rencontre un discours réducteur.

Notons que cette tendance à la simplification n'est pas spécifique aux jeunes : elle est générale dans une société de la performance, de l'ostentatoire où il faut se montrer, être visible pour exister. A cela s'ajoute une tendance à nier l'altérité et à rejeter l'autre.

Revendiquer, c'est une manière de réparer, de gratifier une identité niée souvent réduite, caricaturée (un musulman qui se revendique comme tel est à surveiller !!)

Cette revendication d'une culture d'origine n'est pas propre aux jeunes dont les parents ont eu un parcours migratoire : des personnes d'âge mûr nées en France et y vivant depuis leur naissance se revendiquent comme italiennes par exemple !

Les enjeux autour de la nationalité ont changé. Avant, c'était surtout une question administrative, de « papiers ». L'enjeu aujourd'hui, c'est l'identité nationale. C'est l'amalgame identité/nationalité et l'usage politique qui en est fait qui est problématique. Une génération a rejeté le nationalisme, les hymnes et les drapeaux ; aujourd'hui, des jeunes (re)brandissent des « étendards nationaux » ?!

Il y a des points communs avec les jeunes du rural : eux aussi sont/se sentent exclus, sont/se sentent discriminés et se réfugient dans une posture revendicative mais avec une grande dimension anxieuse, une crainte du vide, du néant qui s'exprime dans la violence.

Il y a un lien mais pas de « cause à effet univoque » entre transmission ou non transmission et problèmes identitaires.

III – 3. Une contribution à la vie de la cité

La prévention spécialisée est un lieu spécifique de la sphère sociale où se rencontrent différents acteurs : salariés, bénévoles, militants ou usagers (permanents ou occasionnels). Chaque individu est porté par ses objectifs, ses désirs, mais aussi par ses représentations. Par le biais de la RA (recherche-action), les éducateurs, usagers et les autres individus participant au projet collectif construisent un type d'interaction spécifique, qui ne se réduit pas à une action éducative classique.

La prévention spécialisée cristallise une offre et une demande spécifiques entre les différentes parties, pour au final, élaborer et participer à un projet commun qui contribue à la vie de la cité ; il s'agit donc d'une expression individuelle et collective de la citoyenneté.

Cette dernière est au cœur des débats produits par la société, mais comment pouvons-nous expliquer l'intérêt qu'elle suscite ?

Numa MURARD nous explique qu'« on ne parle jamais tant de citoyenneté que lorsqu'elle ne paraît plus aller de soi » ; autrement dit, la citoyenneté est un processus qui se construit tout au long de la vie d'un individu. Elle est nécessaire, non seulement pour légitimer l'Etat, mais aussi pour la construction du devenir individuel et collectif des membres de la société.

Au regard de ces éléments de réponse, nous pouvons dire qu'il n'existe pas une citoyenneté type ou idéale, de ce fait, il serait plus juste de parler de citoyennetés, qui se caractérisent avant tout par la pluralité.

Une action peut prendre un sens singulier pour un individu mais pas pour un autre ; autrement dit, chaque individu porte un regard qui lui est propre sur l'action mise en œuvre. Par exemple, au nom de l'égalité républicaine, les actions associatives et/ou sociales peuvent viser la « valorisation » des usagers présentés comme stigmatisés ou « victimes d'injustices ».

Les manifestations (spectacles, cafés-débats etc.) mettent à jour un travail de terrain quotidien, marqué par les contraintes et les initiatives mises en œuvre par une équipe de professionnels et d'usagers souvent anonymes.

L'anonymat de ces acteurs-citoyens peut être levé, selon les contextes, pour marquer les actions ou manifestations de « figures de la revendication » et ainsi, rendre visibles les luttes citoyennes. Au cours de certaines manifestations, les stigmatisations peuvent faire l'objet d'une « théâtralisation », pour être au final neutralisées. Le jeu et la mise en scène permettent aux « stigmatisés » de se distancier de l'objet de la rencontre (par exemple, une rencontre autour des thèmes de la discrimination ou des inégalités, etc.), et ainsi, de poser un débat et des échanges moins conflictuels. Par cette démarche, l'objectif fixé par les différents groupes (consolidation des liens, construction de la confiance, solidarité sociale, rencontres, etc.) a plus de chance d'être atteint.

Ces actions présentent, d'une certaine manière, une sorte de « résultat », à un moment donné, du travail fourni antérieurement par l'ensemble des acteurs sociaux. L'objectif indirect des ces structures de quartier et de leurs usagers n'est pas seulement d'organiser des manifestations revendicatrices ou divertissantes, ce qui bien entendu, accentue la dynamique des actions individuelles et collectives ; mais il s'agit d'organiser une rencontre qui vise un objectif déterminé : renforcer et entretenir les liens singuliers, mais fragiles qui unissent les usagers et les professionnels. Cette construction permanente de la confiance et de l'intérêt que suscitent les actions proposées, est fondamentale pour la réussite et la mise en place d'actions futures. De nouvelles ambitions émergent à chaque action dite « réussie », pour des acteurs-citoyens qui font de la réussite sociale et de la créativité, des vecteurs de valorisations individuelle et collective.

L'espace public est un lieu d'expression des luttes pour la visibilité des populations stigmatisées. Les acteurs associatifs et les travailleurs sociaux sont les témoins privilégiés de cette expression complexe et souvent considérée quelquefois comme illégitime, parce qu'elle se distingue des formes traditionnelles reconnues des luttes pour la visibilité. Il leur revient la responsabilité d'entendre et de faire entendre une parole citoyenne exigeante.

Ouvrages de référence

- AMOSSY Ruth, HERSCHBERG PIERROT Anne, *Stéréotypes et clichés*, Paris, NATHAN, 1997.
- BACHMANN, C., LINDENFELD, J., SIMONIN, J., (1981). *Langage et communications sociales*, Paris : Hatier.
- BATAILLE Philippe, *le racisme au travail*, Paris, LA DECOUVERTE, 1997.
- BAUBEROT Jean, *Histoire de la Laïcité en France*, PUF, Que sais-je n° 3571, 2000.
- BAZIN Hugues, <http://www.recherche-action.fr/ParHuguesBazin.html#Topic4> et espace-populaire@recherche-action.fr.
- BECKER Howard, *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, Paris, METAILIE, 1985.
- BELBAHRI Abdelkader (sous la direction), *Les enjeux de la reconnaissance, des minorités : les figures du respect*, Paris, L'HARMATTAN, 2008.
- CASTEL Robert, *L'exclusion en question*, Lien social et politique n°34, 1995.
- COMMAILLE Jacques, *La transmission entre les générations : un enjeu de société*, Paris, FAYARD, 1998.
- COSSEE Claire, LADA Emmanuelle, RIGONI Isabelle, *Faire figure d'étranger (regards croisés sur la production de l'altérité)*, ARMAND COLIN, Paris, 2004.
- DE GAULEJAC Vincent, *Les sources de la HONTE*, Paris, DESCLEE DE BROUWER, 1996.
- DE GAULEJAC Vincent, TABOADA LEONETTI Isabel, *La lutte des places*, Paris, DESCLEE DE BROUWER, 1994.
- DE SINGLY François, *Libres ensemble : individualisme dans la vie commune*, Paris, NATHAN, 2001.
- DEMAZIERE Didier, Dubar Claude, *Analyser les entretiens biographiques*, les presses de l'Université Laval, 1998.
- DUBAR Claude, *La socialisation*, Paris, ARMAND COLIN, 2000.
- DURKHEIM Emile, *Dictionnaire de sociologie*, Le Robert, SEUIL, 1999.

- FISCHER G.N. (1987). *Les concepts fondamentaux en psychologie sociale*, Dunod, Presse Universitaire de Montréal.
- GARFINKEL, H. (1984). *Studies in Ethnomethodology*, Cambridge: Polity Press. (Edition originale 1967).
- GEERTZ Cliff, *Différences dans la civilisation*, Paris, DESCLEE DE BROUWER, Paris, 2002.
- GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, Paris, LES EDITIONS DE MINUIT, 1974.
- GRAWITZ Madeleine, *lexique des sciences sociales*, 7^{ème} édition, DALLOZ, 1999.
- HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, FELIX ALCAN, 1925.
- JACQUES-JOUVENOT Dominique, *Le choix du successeur et transmission patrimoniale*, Paris, L'HARMATTAN, 1997.
- JODELET Denise (ss la dir), *Les représentations*, Paris, PUF, Sociologie d'aujourd'hui, 1990.
- MAISONDIEU Jean, *La fabrique des exclus*, Paris, Bayard Editions, 1997.
- MICHELE Olivier, *Envers et revers de la transmission*, ethnologie française, volume 30, n°3, 2000, p145.
- NOIRIEL Gérard, *Le creuset français : histoire de l'immigration du XIXème siècle*, Paris, SEUIL, 1988.
- NORA Pierre, *Les lieux de mémoire*, II. La Nation, tome 3, Paris, GALLIMARD, 1986.
- RAMOS Elsa, *Des stratégies individuelles de composition avec les règles de transmission : de l'héritage à l'héritier*, lien social et politiques, n°53, 2005.
- ROQUEFORT Daniel, *le rôle de l'éducateur. Education et psychanalyse*, l'Harmattan, 1996.
- ROUZEL Joseph, *le travail d'éducateur spécialisé, Ethique et pratique*, Dunod, 2004.
- SAYAD Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, tome 1. L'illusion du provisoire, Bruxelles, DE BOECK, 1991.
- TAIA Abdellah (choisies et présentées par), *Lettres à un jeune marocain*, Paris, Editions du Seuil, 2009.
- TÖNNIES, *Dictionnaire de sociologie*, Le Robert, SEUIL, 1999.
- VION, R. (1999). Linguistique et communication verbale. Dans Gilly, M., Roux, J.P., Trognon, A. J.F (Eds), *Apprendre dans l'interaction*, (41-67). Nancy: PUN.
- WEBER Max, *Dictionnaire de sociologie*, Le Robert, SEUIL, 1999.

ANNEXES

Sommaire Annexes

Annexe 1 Retranscription d'un entretien	31
Annexe 2 Esquisse de Journal de bord	48
Annexe 3 concepts et méthodes.....	54
1) <u>Jeunes dits « issus de l'immigration » et politique d'intégration : un non sens ! Murielle MAFLESSOLI</u>	54
2) <u>Contribution à une réflexion sur le thème de l'intégration - Arsène Amen</u>	66
3) <u>Préjugés, stéréotypes – Gilles Spigolon</u>	70
4) <u>Stéréotypes et préjugés: les fondements de la psychologie sociale. Fatma Fersadou</u>	73
5) <u>La construction identitaire: une quête aux multiples visages. Fatma Fersadou</u>	75
6) <u>La transmission familiale – Fatma Fersadou</u>	78
7) <u>A propos de la laïcité : Exposé de Claire Lefebvre - 25.04.08</u>	82
8) <u>« Les lieux de mémoire » - Pierre NORA, II, la Nation (tome 3), Gallimard, Paris, 1986, p 667 (Fatma Fersadou)</u>	86
9) <u>" Les processus d'intégration à partir de l'exemple des jeunes issus de l'immigration algérienne" - Arsène Amen</u>	89
10) <u>Une R.A ... comment ? Claire Lefebvre – 1.09.07</u>	92
11) <u>Quelques mots sur l'ethnométhodologie et sur les fondements de la sociologie interactionniste – Gilles Spigolon</u>	93
12) <u>Quel statut accorde t-on à la parole? Fatma Fersadou</u>	95
Annexe 4 – comptes rendus de réunions	98
Annexe 5 LES CONFERENCES	119
A) <u>La Laïcité - Conférence de Mme Costa-Lascoux à Metz - le 05.03.08</u>	119
B) <u>« Hommes et usines : Histoire (s) et mémoire (s) de (s) immigration (s) en Lorraine et grande région ». Colloque du 09 mai 2008</u>	121
C) <u>L'immigration en Lorraine - Conférence du 07 novembre 2008 - P. Galloro et A. Boubeker</u>	122
D) <u>« Immigration coloniale et post-coloniale et immigration européenne » - Colloque UFR Paul Verlaine de Metz du 26 novembre 2008</u>	125

Annexe 1 Retranscription d'un entretien

Nous avons souhaité, dans cette phase exploratoire, tester l'intérêt et la pertinence de notre démarche en demandant à trois jeunes connaissant Vivre dans la ville leur avis sur notre question de départ.

Entretien 03.08 : jeune homme- 23 ans- bac+2- français- parents venus d'Algérie.

Claire : « Le 1^{er} truc que je te disais c'est un dialogue, un témoignage des parents sur leur parcours de (...) et puis le 2^{ème} euh, comment que je te dirais, (...) le 2^{ème} axe et c'est plus là que j'aurais besoin de ton avis, (...) de ton point de vue, de ton expérience, pour voir si j'me (...) trompe ou pas ! C'est sur le (...) ce que ressentent les jeunes en ce moment. Et les jeunes surtout de la deuxième ou de la troisième génération, ceux qui sont nés, les jeunes que je connais depuis qu'ils sont tout petits, qui sont nés en France. Euh, et qui sont (...) dont les parents ont eu un parcours migratoire, c'est-à-dire qui sont venus, qui ont immigré. »

X (homme) : « D'accord. »

Claire : « Euh, moi je ressens un certain nombre de choses, de malaises en ce moment. Je voudrais savoir si tu ressens la même chose ou pas. Euh, ton avis ou ton point de vue là-dessus. J'te lis ce qui, j'dirais ce qui me fait soucis ».

X (homme) : « D'accord. »

Claire : « Et j'ai vraiment besoin, je voudrais pas t'influencer, c'est pas parce que je ressens quelque chose que j'ai raison. Et c'est pour ça que je veux vraiment demander, le point de vue ou l'avis des gens. Alors voilà la question centrale : cette recherche-là, nous on la fait ici, mais y'a aussi des gens comme j'te disais y'en a en Moselle, y'en a en Alsace, y'en a dans les Ardennes, y'en a un p'tit peu partout, avec des jeunes et c'est ça l'intérêt aussi. C'est après on discute tous ensemble et on voit si on ressent la même chose (...) ou pas. Mais l'idée c'est, le but de cette réflexion-la, c'est (...) d'entamer un dialogue pour mieux se comprendre et aussi pour que chacun se sente mieux là où il est, euh, (...) dans sa vie de tous les jours. Alors on sait bien qu'en discutant on change pas le monde, mais quelquefois, pouvoir mieux se comprendre, prendre le temps de s'écouter pour mieux se connaître et mieux se comprendre (...) c'est déjà pas mal.

Alors voilà mes constats de départ : de plus en plus souvent et de plus en plus fort, de jeunes garçons et jeunes filles, nés pour la plupart en France ou alors venus tout petit, dont les parents sont originaires du Maghreb, nous disent aujourd'hui : je ne suis pas français, je suis arabe, ou je suis algérien, ou marocain, ou tunisien, ou je suis musulman. Pour certains, être traité entre guillemets de « français » relève presque de l'insulte. On retrouve cette revendication identitaire, liée au pays d'origine, chez les parents, chez les mamans en particulier. Ce qui n'était pas le cas, il y a une dizaine d'années. C'était en tout cas moins flagrant.

Donc, ça c'est la première partie, c'est quelque chose que je ressens, euh (..) depuis quelques années. Euh, ma question c'est : « est-ce que toi, (...) tu ressens la même chose ? Ou pas ? »

X (homme) : « Ben ça dépend en fait où tu te places, parce que si tu te places du (...) du point de vue des jeunes, (Claire : « Oui. ») à mon avis, ils ressentent exactement ce que t'as

dit, oui c'est exactement ce sentiment de pas être français. Mais ça, ça vient du fait euh (...), avec les discriminations qu'ils ont connues depuis qu'ils sont petits, (Claire : « Oui. ») euh, tu vois en fait on leur a fait sentir qu'ils étaient pas du tout français, tu vois ? (Claire : « Oui. »). J' pense que quand tu grandis et que depuis que t'es petit, on te fait sentir que t'es pas français, ben à la fin, tu peux pas te sentir français, tu vois. (...) En fait, depuis que t'es petit, tu t'y habitues, tu te mets les idées dans la tête et ben, à la fin tu peux que te sentir comme ça. Si depuis qu'on était petit, on nous a traités comme (...), enfin, on nous a traité (...). Si on avait senti qu'on était français comme tout le monde, tu vois ? (Claire : « Oui. ») On n'avait pas subi de discriminations, et ben peut-être que maintenant, on revendiquerait peut-être plus le fait d'être français et on accepterait volontairement le fait qu'on a des origines étrangères, mais on se sentirait français. Mais, étant donné que depuis qu'on est petit, on a souvent subi des discriminations, que ce soit à l'école, euh (...) enfin partout (Claire : « Oui. »), dans le sport euh, partout, parce que y'a des discriminations partout, tu vois on va pas faire tout l'étal de toutes les discriminations qu'il y'a en France, mais (...) dans le travail, tu vois ? (Claire : « Oui. ») Même par rapport euh, pour les jeunes qui n'ont pas de travail, même y'en a qui vont en boîte de nuit, tu vois ? Quand tu sais tu vas en boîte de nuit, voilà une dizaine. On te laisse pas rentrer parce que t'es d'origine maghrébine ou (...). Voilà, donc euh, toi tu te dis j'ai rien fait, voilà j'ai pas choisi mes origines, c'est comme ça, donc t'es fier d'avoir tes origines, mais en même temps, t'en as qui sont, tu vois ça les blessent les discriminations, tu comprends ? Et si tu te places du côté des parents, j' pense en fait que les parents avaient un rêve en venant en France, tu vois ? Ils rêvaient de l'intégration, ils rêvaient d'une vie meilleure que ce qu'ils ont laissé. Et pour certains, ils avaient une vision temporaire des choses, tu vois ? Ils pensaient venir, travailler, mettre de l'argent de côté et repartir dans leur pays. En fait, ils se sont vite rendus compte que le rêve, c'était pas aussi beau que ça. C'était pas un rêve du tout, dans la réalité on nous a mis dans les cités et tout. On leur a dit, qu'ils étaient là temporairement. En fait, ils sont restés, y'en a qui sont là depuis plus de 30 ans. Voilà, tu vois, en fait y'a des illusions, euh, y'a des désillusions qu'ils ont eues alors maintenant ils se retournent vers ce qu'ils ont de plus cher, c'est le pays tu vois. C'est ça en fait, c'est le seul moteur, le seul truc qui les fait encore espérer à des choses positives. Tu vois, ils pensent un jour finir leurs jours au pays, tranquillement. Alors c'est pour ça qu'ils se sentent euh, en plus et euh, ils se ressentent plus euh, étrangers qu'avant, tu vois ? (...). Voilà. »

Claire : « Et toi, tu euh, donc ce que je te dis là, des jeunes qui sont vraiment euh, même euh, j'ai même moi aussi l'impression que c'est encore plus marqué chez les plus jeunes. Tu vois, comme quand on est au gymnase et puis que euh, qu'y a des matchs et ben, ils sont forcément euh (...), Algérie-Maroc et je sens même euh, que y'a comme une euh, un peu comme une rivalité entre eux, (...), tu vois des divisions entre eux, des rivalités ou des jalousies entre algériens et marocains. Et ça me fait toujours drôle d'entendre des petits, tu vois, 8, 9, 10, 11 ans dire euh, c'est un marocain, c'est un algérien. Alors qu'en fait, ils ont euh, ils sont vraiment nés en France et même parfois leurs parents sont là depuis très très longtemps. Donc leurs parents sont arrivés tout jeunes et ça me surprend toujours de les entendre dire euh, non seulement je suis algérien ou marocain, mais même (..) je suis pas français. Au sens euh, un peu dur du (...) euh, un peu rebelle quoi. »

X (homme) : « Ben en fait, moi je pense que voilà, après c'est l'héritage, tu vois? Toi tu sais que tes parents, y'a des parents qui se sentent pas français, leurs grands frères et sœurs se sentent pas français. En fait, j' pense que le sentiment, il se renforce avec les générations, tu vois ! Tant que les choses ne changeront pas, le sentiment ne fera que de se renforcer de générations en générations, donc euh (...). Après tu vois, j'dis pas que c'est normal, faut comprendre. »

Claire : « Donc, c'est un peu un double aspect, quelque chose de euh, c'est comme une réaction au fait que, on n'est pas considéré comme français, donc, on (...) on ne se sent pas français parce qu'on est pas reconnu comme tel, mais dans le fait de dire, je suis algérien ou je suis marocain, y'a aussi une revendication positive, à savoir un attachement aux parents, aux grands-parents et puis au pays d'où sont venus euh, d'où sont venus les parents. C'est un peu un double euh, (...). »

X (homme) : « Wouaih, en plus euh, le fait d'aller en vacances, enfin, pour ces personnes, tu vois ? Chaque été partir en vacances là-bas, tu vois (...), ça fait que t'oublies pas du tout. Y'en a même qui attendent impatiemment les vacances pour retourner au pays, tu vois ? Donc euh, c'est normal qu'après (...), c'est normal que (...), en plus ça accentue encore plus leur sentiment puisque tu vas tous les ans là-bas, tu vois ? »

Claire : « Et toi spontanément, si on te demande euh, (...) c'que (...) comment tu te définirais ou comment est-ce que tu te définis : je suis français ? Ou qu'est-ce qui te viendrait le plus (...), ou ça dépend (...) ? »

X (homme) : « Wouaih, nan ça dépend, ça dépend des moments en fait. Ça dépend vraiment des moments. Tu te sens français, quand (...), on va dire entre guillemets, « quand la France a besoin de toi », tu vois ? Genre, pendant les élections tout ça, genre on va te traiter comme un français, tout ça. Alors que dans la vie de tous les jours, ben (...) y'en a quand même qui te montrent du doigt, tout ça, qui (...) »

Claire : « Toi par exemple, personnellement dans ta vie, tu penses que (...) enfin même tu as subi des discriminations ? »

X (homme) : « Oui. »

Claire : « Des choses euh, (...) difficiles, euh (...) ? »

X (homme) : « Ben, quand j'étais petit par exemple, euh, tu vois (...) au bureau de tabac, là-bas à côté de chez nous, au square (...), ben genre le X(homme) nous laissait pas rentrer si on n'avait pas d'argent sur nous, tu vois il croit qu'on allait le voler. Alors que nous, on venait que pour regarder les magazines, tu vois ? Et pis pour voir, pour faire notre choix, tu vois ? Comme tout le monde, comme tout consommateur lambda. Mais, nan (...). »

Claire : « Et tu penses pas qu'il faisait aussi avec les petits enfants français, qui avaient pas trop de sou ou (...) ? »

X (homme) : « Ben nan, parce que y'en avait parmi nous des enfants français et eux, ils avaient le droit de rentrer, tu vois ? Eux, il les soupçonnait pas, parce qu'il pensait pas qu'ils allaient voler quelque chose dedans. C'est pas pour autant qu'on a volé quelque chose, tu vois ? Mais c'est (...), peut-être qu'il applique le principe au crime réunit ou j'sais pas ! Mais dans ce cas tu l'appliques à tout le monde ou tu l'appliques à personne, c'est comme ça. »

Claire : « Et par exemple, à l'école ? T'as senti des choses euh (...) ? »

X (homme) : « Euh, à l'école, jamais. En fait, moi personnellement, j'avais des bons résultats scolaires, tu vois ? Donc, je (...) tu seras pas discriminé avec de bons résultats scolaires. Mais par exemple, pour celui qui a de mauvais résultats, tu sens quand même que (...). »

Claire : « C'est souvent l'explication (...). C'est ça, c'est difficile de faire la part des choses entre (...). Moi ; j'ai souvent entendu que le prof est raciste. Et après quand tu, y'a des situations : c'était vrai, faut le reconnaître. Mais souvent, quand on décortique bien les situations, c'est pas forcément vrai quoi. »

X (homme) : « Nan, mais moi, j'ai jamais eu de problème avec eux, parce que j'avais de bons résultats tu vois ? Mais je connais des amis qui ont (...), wouaih j'ai des copains qui ont, tu vois que tout au long de leur scolarité, qui eux avaient pas trop de bons résultats, tu vois ? Mais tu sais, tu vois (...), ils jouent pas aussi seulement par le fait de l'origine entre guillemets « raciale », c'est aussi par l'origine sociale, tu vois ? C'est tu vois, tu sais que tu viens d'un quartier, quand tu vas vouloir discuter, le prof, il doit se dire : wouaih, celui-là c'est un enfant gâché, ça y'est c'est fini pour lui tu vois ? Alors que par rapport à un autre enfant d'origine sociale différente que les tiennes, alors de classe supérieure, un enfant de médecin ou j'sais pas quoi, il va essayer de discuter, de faire des rendez-vous à ses parents. Il va essayer de discuter calmement, parce que vu que ses parents lui, parlent le français correctement, tu vois, il va faire les démarches. Il va être motivé. Une fois, il va voir qu'ils parlent pas bien le français, qu'ils peuvent rien, que (...) souvent y'en a qui sont analphabètes, ils peuvent pas t'aider, tu vois ? Bon, il va lâcher l'affaire, après il va pas insister. C'est ça. Mais moi personnellement, j'ai jamais vraiment vécu de discriminations à l'école. »

Claire : « Oui, alors que t'as grandi dans un quartier entre guillemets « populaire », enfin pauvre, que t'étais pas d'origine sociale (...), t'étais pas enfant de médecin ou d'avocat ou de prof de fac. Mais en même temps, quand on bosse à l'école et qu'y a pas de soucis particulier, t'as pas senti dans l'école un (...), un racisme euh. (X(homme) : « Nan, nan. Au contraire (...). ») Souvent l'école est quand même, sauf dans certain cas, qui existe et qu'il faut pas nier, souvent l'école c'est quand même un moment où on est (...), on vit les uns avec les autres.

X (homme) : « oui, oui. On rigole les uns avec les autres. »

Claire : « Voilà, c'est ce que me disait X (fille) aussi. Mais que souvent, quand l'école est terminée (...) c'est là qu'on était plus (...). »

X (homme) : « oui, c'est vrai, elle a raison ... et du coup, c'est un moment encore difficile quoi, parce qu'on prend, on peut prendre conscience de (...). »

Claire : « Mais si par exemple, il fallait que tu euh, comment je dirais (...), s'il fallait que t'essayes de faire entre guillemets, la différence entre français et arabe. (...) Est-ce que (...) toi, des fois on le dit, que souvent spontanément quand on parle euh, tous les jours, euh c'est un français ou c'est un « çais-fran » ou c'est un arabe ou c'est un *bledard*, c'est un marocain ou c'est un algérien. Les mots on les (...), nous aussi. Ces mots on les emploie spontanément sans trop poser de questions (...). Qu'est-ce que euh, est-ce que tu réussirais à dire, qu'est-ce qui peut différencier ? Est-ce que c'est possible comme ça de différencier français-arabe ? »

X (homme) : « Ça dépend. Ça dépend, personnellement j'parle pas de ça comme ça, tu vois ? Qu'il soit français, chinois, arabe, rien à foutre, tu vois ? Ça pose aucun problème

particulier. Par contre t'as des gens qui choisissent leurs amis par rapport à leurs mêmes origines sociales qu'eux ou leurs origines euh, tu vois ? »

Claire : « Parce que tu vois, j'entends souvent quand même : c'est une algérienne ou c'est une marocaine et c'est pas, on sent bien que c'est pas pareil et en même temps.. »

X (homme) : « Ça c'est chez les mamans surtout ! Parce qu'en fait, elles, c'est par rapport euh (...). Souvent aussi, ça vient aussi de la langue, parce que vu que euh (...). En fait dans les pays arabes, que ce soit le Maroc ou l'Algérie, enfin, en Tunisie je sais pas, mais au Maroc ou en Algérie, tu parles différemment par rapport à la région où tu te places. Tu vois, ils parlent plus le patois local, que l'arabe littéraire parfait tu vois ? Donc, ça fait que (...) ».

Claire : « X (fille) expliquait qu'elle parlait le berbère, qu'elle parle pas le (...) » l'arabe ».

X (homme) : « Tu vois ! Et y'a encore plus, parce que parmi l'arabe déjà, y'a ceux qui parlent différemment et en plus, y'a ceux qui parlent berbère et ceux qui parlent arabe, tu vois ? Donc ça crée des difficultés de communication, donc ça fait que c'est logique. Tu peux pas (...) ».

Claire : « Mais pour toi, ce serait plus la génération d'avant, les mamans et les papas, qui feraient, qui ressentiraient une différence, plus que vous, plus que votre génération ? »

X (homme) : « Par exemple, pour les amis nous, (...) non j' pense pas. Notre génération, on est tous soudé, parce qu'on a tous grandi dans le même quartier, tu vois ? Donc, (...) on sait qu'on a tous vécu les mêmes choses, donc, à force ça nous a créé des liens. Mais pour revenir à.. »

Claire : « Excuse-moi. N'empêche que t'entends, enfin j'sais pas, toi aussi ? Enfin, moi j'entends, ça m'attire quand même souvent l'oreille, même des petits qui disent euh, j'me souviens au gymnase, c'est ça qui m'avait mis la (...), fait bizarre. On avait projeté un film de l'association Khamsa, ils étaient allés au Maroc pour remettre en état des écoles dans les villages. En particulier, pour que les petites filles puissent aller à l'école, parce que comme y'avait pas de toilettes, (...) les filles n'allaient pas à l'école. Et ben au gymnase, les 12-13 ans, les p'tits gamins dont les familles étaient originaires d'Algérie se moquaient des marocains, en disant euh, les *miskines* (les pauvres), chez vous c'est pauvre, y'a pas d'école et c'était (...). Et puis, les autres étaient pas contents du tout. Donc, moi j'ai vraiment été surprise, on (...). J'm'attendais pas du tout à ce qu'ils réagissent comme ça au (...) ».

X (homme) : « Wouaih, mais ça c'est plutôt, moi j' pense que c'est plutôt (...), à la base c'est parti d'un jeu, des taquineries, tu vois c'est des trucs d'enfants. Tu vois, après quand tu grandis, tu passes outre tout ça, tu vois ? Moi aussi, j'ai taquiné des gens, voilà. Des débats comme ça, des débats nationalistes quand t'es p'tit, tu sais pas, tu vois ? Après quand tu grandis, après tu zappes tout ça tu vois ? Ça vient aussi, en fait du pouvoir de réflexion, tu vois ? Ça dépend des gens, de l'éducation qu'ils ont. Quand après tu t'ouvres plus l'esprit, tu comprends, tu vois ? C'est pas (...), après ça dépend les p'tits quel avenir ils auront, au niveau aussi scolaire, tu vois ? S'ils vont à l'école et tout, s'ils obtiennent le bac, tout ça, peut-être qu'ils comprendront et puis (...). Même t'as pas besoin d'attendre le bac, tu vois, maintenant j'sais pas. Un jeune de l'âge de mon frère, il va pas aller se moquer d'un marocain. Ça s'est, ça vient aussi de l'adolescence, c'est des enfants tu vois ? (

Claire : « Et après l'adolescence, dès qu'on grandit un peu, c'est des choses (...) »

X (homme) : « Après l'adolescence tu te poses des questions, tu comprends et puis (...), t'arrives quand même. Mais pour revenir sur ce que tu disais tout à l'heure sur l'école, j' pense qu'en fait, ils ont ressenti du racisme, mais c'était plus de l'anti-religion, tu vois ? Du fait que l'école c'est laïc, tu vois ? Les gens quand (...), ils font beaucoup l'amalgame entre racisme et anti-religion, tu vois ? Les profs sont souvent euh (Claire : « ça c'est assez nouveau. ») ils lésinent pas avec la religion, tu vois ? C'est la laïcité, c'est la laïcité, tu vois ? Quand des fois t'en as qui jure, « wouaih sur le coran », les profs ils aiment pas ça. Ils disent, wouaih nan, j'sais pas, t'as pas besoin de jurer sur le coran ou sur je ne sais quoi d'autre. Puis y'a des (...), des façons différentes de réagir, tu vois, moi j'avais un prof, si tu lui disais « sur le coran », il disait « moi j'l'emmerde ton coran » et des choses comme ça tu vois ? »

Claire : « J'avais eu des témoignages de jeunes qui étaient venus me voir, qui étaient très choqués par des (...) ».

X (homme) : « Après ça dépend, tu vois, la personne comment elle le comprend, tu vois ? Y'a (...) faut savoir que les profs c'est, ils ont un endroit à l'école qui est (...), où ils doivent faire respecter la laïcité tu vois ? Et quand tu te positionnes du côté de l'enfant, tu sais qui croit en la religion et tout, et quand il entend ça, tu sais genre euh, pour un musulman, « wouaih, j'l'emmerde ton coran », tu vois lui, c'est de l'ordre du blasphème, tu vois ? Lui, il est choqué par ce genre de chose. Le prof, il le dit, tu vois, sur le coup, après il oublie. Pour lui c'est rien, vu qu'il est laïc. Mais, tu vois (...) c'est plus en fait, à mon avis, de l'anti-religion (...). Après, eux ils transforment ça, y'a des gens qui comprennent ça, en fait, comme ils savent qu'il est antireligieux, ils disent wouaih, il est raciste, il aime pas les arabes, tu vois ? (Claire : « Y'a des amalgames. ») Y'a des amalgames entre anti-religion et racisme. Moi, j'crois que c'est ça surtout. »

Claire : « Et ça c'était aussi des choses qui étaient peut-être moins fortes, y'a 5 ou 10 ans (...). »

X (homme) : « Parce que en fait, moi c'que j'te dis, c'est que y'a 5 ou 10 ans y'avait pas beaucoup aussi la religion qui était (...), pas aussi répandue que maintenant tu vois ? Mais ça c'est, surtout ce que j'ai dit, c'est le (...) l'accumulation de choses qui fait que tu ne te sens plus français. Dans ce cas là, tu te retournes vers tes origines et dans tes origines, y'a la religion, alors tu te retournes plus vers la religion. Ça n'a rien à voir avec l'islamisme ou j'sais pas quoi, tu vois ? Ça n'a rien avoir là-dedans, c'est pas parce y'a l'islamisme que les gens sont plus religieux, tu vois ? C'est juste en fait, parce que ils se sentent moins français, donc voilà. Comme ils se sentent moins français, ils se tournent plus vers (...) »

Claire : « plus une réaction que, et puis après une difficulté à se comprendre entre croyants et non croyants, entre musulmans (...) »

X (homme) : « après, y'en a qui, y'a des gens c'est leur cheminement personnel, tu vois ? Tu dois, euh ces gens là faut les respecter, tu vois ? Y'a des gens pour qui c'est leur cheminement personnel tu vois ? Et ils avaient des parents qui étaient pas trop croyants et puis, après ils ont compris par eux-mêmes, tu sais par ce qu'ils ont appris, par ce qu'ils ont vu et tout. Et eux, ils sont après, tu vois, venus vers la religion tout ça. Après faut respecter ce genre de gens tu vois ? »

Claire : « Oui, pis je travaille depuis 25 ans, c'est vrai que (...) j'me souviens quand j'ai commencé à travailler, le ramadan, c'est à peine si je savais que ça existait, enfin, c'était des

choses dont on ne parlait jamais. Et puis, petit à petit, d'années en années, effectivement, j'ai vu euh, la pratique du ramadan, maintenant aussi la nourriture hallal, c'était des choses que (...), dont on ne parlait pas. Ou alors je sais pas si c'était pas pratiqué dans les familles ou alors, si ça restait vraiment à la maison et puis, que les enfants n'en parlaient pas du tout. (X(homme) : « Y'a aussi ça aussi, c'est vrai. ») Je découvre quoi, y'a des choses (...). »

X (homme) : « C'est vrai que dans le temps, enfin, y'a longtemps à mon avis, les autres générations au-dessous de nous, enfin au-dessus de moi et tout ça, à mon avis y'a beaucoup aussi euh, le fait de, voilà ça reste à la maison, on n'en parle pas dehors tout ça. A mon avis, vu que toi personnellement, t'as vu et t'as commencé après à connaître les gens, ils ont commencé plus à se confier à toi et à t'ouvrir leur intimité, tu vois ? C'est pour ça que t'as appris plein de choses sur eux ».

Claire : « Et pis, ben comme tu disais tout à l'heure, ben les parents ils venaient, ben quand ils étaient jeunes, ils étaient dans l'idée de repartir et ils étaient dans un pays étranger qui les accueillait et (...) ils se disaient qu'ils avaient pas non plus enfin, qu'ils devaient respecter ou s'adapter au pays dans lequel ils étaient et ne pas imposer leur façon de voir à eux, donc c'est resté privé ».

X (homme) : « Mais après les enfants (...) ».

Claire : « comme les pratiques religieuses. Mais les enfants, eux, qui sont nés ici et puis qui souhaitent, je pense, pour la majorité d'entre eux y rester. J'pense pas que, enfin j'sais pas tu vas me dire toi, j'pense pas que beaucoup de jeunes de ton âge voient leur avenir au Maroc ou en Algérie. (X(homme) : « Non. ») Enfin j'sais pas. »

X (homme) : « Ben justement, vu qu'ils sont vraiment, enfin qu'ils savent, enfin (...) ils savent qu'ils veulent rester ici, tu vois ? Ils veulent imposer aussi leur religion, tu vois ? A juste titre en fait, puisque eux, ils habitent ici, ils ont le droit. Ils sont français tu vois ? »

Claire : « Ben bien sûr. Même une grande majorité d'entre vous, vous avez la nationalité française. Enfin, toi aussi ? »

X (homme) : «. Moi aussi, wouaih. Donc tu vois ? Après c'est logique que maintenant, ils veulent imposer leurs valeurs à eux. Et c'est qu'ensemble qu'on peut construire un pays cosmopolite, c'est en se nourrissant de (...) tout ce qu'y a (...) et de nouveaux, tu vois ? »

Claire : « Wouaih. Et je trouve, enfin j'sais pas ce que t'en penses toi ? C'est aussi un peu, tu vois, l'idée de la recherche-action. Je trouve quand même que de tout ça, on n'en parle pas suffisamment. J'trouve qu'y a pas assez d'échange, d'écoute, de dialogue, d'explication, de connaissance de l'autre. Je trouve que les, tu vois les questions de religion, de pratiques religieuses, c'est drôlement difficile d'en parler. C'est vite. Parce que, euh (...), enfin, tu vas me dire ce que t'en penses, on a toujours peur d'être vécu comme raciste par l'autre, c'est-à-dire qu'on a toujours peur que ce soit interprété. Je trouve que beaucoup, le regard des uns sur les autres, ce que l'autre va penser ? Ça nous empêche d'être euh, tu vois, sincère, spontané, enfin on essaye, on fait toujours un p'tit peu attention à ce qu'on dit, de peur de déclencher un (...) un rejet ou un (...). Enfin, moi c'est quelque chose que je ressens, toi je sais pas ? Mais (...). »

X (homme) : « Ben, en fait j'pense surtout c'est (...), par peur aussi des, wouaih c'est par peur de voir sa (...). Moi je pense que c'est (...), les gens (...) »

Claire : « Tu vois peut-être que vous, vous avez peur, moi par exemple, j'vais faire attention à ce que je dis, parce que je ne veux pas être taxée de racisme. Et puis, peut-être vous, vous allez faire attention à ce que vous dites, parce que vous avez peur de passer pour des intégristes ou tu vois ? » (X(homme) : « Wouaih, ben wouaih. ») Qu'on dise que c'est des islamistes ou c'est (...) et ces questions là, on a de plus en plus du mal, je trouve, à vraiment en parler tranquillement et du coup, ça finit par créer des malaises, des incompréhensions ou des (...). »

X (homme) : « Wouaih, c'est vrai, t'as raison. Y'a aussi un (...), une sorte de gêne comme ça mutuelle, qui fait que (...). »

Claire : « Moi, j'me, en même temps j'aimais bien euh, quand on ouvrait encore la salle dans le quartier. Souvent les jeunes venaient et puis on discutait et puis, ben ils avaient, ils venaient avec une sourate ou ils venaient avec une (...), une idée à eux et puis, on avait des débats, comme ça un peu sur la place de la femme, sur le voile, sur la religion, sur l'école, sur euh (...). On avait des débats, mais souvent intéressants mais difficiles. Difficiles, parce que hmm, tu vois, c'est comme si euh, (...) y'avait peut-être pas assez de confiance réciproque. Comme si moi, euh, ben j'étais pas reconnue comme quelqu'un qui pouvait donner un avis sur la religion musulmane par exemple, parce que j'l'étais pas. Et ça, j'le sentais pas y'a (...) y'a 5 ou 10 ans. Ça faisait, ça fait comme une barrière, on (...) on peut plus se comprendre euh (...). »

X (homme) : « En même temps, tu vois, moi personnellement, moi euh, mon point de vue personnel hein ? (Claire : « oui. ») Tu peux donner ton avis sur la religion si tu connais, enfin (...) pas si tu pratiques, mais si tu connais. Tu vois ? Faut pas obligé que tu pratiques pour donner ton avis sur la religion musulmane, tu vois ? Si tu connais un peu, qu'on t'as expliqué tu vois, les fondements tout ça (...). Après voilà, y'en a qui pensent que parce que tu pratiques pas, t'as pas le droit de donner ton avis, tu vois ? Mais (...). »

Claire : « Ou que, ben il peut y'a avoir plusieurs avis sur une même chose, qu'on n'ai pas (...). (X(homme) : « nan mais, (...). ») J'pense qu'y avait un certain nombre de jeunes quand même, qui pensaient qu'il y avait une, qu'il pouvait pas y avoir 2 ou 3 interprétations du coran. Y'en avait une et (...), tu vois ? Je sais qu'on a eu souvent de (...) »

X (homme) : « Ça c'est la faute de la religion, parce qu'en fait dans la religion, le coran en fait, n'a jamais été changé depuis (...) euh, depuis l'an 600. Depuis qu'il a été écrit tu vois ? Il a pas été changé, donc, il sera toujours écrit de la même façon, tu vois ? Après y'en a qui ont des interprétations bizarres, tu vois ? Après chacun se place comme il veut, tu vois ? Chacun l'interprète de sa façon personnelle. De toute façon, dans la religion, ils disent qu'il faut que tu lises et que tu fasses des interprétations personnelles, c'est pas dit qu'il faut que ça se fasse par quelqu'un d'autre. C'est dit que tu dois lire (...) »

Claire : « Voilà, moi je pense aussi, mais tout le monde n'a pas (...). Enfin, je pense aussi comme toi, que c'est euh, y'a une, on peut se construire, enfin, avoir son avis personnel. Et c'est pas forcément (...) »

X (homme) : « Dans la religion, c'est dit comme ça, il faut que tu lises le livre, enfin le coran, tu vois, et que t'en fasses ton interprétation personnelle. Tu dois pas te fier aux autres euh (...). En même temps c'est vraiment, wouaih, ça dépend si t'es indépendant ou si t'es, voilà, si t'es (...). T'as des gens qui sont influençables tu vois ? Et puis, comme eux, des fois ils ont

pas envie de lire ou je sais pas, ils veulent pas faire cet effort là, et ben, ils se laissent influencer par les autres. Et puis, en ayant les mêmes interprétations que lui, ils ont l'impression d'avoir lu et d'avoir tout fait, tu vois ? j'sais pas, peut-être c'est ça. »

Claire : « Enfin en tout cas, en ce moment, je ressens vraiment la nécessité de beaucoup euh, de beaucoup plus qu'on ne le fait, euh, dialoguer, discuter, expliquer, euh, tu vois ? Sur ces questions là, je sais pas ce que t'en penses toi ? Enfin, tu vois, l'idée de la recherche (...), c'est un grand mot hein, recherche-action, mais c'est, l'idée c'est : on continue à faire tout ce qu'on fait, des loisirs, des camps, des activités euh, tout ce qu'on peut faire. Mais euh, de temps en temps, on prend plus un petit peu de temps pour réfléchir, échanger, discuter, témoigner. Et aussi, du coup, réfléchir à des choses auxquelles on ne pense pas forcément spontanément ou aux mots qu'on emploie. Par exemple : on en riait avec X(fille) et puis maintenant à chaque fois qu'on l'emploie, on se fait un petit clin d'œil, le mot « *bledard* » par exemple. Il est (...), on utilise « *bledard* » ou « *bledarde* », c'est des mots euh (...). Et puis y'en a d'autres comme ça, qui sont euh, (...) c'est pas des mots anodins. Quand on les emploie, on (...), tu vois, on projette quelque chose sur l'autre, on lui colle un peu comme une étiquette, c'est pas (...), faut pas passer euh. J'suis pas entrain de dire qu'il faut passer nos journées à se creuser la tête sur les mots qu'on emploie. Mais de temps en temps, y réfléchir un petit peu à la puissance des mots, c'est (...). J'pense que ça peut quand même nous aider à mieux comprendre ce qu'il se passe, parce que (...), on est quand même pas dans une période très facile. (X(homme) : « Hum, vous avez raison. ») Y'a quand même beaucoup de choses inquiétantes et (...), je trouve qu'il y a quand même plein de belles choses, plein de solidarités dans les quartiers, mais que ça pourrait vite euh, (...) exploser, se casser ou (...) qu'y a beaucoup de choses qui nous rapprochent, mais qu'y a aussi beaucoup de choses qui peuvent nous séparer. »

X (homme) : « C'est vrai que vous avez un équilibre fragile dans les quartiers, c'est vrai. T'as pas tort sur ça, parce que (...) ça peut se jouer à peu de chose. Ça vient aussi du fait de l'Etat, tu vois l'Etat n'a pas fait beaucoup d'efforts pour ça. Tu vois, si l'Etat avait tout fait les efforts qu'il fallait, tu vois ? Peut-être qu'il y aurait un équilibre qui serait plus (...) plus stable, tu vois ? Après ça (...), on n'est pas là pour trouver des fautifs et tout (...). »

Claire : « Mais c'est vrai aussi, que (...), j'trouve aussi que paradoxalement, ces dernières années euh (...), les (...) beaucoup de jeunes sont devenus beaucoup plus sages. J'trouve (...). Tu vois ça (...), j'trouve aussi qu'y a plein de gens qui font des efforts pour que ça aille le mieux possible, pour améliorer les choses, pour s'occuper des plus petits, pour euh, faire de la solidarité, pour monter des séjours humanitaires, enfin y'a plein de bonnes volontés heureusement. Mais c'est un équilibre fragile, comme tu dis. »

X (homme) : « Comme j'te l'ai dit hein, c'est l'Etat qui l'a voulu. En créant des zones comme ça, où tu t'occupes plus des gens, tu vois ? Tu laisses vivre comme ils veulent, enfin comme ils peuvent surtout, c'est pas comme ils veulent, c'est comme ils peuvent. Donc après c'est normal, qu'il y a des idées qui se développent (...). »

Claire : « Donc je reviens, j'te relis ce que je te disais au départ et puis, je vais essayer de te dire comment j'ai compris ton (...), si j'ai bien compris ta position. Donc, de plus en plus souvent et de plus en plus fort, de jeunes garçons et jeunes filles, nés pour la plupart en France ou alors venus tout petits, dont les parents sont originaires du Maghreb, nous disent aujourd'hui : je ne suis pas français, je suis arabe, algérien, marocain, tunisien, ou musulman. Pour certains, être traités de « français » relève presque de l'insulte. On retrouve cette revendication, liée au pays d'origine, chez les mamans et les papas, alors que ce n'était pas le

cas, il y a une dizaine d'années. Et si j'ai bien compris, toi tu me dis euh (...), être marocaine, être tunisienne, être algérienne : oui pour les mamans ça reste quelque chose d'important et aussi parce que ça correspond, ben à des cultures, à des langues différentes. Donc ce (...), même à des recettes de cuisine, des traditions (X(homme) : « Oui, c'est vrai t'as raison. »), donc voilà. Donc pour elles c'est important et c'est pas (...), là je reviens un peu à ce que je pense, quelques fois, je trouve aussi qu'elles sont un peu (...) (X(homme) : « wouaih, y'a des oppositions. »), tu vois, y'a un peu des jalousies entre algériennes et marocaines, enfin j'te redirai peut-être après. Enfin, en tout cas, tu me dis oui ça reste important pour les mamans et c'est normal, parce que c'est leurs cultures et traditions, leur langue aussi. Par contre, pour les enfants, ceux qui sont nés ici (...), les heu, leurs enfants, qui sont maintenant adultes, de temps en temps, y'a des taquineries, on va se dire l'algérien ou le marocain, mais c'est vraiment superficiel. Et en fait, c'est pas euh c'est pas quelque chose de profond, quoi. Ils sont nés ici, point. C'est pas pour autant, qu'ils se sentent français, mais ça vient plus de la situation sociale, du chômage, du manque d'emploi et du fait qu'on est entassés dans des quartiers et du fait que, on n'est pas reconnu comme tel. Donc à partir du moment qu'on n'est pas reconnu comme français, on a aussi tendance à dire euh, ben puisqu'on veut pas que j'le soit, je le suis pas. (X(homme) : « Oui, c'est ça. ») Et que par contre peut-être que là où c'est plus sensible, plus difficile où il pourrait y avoir des tensions, des conflits, c'est pas sur « je ne suis pas français, je suis marocain », mais c'est autour de la reconnaissance de la religion. Où là, si on ne se sent pas reconnu et respecté comme musulman, là il peut y avoir une euh, tension forte (...). »

X (homme) : « Mais ça, ça vient en fait du, de la fragilité de, de ce qu'on parlait, de l'équilibre fragile, tu vois ? Y'a (...) (Claire : « mais c'est pas en soi, parce qu'on est dans un situation sociale déjà très difficile, que ça prend un (...). »), j'sais pas, par exemple, tu vas prendre un discours par exemple d'un extrémiste qui va te dire, wouaih, on doit faire le tour des français tout ça, qui va te dire wouaih, on est non-croyant tout ça. J'sais pas si t'es riche, tu vas dire pourquoi tu l'ouvres pour les autres, tu vois ? J'irais vivre comme eux, tu vois ? Même mieux qu'eux, pourquoi j'irais leur faire du mal tu vois ? Alors qu'après, si tu vis plus mal qu'eux, tu dis wouaih c'est vrai eux ils ont toutes la richesse, moi j'ai rien. Pourtant je travaille autant qu'eux tu vois ? C'est pas juste, c'est la jalousie et puis après voilà. »

Claire : « Pour peu que t'aies subit quelques situations euh (...). »

X (homme) : « Voilà. Les discriminations, en plus tu te dis, ils pensent la même chose que ça, contre moi, pourquoi je penserais pas l'inverse contre eux, tu vois ? »

Claire : « Et toi euh, comment dire, la laïcité, c'est (...), toi, tu souhaites vivre dans un pays laïque ou pas ? (...) La laïcité, tu vis ça comment ? »

X (homme) : « J'te dis, moi en fait, la laïcité, que ce soit dans un pays laïque ou pas, c'est la même chose. Tu vois ? Ça c'est l'Etat (...), c'est les politiques qui en font, qui en donne (...) une importance trop d'importance à mon goût, tu vois ? La laïcité, c'est pas parce qu'on est dans un pays laïque que les gens ne peuvent pas pratiquer leur religion. Donc ça change rien du tout, on est dans un pays chrétien. Même si on est dans un pays chrétien et qu'on pouvait faire euh, (...) tu vois euh, on pouvait euh pratiquer la religion, ça me dérangerait pas euh. Le truc en fait, c'est que la (...), c'est une théorie qui n'est pas vraiment poussée à rester. Si par exemple, tu regardes les jours fériés, c'est par rapport à une fête chrétienne, tu vois ? Alors que, à la base, quand tu vas voir plein de gens, ils vont te dire que la civilisation française est judéo-chrétienne. Tu vois ? Alors si vraiment c'est une civilisation judéo-chrétienne, les jours fériés juifs doivent être pris en compte et maintenant qu'il y a des musulmans, aussi ils

doivent être pris en compte, les jours fériés musulmans, tu vois ? (Claire : « C'est bien, on aurait plein de jours fériés ! (rires) ») Je sais, on ne peut pas tout prendre en compte. Je suis d'accord avec toi. Mais, quand tu y réfléchis bien, la laïcité (...), en fait, je trouve que les politiques utilisent la laïcité comme joker, tu vois ? Quand ils sont dans des situations, dans l'impasse avec la religion, ils disent « wouaih, mais on est dans un pays laïque ici, Monsieur ». Alors que quand ils sont dans une situation, que (...), tu vois j'sais pas, par exemple euh, quand on parle du Pape ou d'Eglise, tu vois on parle pas de laïcité pour le Pape. »

Claire : « Oui, y'a pas d'égalité entre toutes les religions. Y'a encore une religion dominante, en France, qu'on le reconnaisse ou qu'on le reconnaisse pas. »

X (homme) : « Tu vois ? C'est comme quelqu'un qui va (...) essayer de demander un permis pour construire une église, personne ne va rien demander, tu vois ? Alors que demander un permis pour construire une mosquée, on va dire oui, attention, faudra que votre Imam (...), il dise pas des prêches islamistes, ils vont venir contrôler, *nanananana*, tout ça. C'est comme l'histoire comme quoi, ils mettent sur écoute des gens, qui sont (...), qui ont de la famille dans la (...), des gens qui sont proches de la Mosquée, tu vois, ils les mettent sur écoute, tu vois c'est au ras des pâquerettes. Attend c'est grave quand même, tu vois ? Alors que tu sais qu'à la base, la religion, elle prône la paix, tu vois, elle prône de vivre calmement, tu vois ? Les gens, les vrais religieux musulmans, tu vois, tu vas parler avec eux, ils sont calmes, ils crient pas, ils vont rien imposer aux autres. Dans la religion, c'est écrit de respecter les autres religions, tu vois ? Ils disent que c'est pêché de manquer de respect aux autres religions. »

Claire : « Et ça, c'est une conception de l'islam qui est quand même heu, (...) je pense majoritaire en France. »

X (homme) : « Wouaih. Ben oui, si c'était pas majoritaire, on serait pas comme ça. Avec le nombre de musulmans qu'il y a en France, si c'était pas plus des modérés, ben (...). »

Claire : « Or, c'est vraiment en ce moment en train de se tordre et en train de devenir aussi assez sensible et difficile. (X(homme) : « Wouaih, mais en même temps, j'trouve que c'est (...) ») Comment nous aussi, qui nous, tu vois dans les quartiers, qui nous connaissons depuis longtemps, qui partageons plein de choses, comment aussi on peut contribuer à euh, ben au dialogue, à apaiser les choses, à trouver des solutions qui satisfassent tout le monde. J'pense qu'il y a plein d'ingrédients qui sont là pour qu'on y arrive et pourtant, je crains que euh, petit à petit la situation aussi, se tende. »

X (homme) : « Oui mais écoute, y'a pas beaucoup d'efforts aussi de fait, de la part des pouvoirs publics. Tu vois, par exemple la mosquée qu'il y a près de *Circus*, tu vois ? Quand tu vois, que par mesure de sécurité, ils peuvent pas accueillir trop de gens, tu vois ? Quand tu vas, le jour de l'Aïd, tu vois c'est une fête religieuse et que l'Imam te dit, qu'il va falloir euh, tu vois (...), éviter de venir, pour pas qu'on aie trop de gens. Parce que c'est le jour de l'Aïd, ils peuvent pas refuser les gens, mais tu vois, il t'explique euh, tu vois ils sont dans une impossibilité de (...) prendre tout le monde, tu vois ? Alors pourquoi, ils ont pas le droit de construire une mosquée plus grande ? Il dit, pourquoi les églises sont immenses et elles sont même pas remplies, tu vois ? Et y'en a plusieurs. Tiens, rien qu'à Vandoeuvre, y'a combien de mosquées, euh, combien d'églises ? »

Claire : « Mais normalement, dans un Etat vraiment laïc, vraiment laïc, chaque religion pourrait avoir ses édifices religieux, mais normalement l'Etat ne doit pas financer et ne doit

pas, tu vois, mais ni l'un ni l'autre. Euh, or historiquement, c'est sûr qu'y a eu des financements sur des églises ou (...), c'est vrai. »

X (homme) : « Ben oui, tu vois les rois de France entraient dans des cathédrales qui sont immenses tu vois, pourtant elles sont pas remplies ces cathédrales-là, tu vois ? Bon maintenant, elles font partie du patrimoine, tout ça, on va pas les détruire. (Claire : « En tant que monuments euh oui. ») C'est des monuments. (Claire : « Ils sont entretenus en tant que patrimoine et je comprends que ça soit mal compris.) Mais quand à côté aussi, tu refuses à des gens par exemple, qui construisent pour des mosquées, tu vois ? J'sais pas, j'trouve pas ça juste, tu comprends ? Rien qu'à l'école, tu viens pas le jour de l'Aïd à l'école, on te dit « wouaih, pourquoi t'es pas venu ? » Tu dis, c'est l'Aïd, le prof va te dire, « c'est pas une raison », tu vois ? Alors que moi, je réponds quand même, quand il dit ça, je dis « wouaih, quand c'est Noël, vous venez pas à l'école ! ». Moi, j'suis d'accord pour aller à l'école à Noël. (Claire : « Mais dans l'ensemble ; y'a quand même une tolérance sur (...) »). Wouaih, mais y'a des profs qui disaient, y'en a quand même quelques uns, certains (...), bon tu vois y'en a quand même qui venaient, tu vois ? »

Claire : « Ça veut pas dire qu'ils sont contre, d'ailleurs les musulmans (...), ça veut dire qu'ils ont un esprit euh, (...). »

X (homme) : « Wouaih, ils ont pas un esprit laïque, justement, tu vois ? (...) Après, moi je dis que si on veut vraiment mettre la laïcité en France, y'aura beaucoup de travail à faire et y'a pas et y'a pas que du côté des musulmans. Du côté de tout le monde, tout le monde doit faire des efforts. D'accord, les musulmans doivent faire des efforts, bon tu vois c'est comme ça, j'peux comprendre, tu vois ? »

Claire : « Et puis on en a fait aussi tous, musulmans comme non musulmans, l'affaire du voile euh, justement ça montre bien que (...), comment dire (...) que les conditions ne sont pas réunies pour qu'on en discute sereinement et qu'on trouve ensemble des solutions qui conviennent au voile, parce que tout de suite ça devient (...). »

X (homme) : « Wouaih, déjà pourquoi ils se braquent direct ? Parce qu'ils savent très bien qu'il y aura pas d'avancée de faite, tu vois ? La question du voile, elle se pose depuis combien de temps, franchement ? Depuis 10 ans. Moi j'étais en (...) en 90, je connais, on commençait déjà à parler du voile tu vois ? On est en 2008, ça n'a pas changé ! »

Claire : « D'après, d'après les gens qui faisaient parti de la commission «Stasi » qui a vraiment fait un état des lieux, vraiment, des affaires du voile, y'en a eu très peu, hein ? Ça fait, y'a eu une espèce de médiatisation comme ça, une flambée, mais c'était pas (...). Dans l'ensemble et puis, quand y'avait des situations, avec le dialogue et puis, avec le (...), ça réussissait à trouver à peu près partout des compromis, quoi. Mais, l'image qu'on a été donné à la télé, c'était un (...). »

X (homme) : « Toujours le grand débat sur la religion, sur la laïcité, le port du voile (...). Faut pas faire le mélange entre le port du voile et la laïcité, j'vois pas en quoi le port du voile, tu vois ? Il serait une obstruction à la laïcité (...), je vois pas pourquoi, tu vois ? Y'en a bien qui porte des kippas, tu vas à Strasbourg ou à Paris, y'en a plein qui portent des kippas, tu vois ? »

Claire : « J'trouve que c'est bien aussi, enfin j'sais pas ce que t'en penses toi ? Moi je trouve que c'est bien que dans les lieux publics, partagés par tous, il n'y ait pas de signes ostentatoires. Ostentatoires ça veut dire vraiment (...) »

X (homme) : « Wouaih mais écoutes, ça dépend comment tu définis le mot « ostentatoire ».

Claire : « Tu vois, par exemple, j'sais pas, si vraiment une jeune femme ou une jeune fille veut couvrir ses cheveux, ben elle peut mettre quelque chose de très discret. Quelqu'un qui a une croix, il peut la garder mais il la montre pas. »

X (homme) : « Wouaih, et par contre, (...) par exemple, on va dire, euh, j'sais pas moi, (...) tu vas me dire si tu trouves ça juste : que bon une fille, elle porte pas le voile, d'accord elle porte pas de voile. Et maintenant, elle a un camarade d'école, il a un pull gothique avec une grande croix derrière. La croix, elle fait la taille de tout son dos. »

Claire : « Bien sûr, tu sais ce que je vais te répondre. Je vais te répondre non ça va pas, c'est pas, c'est pas juste. »

X (homme) : « Tu vois, après il faut, ils faut faire (...), c'est toujours pareil, quand tu traites les gens d'égalité à égalité, ils comprennent tu vois ? Ils sont prêts à faire des efforts. Mais quand ils voient ça, c'est normal qu'ils se braquent, tu vois ? »

Claire : « Ou même, c'est pas du même registre, mais beaucoup de gens ont dit « et pourquoi on dit rien quand les jeunes, ils affichent Nike, Adidas euh, après tout euh, faire des publicités pour des grands vendeurs de chaussures à l'école euh c'est peut-être pas non plus, pourquoi on dit rien là-dessus, quoi ? »

X (homme) : « Parce que y'a aussi, y'a des gens tu vois, tu me dis que tu peux te couvrir la tête, mais nan, quand tu rentres avec une casquette à l'école, le prof il te dit non, tu l'enlèves. »

Claire : « Et la casquette c'est aussi, parce que si on dit on ne se couvre pas la tête, on est (...) pour ne pas faire de différences entre un voile et une casquette, on interdit tout. Mais de toute façon, on n'a jamais, pers', on n'a jamais voulu que les gens portent des casquettes en cours. Et je trouve que c'est (...), j'sais pas ce que t'en penses toi ? Mais je trouve que c'est bien, qu'il y ait (...), qu'ils gardent pas leur casquette dans la classe. Ça c'est un peu, y'a pas de soleil. (X(homme) : « Moi, je porte pas de casquette »). Hein ? (X(homme) : « Je porte pas beaucoup de casquettes »). Mais à une période, c'est vrai que c'était une vraie mode de (...), et même de dormir avec. »

X (homme) : « Nan, quand même pas dormir avec la casquette ! »

Claire : « J'rigole mais t'as des gamins, pour leur faire enlever leur casquette, c'était (...). J'sais pas pourquoi. (...) Voilà, voilà. »

X (homme) : « Tu vois, moi j'te le dis, si tout le monde est traité d'égalité à égalité, les choses (...) elles avanceraient bien, moi je pense. On peut pas toujours, on peut pas tout de suite tout avoir, tu vois ? La laïcité parfaite, l'égalité parfaite, mais bon. J'pense que même avec une volonté des deux côtés, ça avancerait plus vite. Et tu vois, tu sais qu'en fait, les politiques ils font plus, ils parlent plus des choses qu'ils agissent, tu vois ? Ils font plus des débats, pour montrer voilà,

leur (...) leur excellente qualité oratoire tout ça, plus que pour agir. (Claire : « Que concrètement »). C'est pour ça que les gens ne croient plus aux politiques. Dans le quartier y'a beaucoup de gens qui croient pas en la politique, pourquoi ? Ils disent quoi ? Que ce soit à gauche ou à droite, ils changeront rien. Ils vont juste parler et ils vont rien faire. Ils peuvent poser des questions à plein de jeunes, pourquoi ils aident pas les gens ?

Claire : « X (homme) m'a dit que pendant, que pour les municipales, au gymnase, lui il avait vu que les jeunes ils avaient voté hein ? Même il a été surpris, enfin tu vois, il (...). »

X (homme) : « Tu sais pourquoi ? C'est à cause (...) du dégoût que et même la haine de Madame X. »

Claire : « Et même quand y'a eu les élections de Sarkozy, y'a qu'en même eu une mobilisation des jeunes. Pas tous bien sûr. »

X (homme) : « Pour en venir à une mobilisation, les jeunes vont pas voter, parce qu'ils croient plus à la politique, c'est pour ça. (Claire : « Pas que des jeunes. ») Pas que les jeunes wouaih, y'a plein de monde. Si y'a l'abstention dans les élections, même au point de vue national c'est pour ça. »

Claire : « Donc les solutions sont plus politiques que sociales, culturelles ou religieuses quoi, c'est une espèce de (...). »

X (homme) : « c'est l'Etat qui doit faire tout ça. L'Etat, les épreuves il veut pas y toucher, tu vois ? Il préfère les laisser pour le suivant et dire dans son bilan « oui, mais vous savez, j'ai fais ci, j'ai fais ça ». Et pourquoi t'as pas fait le principal qu'on te demande ? Il va dire « oui, vous savez, ça prend du temps », c'est des excuses tu vois ? Ça prend du temps (...), dans ce cas par exemple, le plan de (...) le plan d'urbanisme de Fadela AMARA. Ça te fait rigoler. C'est quoi, un milliard d'euros, qu'ils ont distribué, c'est tout ? J pense que y'a j'sais pas combien de milliards d'euros qui ont été faits en cadeaux fiscaux y'a pas longtemps là. Alors je vois que (...). »

Claire : « Oui et puis, ça a été annoncé et on attend toujours même que ça commence, enfin même le peu qu'elle a annoncé pour l'instant, heu (...). »

X (homme) : « Tu vois genre, tu vois ? Les 15 milliards ou j'sais pas combien de cadeaux, qui ont été offerts au plus riches ».

Claire : « Oui ou même là, avec l'élection des socialistes, si on sent pas un changement ou une amélioration à Vandoeuvre, ça va de nouveau profondément décourager les gens. »

X (homme) : « Wouaih. »

Claire : « Donc, faut espérer. »

X (homme) : « Espérons. En plus là, c'est X (homme) qui m'a dit tout à l'heure qu'il va aller faire un rendez-vous chez les élus, pour discuter de la salle et tout, tu sais pour des propositions. On va voir, on va voir comment qu'ils accueillent, comment qu'ils (...). Au début, pendant les élections, ils ont dit des choses que (...) on verra. »

Claire : « Wouaih et puis X (homme) a quant même promis beaucoup de choses quoi, maintenant il va falloir qu'il (...) »

X (homme) : « wouaih, il s'est beaucoup engagé à mon avis. J'sais pas ce qu'il a promis aux autres gens, mais y'a le X (homme) qui a promis beaucoup de choses, aux jeunes de (...), tu vois, il a promis beaucoup de choses. Il a promis qu'il ferait bosser des gens, il a promis qu'il (...), la salle, tout *nanana*. »

Claire : « Et puis voilà, des fois les jeunes, on leur dit : on va y réfléchir et puis eux, ils entendent euh, c'est bon quoi. »

X (homme) : « Oui, c'est bon. Ils comprennent ça comme ça. Mais à mon avis, c'est peut être ça, c'est la franchise aussi tu vois ? Si les gens étaient plus francs, (...) à mon avis ça créerait moins de problèmes tu vois ? Au lieu de dire « wouaih on va y réfléchir », on va dire « écoutes, franchement ça semble difficile, j'vais essayer de faire des efforts, mais franchement à mon avis, ça sera difficile », point. Ou encore, « nan » tout court, tu dis « non ». Pourquoi dire oui à un truc que tu pourras pas respecter plus tard ? Tu vois, je vois pas. (Claire : « Souvent les politiques, c'est ça. ») Wouaih l'intérêt c'est quoi ? Y'a pas d'intérêt là-dedans. »

Claire : « Ils osent pas dire non. C'est vrai qu'on est dans une période où on a un peu du mal à dire « je n'suis pas d'accord ! Non, je ne pense pas comme vous ! ». Tu vois y'a toujours le (...) ».

X (homme) : « Wouaih. Vaut mieux quelqu'un qui soit franc, que quelqu'un qui te dit « oui », qui te promet pleins de belles choses et qu'à la fin, y'a rien. »

Claire : « Donc sur ces deux, un peu pour euh, résumer, conclure et résumer notre entretien, euh, l'idée de (...) recueillir (...), j'dirais de mieux, de donner la parole sur leur vie, leur parcours, leur arrivée ici, leur installation, leur vie. Pour que la nouvelle génération sache un peu mieux euh, ce qui s'est passé avant. Est-ce que ça te paraît quelque chose de (...) d'intéressant ? D'utile ? »

X (homme) : « Moi dans mon cas personnel, mon père m'a déjà expliqué comment (...) quelles difficultés il a eues en venant en France, on en a déjà discuté, plusieurs fois, tu vois ? Mais après y'a des gens, chez qui tu vois, ils n'ont pas discuté avec leurs parents, tu vois ? Y'a des personnes, chez qui c'est des familles tabous tu vois ? Où tu discutes pas trop, tu vois ? Donc, pour ces gens-là, oui c'est une bonne idée. Après peut-être que y'en a qui vont peut-être pas accepter, parce que tu vois par pudeur, ils ont pas envie d'exposer leur passé, même s'il était difficile, tu vois ? Devant tout le monde. Après à toi de voir s'il y a des (...) ».

Claire : « C'est pas tellement (...) et puis c'est que tu vois, bon (...) parents et enfants, on discute s'ils le souhaitent, parce qu'il faut surtout pas euh (...) non plus forcer les gens ou (...). Mais, que après on pourrait « anonymiser », c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de raconter la vie de madame euh untel ou de monsieur untel. Mais y'a des petits témoignages de vie, des petits passages de vie, à condition d' « anonymiser », d'enlever les prénoms, les noms, etc. Euh, ça serait important que ça soit dit un peu plus euh, que ça soit reconnu. »

X (homme) : « Oui, moi je pense qu'il y aura un jour un débat avec eux, tu vois ? Qu'il y aurait une espèce de rideau entre eux, tu vois ? Avec d'un côté les jeunes et d'un côté les mamans. Ou les parents, tu vois ? »

Claire : « On pourra recueillir des paroles et puis ensuite, tu vois euh, j'sais pas (...) en faire comme une bande sonore avec des images, ou avec des illustrations, mais surtout préserver les gens. Qu'on

sache pas que c'est madame truc ou monsieur machin (...). Il me semble que les jeunes aussi, mais là je peux me tromper, les jeunes souffrent peut-être aussi du fait que leurs parents n'ont pas été assez reconnus, dans ce qu'ils ont fait, comme les autres, comme tous les travailleurs, ouvriers, salariés, euh français ou d'autres origines. Y'a toute une partie du passé qui a été un peu heu, occultée. (X(homme) : « Oui ».) On continue à dire que, enfin je continue à entendre que les gens n'ont pas fait l'effort de s'intégrer. Or, quand je sais par exemple le chemin... plus les mamans parce que je suis une femme, quand je sais le chemin qu'ont fait toutes ces femmes-là ! De toutes les mamans qui arrivaient de leurs petits villages, du *bled* (le pays) ou (...) et qui se sont retrouvées parachutées « bloom » à Vandoeuvre du jour au lendemain. Elles ont fait un chemin (...) et ça elles, elles me l'ont pas dit parce que ça se fait pas et du coup, c'est (...) ça fait comme un blanc, tu vois ça fait comme quelque chose qui est nié, quelque chose qu'on n'a pas (...). Mais bon les femmes ouvrières françaises aussi, qui ont élevé leurs gamins et qui se sont démerdées comme elles ont pu. Comme tu disais tout à l'heure, c'est une question d'origine et c'est aussi une question de classes sociales, c'est-à-dire qu'y a des gens qui ont vraiment été euh (...), pas reconnus du tout quoi. »

X (homme) : « Wouaih. A mon avis wouaih, c'est le mélange des deux qui fait que (...), on a vraiment plus de difficultés dans le quartier que (...) qu'ailleurs. Ça se voit, le mélange de ces choses-là, tu vois ? Déjà, une elle est grave, l'autre aussi, tu vois, ça envenime plus la chose (...). Moi j'pense déjà sans (...). »

Claire : « Et puis après ben voilà, c'est comment (...) comment avoir des moments de discussions comme on vient d'avoir là ? Pour essayer de dépasser les (...) incompréhensions, les stéréotypes, les jugements euh, parce que nous on se connaît bien et depuis longtemps, mais quand on ne se connaît pas, ça devient difficile quelquefois. »

X (homme) : « Wouaih, ben c'est dur de s'ouvrir à des gens que tu connais pas ». »

Claire : « Comme si on voit l'autre et on se dit « oh ! », tu vois d'emblée on va coller une étiquette. »

X (homme) : « Parce qu'à mon avis, pourquoi c'est difficile de s'ouvrir à des gens que tu ne connais pas ? Parce que t'as peur de leurs jugements. »

Claire : « C'est ce que je te disais euh (...). Et y'a un effet quartier, du coup après ça (...) on a tendance à rester là où on connaît, là où on est connu, parce qu'on y est bien, parce qu'on y est respecté. Et c'est difficile de (...) d'aller vers l'autre. (...) Donc c'est voilà, comment on peut (...) valoriser ça quoi. Si t'as des idées ? »

X (homme) : « Moi j't'ai dis (...) ben déjà, y'a plein d'idées simples, genre rien que (...), j'sais pas mettre un jour férié pour les juifs et mettre un jour férié pour les musulmans, pour la religion musulmane. Ça fait un jour férié pour tout le monde, tu vois ?

Claire : « Ou alors y'a des jours fériés et ce ne sont pas des jours euh, religieux. »

X (homme) : « Wouaih, ça ferait bien ça, un gros geste, tu vois ? C'est un signe fort pour les religions. »

Claire : « Ou on fait pour tout le monde ou on fait pour (X(homme) : « personne. ») Oui. (X(homme) : « C'est ça que je t'ai dis. ») Oui. »

X (homme) : « Et puis arrêter de faire beaucoup d'amalgames, tu vois ? J'sais pas (...), les journalistes mélangent beaucoup musulmans et islamistes, tu vois ? Ils vont parler d'un truc. Alors j'sais pas, dans le traitement de l'information, tu vois ? C'est des choses, de la même façon. J'sais pas par exemple tu vas entendre « oui un attentat en Israël où il y a eu (...) » j'sais pas par exemple 2 ou 3 morts, tu vois ? C'est grave, tu vois ? Tu vas entendre ça et après comme par hasard y'a un président ou y'aura un ambassadeur israélien en France, il va prendre la parole, il va parler tu vois ? Après tu vas entendre « oui, y'a aussi eu des palestiniens qui sont morts » et tu vois, ça va être zappé. »

Claire : « Oui et puis comme tu disais, y'a toujours, derrière ça, y'a toujours des problèmes politiques et sociaux et (...) l'état d'Israël et la Palestine ne sont pas du tout, dans un rapport d'égalité. (X(homme) : « Non, tu vois ? ») Et ça, c'est jamais dit. »

X (homme) : « Et c'est normal qu'il y ait un débat et c'est comme nous, avec l'Etat c'est pareil. Quand tu trouves une force trop grande pour toi tu vois ? Tu peux pas débattre vraiment. (Claire : « Et puis après t'as plus envie de discuter parce que (...). ») Tu te dis de toute façon que je fasse un truc ou pas, ça changera pas. Il est plus fort que moi, il va imposer sa loi quand même. »

Claire : « Il va te dire « venez dialoguons et puis une fois que t'as fini de dialoguer, tu repars et puis rien n'a euh (...) ».

X (homme) : « Rien n'a changé. »

Claire : « Wouaih. (...). Ok »

Entretien terminé.

Annexe 2 Esquisse de Journal de bord

Octobre 2007 (extrait)

Je suis éducatrice en prévention depuis 25 ans à Vandoeuvre et ai essentiellement travaillé avec des jeunes dont les parents sont nés au Maghreb. J'ai donc toute une richesse d'expériences, (...voir texte intégral au bilan p 3)

- **Surtout, que faire ? Comment parler de tout cela ? Et comment agir pour que simplement, sans angélisme ni démagogie, « chacun se sente bien comme il est là où il est » ?**

Il y a énormément de préjugés et de stéréotypes à l'œuvre.

09 février 2008 : à propos des « fêtes des femmes »...

Jusque dans les années 95 environ, les femmes ou les mamans (quand nous disons « les femmes » ou « les mamans », ce sont presque exclusivement des femmes d'origine maghrébine) demandaient régulièrement un coup de main pour organiser des fêtes en après-midi. Elles amenaient des boissons, des pâtisseries, de la musique et dansaient. Les hommes n'étaient pas conviés. Certaines fêtes ont marqué les mémoires par leur chaleur et leur réussite ; d'autres ont fait des flops retentissants ... on ne savait jamais trop pourquoi l'ambiance était bonne ou mauvaise.

Peu à peu, les demandes se sont faites plus rares, les problèmes et les tensions ont pris le dessus et les fêtes ont disparu (à ma connaissance en tout cas) ... en même temps que (me semble-t-il) les cérémonies de fiançailles ou mariages (re)prenaient de l'importance et de l'ampleur : on assiste en effet à un « retour » (en tout cas à une visibilité croissante) de grands mariages « traditionnels » qui peuvent réunir jusqu'à 500 convives, ce qui n'était pas le cas (me semble-t-il) avant....

(Novembre 2008) : Manque de temps, blocage, vide dans la tête, je revenais ce jour-là d'une fête sur laquelle j'avais l'impression d'avoir plein de choses à dire, à comprendre, à questionner pour la RA et devant l'ordinateur : plus rien !! Et surtout la difficulté à me retrouver soudain en position d'actrice **ET** d'observatrice-« sociologue ? ».

24 février 2008 : Première tentative d'entretien exploratoire avec A..., médiatrice-animatrice dans une association de quartier. Elle a environ 30 ans, est originaire de Vandoeuvre. Ses parents sont originaires d'Algérie. J'amène un MP3 que je n'ose pas mettre en marche de peur de rendre l'entretien artificiel et de « gâcher » quelque chose ; je n'ose pas prendre de notes pour la même raison (*réfléchir au pourquoi ... j'ai envie d'être « à égalité » ?!*). La discussion dure une bonne heure. **Je lui lis le projet de RA envoyé à l'Acse (par Vdv)** et lui demande ce qu'elle en pense, si elle partage ou pas nos analyses et si la démarche l'intéresse.

Ci-dessous, en italique, le texte que j'ai lu à A... et ce dont je me souviens de ses réponses (**en gras et/ou en violet**)... ce ne sont pas ses réponses mot à mot mais ma synthèse.

« De plus en plus souvent et de plus en plus fort, de jeunes garçons et filles nés en France (ou venus tout petits) dont les parents sont originaires du Maghreb, nous disent aujourd'hui : « je ne suis pas français. Je suis arabe et/ou je suis algérien, marocain, tunisien et/ou je suis musulman ! ». Pour certains, être « traités de français » relève presque de l'insulte. »

- Il y a deux générations me dit spontanément A... la sienne (les trentenaires) qui sont français, se sentent français et le revendiquent et la génération suivante, celle de son frère qui sont rebelles et se sentent exclus.

« On retrouve cette revendication identitaire liée au pays d'origine chez les mamans, ce qui n'était pas le cas il y a une dizaine d'années. (C'était en tout cas moins flagrant !) »

- Pour les mamans, A... réfléchit un moment et est partagée, hésitante...

« Chaque jour, nous entendons et utilisons des généralités et des affirmations qui finissent par passer dans le langage courant, se banaliser et prendre la force de l'évidence : « les français ... les arabes ... c'est pas pareil !?... c'est un franco-français ...c'est une blédarde, etc... » »

A... acquiesce, comme si elle prenait soudain conscience de l'importance des mots de tous les jours (« c'est vrai, n'empêche ! »). Elle sourit pour « blédarde ». Elle me demande ce que j'entends par « franco-français » et j'ai du mal à trouver les mots : elle fronce les sourcils, semble découvrir ce terme qui la dérange.

« Que s'est-il donc passé pour que ces jeunes garçons et filles que nous avons vus naître, grandir, devenir adultes soient encore et toujours considérés comme des « immigrés » ou des « étrangers » (alors que la plupart sont nés en France et de nationalité française) ?

Que s'est-il donc passé pour qu'un certain nombre d'entre eux, souvent les plus jeunes, se revendiquent aujourd'hui comme arabes, algériens, marocains, tunisiens mais surtout pas français ?

Quel sens donner à ce développement des revendications identitaires liées au pays d'origine (des parents) ? (Ce développement ne concerne pas que les jeunes ou que les quartiers populaires ; la revendication identitaire peut aussi être de nature politique, culturelle, religieuse...)

Pourquoi (et comment) tendent-elles à s'imposer depuis quelques années ? Sont-elles l'expression d'une intégration difficile ? Impossible ? Mise à mal par des événements mondiaux (le 11 septembre et ses conséquences, entre autre) ? Sont-elles spécifiques aux jeunes dont les parents sont nés au Maghreb ? »

- A trouve que ce sont de bonnes questions et qu'elles sont simples. Ça l'intéresse mais nous mesurons elle et moi (en tout cas moi) à quel point c'est difficile d'approfondir, d'explicitier.

« Ces questions sur la posture identitaire de ces jeunes peuvent être reliées à différents éléments dont cette recherche-action envisage d'explicitier la liaison : la mémoire collective, les modalités de transmission culturelles intergénérationnelles, les relations intra ou extra familiales qui nourrissent l'identité de ces jeunes. »

A... me raconte que pour ce qui concerne sa famille, leurs parents leur ont tout expliqué, ont beaucoup raconté et qu'elle ne ressent pas un manque dans la transmission. Mais elle sait que ce n'est pas toujours le cas. Mais l'idée de prendre le temps d'écouter, de raconter, de témoigner du parcours des parents et des enfants l'intéresse beaucoup.

A partir de ce moment, nous glissons définitivement vers nos souvenirs partagés sur le quartier avec beaucoup de plaisir et d'émotion... Je ne terminerai donc pas la lecture (fastidieuse) du projet de RA.

A... me dit (à peu près): « tu sais pourquoi on aimait tellement venir aux activités (de la MJC ou de Vdv) ? Parce que vous prêtiez attention à notre petite personne, parce que vous nous faisiez des câlins, parce que vous nous donniez de l'amour ! A la maison, on était beaucoup, nos parents ne pouvaient pas.

En résumé, A... est intéressée par la démarche, prête à me recevoir pour un autre entretien, intéressée aussi par une soirée-débat à partir de vidéo ou photos d'il y a 10 ans pour réfléchir à ce qui a changé ou pas, propose également un entretien collectif avec les jeunes femmes turques et syriennes qu'elle reçoit dans son association.

Je sens à quel point nous touchons à des points sensibles et cruciaux. Il faut faire très attention de ne pas fragiliser, ébranler les acteurs, nous y compris bien-sûr ! Je ressens aussi la nécessité d'interroger l'utilisation d'un certain « jargon intellectuel »: modalités, parcours migratoire, approche culturaliste, recherche-action... expressions qui « passent mal » (me semble-t-il).

Une petit blague pour finir : j'invite A... à venir à la conférence de S. Meddar.

Réponse : « Les algériens parlent déjà beaucoup trop, les sociologues aussi ... alors, un sociologue algérien, surtout pas ! »

(Novembre 2008) : je n'ai pas donné suite, pas de deuxième entretien, pas de réunions !? Manque de temps, manque d'assurance, ?!

15 Octobre 2008 ... une nouvelle fête des femmes.

(**?! ...** pistes de réflexion éventuelles)

Une bonne soixantaine de dames de 25 à 65 ans environ y participent un samedi après-midi. La fête est préparée par des animatrices d'associations de quartier, Mjc et club de prévention (toutes « d'origine » maghrébine ... sauf moi) et des jeunes filles du quartier qui donnent bénévolement et avec plaisir un coup de main (toutes « d'origine » maghrébine ... sauf une). Les femmes sont d'origine maghrébine pour la plupart, il y a quelques africaines, malgaches, turques, syriennes ... aucune « française », malgré une invitation assez large.

Ces fêtes attirent généralement du monde, sont appréciées, y compris par les animatrices. (On sent une « **identité féminine** » **?!**) Elles sont justifiées par le fait que les « mamans » ont besoin de se retrouver entre elles, de sortir de chez elles et de se « défouler », de se « lâcher » et que s'il y a des hommes, leurs maris ne les laisseront pas. Il semblerait à ce que j'entends de ci de là qu'elles sortent de moins en moins pour éviter les ragots, les histoires, les

problèmes et que cela leur manque beaucoup **?!** Nous remarquons toutes qu'elles viennent bien plus pour discuter entre elles en prenant le thé que pour danser, ce qui est nouveau **?!**

La salle est installée par les animatrices et les jeunes filles qui s'occupent de la musique, des boissons et du buffet, d'un diaporama photos réalisé lors des fêtes précédentes et d'un défilé de robes traditionnelles. Le souhait des animatrices est que ces fêtes s'ouvrent à toutes les cultures de tous les pays (gâteaux, vêtements, musiques, chants, danses du monde), qu'elles réunissent des femmes de différents quartiers et initient une grande fête à l'occasion du 8 mars. Ce désir est plus ou moins partagé par les dames. **?!**

Les hommes ne sont pas admis. Un jeune homme qui accompagnait sa mère restera tout l'après-midi devant la salle sur le trottoir à l'attendre. Un homme d'origine malgache qui accompagnait sa mère âgée entre dans un premier temps, vient spontanément donner un coup de main à installer le buffet ... malaise, regards échangés, silences réprobateurs ... jusqu'à ce qu'une animatrice lui explique qu'il s'agit d'une fête réservée aux femmes : il quittera la salle sans aucune contrariété apparente.

Cela me met mal à l'aise même si je comprends que les femmes aient besoin de moment pour se retrouver. (Une collègue de prévention du département refuse de prêter une salle pour des fêtes dont les hommes sont exclus en expliquant pourquoi aux femmes : respect de la mixité) **?!**

Le choix des musiques est sensible et compliqué : on a vu par le passé des femmes quitter la fête en grande colère parce qu'il n'y avait pas assez de musiques de leur pays ou de leur région d'origine. Le groupe d'organisation essaie depuis longtemps de le régler, en collectant des CD mais une fois encore, l'animation musicale laissera à désirer et du coup, il y aura peu de danses et peu d'ambiance. Se manifeste ainsi un grand attachement des femmes à leurs régions d'origine : elles ne dansent généralement que sur les musiques qui leur correspondent. La danse est très importante et très appréciée : la souplesse et la virtuosité des femmes, quelquefois très âgées, m'impressionne. **?!**

D'ordinaire, les femmes amènent volontiers des robes « traditionnelles » de leurs régions ou pays d'origine que les jeunes filles sont heureuses de porter et de présenter lors d'un défilé commenté avec humour et dynamisme par une des animatrices. Cette fois, il y a peu de robes sauf 3 magnifiques tenues féériques amenées par une « négafa » (une femme qui loue des robes pour les mariages) et qui en profitera pour faire sa pub. Cela me gêne beaucoup **?!**

Pour la première fois, j'assiste à la fête plus que je n'y participe, je ne suis pas sûre d'être à ma place, je suis à distance **?!**

27.12.08 : Journal de bord recherche-action (C...)

Une soirée hip hop avec DJ, rap, danse est organisée par des jeunes et Vdv (Vivre dans la ville). 200 jeunes environs y participent. Un groupe de jeunes filles de 18 à 21 ans vend des sandwiches, gâteaux, boissons pour financer un projet de solidarité en Algérie. Je suis avec elles à la buvette, dans un espace séparé de la grande salle où se déroulent les « shows ». Il y a du bruit, des allées et venues, des discussions, des éclats de rire, des clients qui apprécient les gâteaux ... et les jeunes filles qui les ont préparés ! C'est sympa et chaleureux !

Devant la buvette est regroupée une dizaine de jeunes garçons de 13 à 18 ans, tous originaires du même quartier de Vandoeuvre, celui où résident également les jeunes filles. Je les connais tous très bien. Ils passent une grande partie de la soirée près de nous car ils veulent éviter les « embrouilles » avec des jeunes d'un autre quartier qui sont dans la salle de spectacle. Ils plaisantent, se chamaillent gentiment, font un peu les malins et « tapent des délires » dans une bonne ambiance.

Arrive une jeune fille inconnue qui réclame son portable. Deux de ses amis, une fille et un garçon restent à la porte, observent à distance puis s'en vont. Elle s'approche seule du groupe

de jeunes garçons qui l'entourent et la serrent de plus en plus près en riant et en la provoquant. Ils disent ne pas avoir son portable. Elle persiste, se faufile entre les garçons, mi souriante - mi en colère ; mi suppliante - mi menaçante. C'est comme une danse, une joute, ... je suis inquiète ; je ne supporte pas que les garçons se comportent « comme des coqs dans une basse-cour ».

Un des garçons se colle à elle, la pousse à coups de ventre jusqu'au comptoir en la regardant de haut, d'un air dominateur et méprisant. Il est très grand pour son âge. La jeune fille est plus âgée mais petite et menue. Elle recule tout en opposant une résistance : elle veut son portable ! Elle alterne les manifestations de colère et les supplications (« allez, s'il te plaît ! Non, y'a pas moyen, j'veux mon portable !»). Un objet circule plus ou moins discrètement de mains en mains dans le groupe de garçons. L'un d'eux demande aux autres d'où elle est : du Haut du Lièvre !? Non, de Maxéville !?... (En tout cas, ce n'est pas une fille du quartier, ni de Vandoeuve.)

Depuis la buvette, les jeunes filles et moi observons la scène. Pour moi, il faut intervenir, l'aider, dire et faire quelque chose : les garçons n'ont pas à se comporter comme ça. Pour les jeunes filles, non : c'est la faute de la fille, les garçons ont raison, c'est elle qui les cherche, qui les provoque. Il y a des filles comme ça qui aiment bien se faire taper par les garçons ; c'est comme ça qu'elles attirent leur attention, c'est leur problème. Une fille du quartier ou une fille « bien » ne ferait pas ça !

Je m'approche et j'interviens : « ça suffit, maintenant, si vous avez son portable, rendez le lui ! » ... et au garçon qui l'a poussée vers le comptoir : « X .., laisse la tranquille, s'il te plaît ! »

Le garçon la lâche, revient vers le groupe en affichant une désinvolture narquoise. La jeune fille se dégage mais au lieu de s'éloigner, me contourne et revient vers le groupe : elle veut toujours son portable ! Un autre garçon en sort, va vers elle. J'essaie pendant ce temps de les convaincre de me donner l'objet qui passe de mains en mains.

Même scénario : le jeune homme et la jeune fille s'éloignent du groupe, collés l'un à l'autre. Puis le garçon pivote et assène à la jeune fille un coup de pied dans la hanche (dans le style boxe française ... ça doit faire mal ... elle ne bronche pas !). Je me mets en colère : trop, c'est trop ! Hilare et satisfait de sa prouesse, le garçon m'évite et rejoint le groupe que sa démonstration amuse beaucoup.

Je prends la jeune fille par l'épaule pour l'éloigner. Elle se dégage et se rebiffe : « c'est bon, lâchez moi, y'a rien là ! ». Je sens qu'elle est prête à s'en prendre à moi si j'insiste : « mais non, on ne lui a pas volé de portable, n'importe quoi ! » Elle repart dans la salle, je ne la reverrai qu'à la sortie où elle m'évitera en me jetant de nouveau un regard noir !

Je reviens vers la buvette en assénant aux garçons un piteux : « Vraiment ! N'importe quoi ! » ... qui ne leur fait ni chaud ni froid.

J'étais *apparemment* la seule à avoir trouvé cette scène choquante.

Quelques semaines plus tôt, j'étais intervenue dans la rue : 4 de ces jeunes garçons « faisaient des avances très appuyées » à deux jeunes filles qui, à l'évidence, ne savaient plus comment échapper à « leurs ardeurs ». Là encore, les attitudes et les propos des garçons étaient provocants, voire menaçants et en tout cas (de mon point de vue) irrespectueux.

Dans les deux cas, les jeunes garçons étaient tous ... « *issus de l'immigration maghrébine* », (de même que les jeunes filles qui tenaient la buvette). Et les jeunes filles chahutées ... « *Apparemment françaises de souche* » (*apparemment* parce que je ne les connaissais pas !). Est-ce que cela joue un rôle ? Si oui, lequel ? Se seraient-ils comportés de la même manière si ces jeunes filles avaient été d'origine *apparemment* maghrébine ?

Devais-je ou pas apporter ces précisions ? Au risque d' « ethniciser » un problème qui ne doit pas l'être ? Et peut-être d'être accusée (à tort ou à raison ?) de racisme ? De discrimination ?

Pourquoi les garçons ressentent-ils le besoin de se comporter comme ça avec ces jeunes filles ? Qu'est-ce qui se joue dans ces moments-là ?

S'y sentent-ils obligés parce qu'ils sont en groupe sous le regard des autres ? Pensent-ils qu'il faut impressionner les filles pour les séduire ?

Ou bien, comme le disent les jeunes filles, qu'il y a deux sortes de filles : les respectables et les « putes » avec lesquelles on peut se permettre mépris et violence.

Comment parler de ça avec eux ? Comment intervenir en gardant leur confiance et une légitimité à le faire à leurs yeux ?

La situation décrite s'inscrit me semble-t-il dans ce que les sociologues et d'autres appellent « espace de socialisation » (par les pairs), manifestation de la sociabilité adolescente et de la culture de rue. Saisie à travers le prisme du récit que j'en fais ! J'essaie de mobiliser le référentiel de P. Meirieu proposé par Arsen : « En matière d'éducation et de formation, les divers modèles que nous utilisons mettent en œuvre 3 séries de données hétérogènes : les valeurs et finalités qu'on se donne ; les théories en sciences sociales sur lesquelles on s'appuie et les outils qu'on élabore pour agir. » Ben, y'a du boulot !

Annexe 3 concepts et méthodes

Texte 1

« Comment se construisent les processus d'intégration ?
à partir de l'exemple de l'immigration algérienne ».

Jeunes dits « issus de l'immigration » et politique d'intégration : un non sens !

Intervention Murielle MAFFESSOLI, Directrice ORIV le 8/11/05 à Metz

Cette intervention ne vise pas à rendre compte d'une vérité mais tente d'apporter quelques éclairages partant de l'expérience et des analyses réalisées par l'ORIV, structure associative située en Alsace où je travaille et qui occupe une fonction de centre de ressources (cf. en annexe 1 une présentation succincte).

Cette intervention trouve son origine dans la demande qui a été adressée à l'ORIV par les porteurs de la recherche-action. Il s'agissait d'apporter des éléments de réflexion sur l'usage de la notion d'intégration envers ce que l'on appelle communément les jeunes issus de l'immigration.

Partant des sollicitations et interrogations des organisateurs, il a donc semblé pertinent de s'interroger sur la notion de « politiques publiques d'intégration » en direction plus particulièrement des jeunes générations, dénommées couramment jeunes issus de l'immigration et de son sens ou de son non-sens.

Compte tenu de l'ampleur de la question, l'intervention a été conçue comme un cheminement à travers quelques notions et enjeux clés qui peuvent permettre de mieux comprendre le sens des pratiques et des injonctions renvoyées vers ce public.

La question posée et la juxtaposition des deux termes (celui d'intégration et de jeunes « dits issus de l'immigration ») porte en elle différents écueils et suscite dès l'abord questionnements pour ne pas dire agacements. Il s'avère donc nécessaire de la déconstruire et de prendre un à un les différents éléments de la question posée.

EMERGENCE DE LA NOTION D'INTEGRATION

La notion d'intégration renvoie à des sens multiples¹. Le mot d'intégration est riche des significations qu'on lui donne.

Etymologiquement le terme d'intégration désigne toutes formes de participation à la vie collective par l'activité, le respect de normes communes, les échanges avec les autres, les comportements familiaux, culturel et religieux. L'intégration relève par ailleurs de plusieurs dimensions : intégration culturelle, intégration politique, intégration sociale.

Le terme d'intégration désigne à la fois un processus et les politiques qui ont pour objet de faciliter sa mise en œuvre. Par abus de langage, il est, le plus souvent, référé à la situation des immigrés installés de façon durable dans le pays d'accueil.

¹ Monsieur Arsène AMEN a posé les jalons et contours du terme dans son acceptation historique et sociologique.

Le processus, qui s'inscrit dans la durée, est celui d'une participation effective de l'ensemble des personnes appelées à vivre en France à la construction d'une société rassemblée dans le respect de valeurs partagées (liberté des personnes, laïcité de la vie publique, solidarité) telles qu'elles s'expriment dans des droits égaux et des devoirs communs. L'intégration implique donc tous les domaines de la vie quotidienne, l'intégration relève d'un enjeu transversal.

Sur le plan des politiques publiques ce n'est que récemment que le terme a été employé et qu'il a été défini.

Le paradoxe de l'utilisation de ce terme est qu'il a été employé à partir du moment où d'une part l'intégration était considérée comme en difficulté (mise en cause du modèle français d'intégration). En effet c'est à compter des années 80-90 que ce terme a commencé à faire l'objet, sur le plan des politiques publiques, d'un intérêt. Dans le même temps d'ailleurs était mis en avant l'échec du modèle français d'intégration.

La notion de modèle français d'intégration se fonde sur une logique d'égalité des personnes et un rejet de la logique des minorités ethniques ou culturelles. Il s'inscrit dans la logique républicaine qui considère le citoyen, l'individu comme le référent unique.

C'est un modèle qui se veut universaliste c'est à dire basé sur l'indifférenciation entre les individus. « Chaque être vaut pour lui-même indépendamment de la communauté à laquelle il appartient ». Le modèle français permet à tous d'accéder à une égalité de droits et de devoirs. Ce positionnement n'occulte pas le désir légitime, d'individu ou de groupe (quelle que soient leurs spécificité géographique, religieuse, linguistique, ethnique ou culturelle), qui dans la sphère privée préservent ou/et développent leurs modes d'expression, de confession, de communication et de vie. A ce titre, ce modèle se définit souvent en opposition à d'autres modèles notamment le modèle anglo-saxon. Dans ce type de modèle conçu dans une logique communautaire, l'accès aux droits passe par l'appartenance au groupe.

Il faut préciser par ailleurs, en écho aux écrits de Patrick WEIL, que ce modèle (sorte d'idéal type) n'existe que dans la convergence entre les orientations d'une politique publique républicaine et un contexte conjoncturel bien particulier (celui en particulier des « trente glorieuses ». Ce modèle, définit à posteriori, est daté et situé. Il n'est donc pas forcément reproductible. Il relève d'une conception originale, voire idéologique.

Ainsi, on peut donc considérer que l'émergence de la notion de « politique d'intégration » coïncide avec la sédentarisation et l'enracinement des populations issues de l'immigration. Ainsi Alain VIET, historien, considère que c'est durant la période 1974-1984, parallèlement de l'arrêt de l'immigration économique que la thématique de l'intégration des étrangers a émergé.

L'émergence de la question de l'intégration (et des actions visant donc l'intégration des populations) est intimement liée à l'histoire de l'immigration et au rapport qu'elle a entretenu avec l'économie. Ainsi pendant la période de reconstruction, les « 30 glorieuses », la personne étrangère, souvent célibataire est perçue comme une force de travail (on parle d'ailleurs de « main d'œuvre » étrangère, de travailleurs étrangers), n'ayant pas vocation à s'installer durablement en France. Les politiques mises en œuvre ne visent pas cette installation.

Le premier choc pétrolier est à l'origine d'un autre rapport à ces étrangers. A partir du milieu des années soixante-dix, l'immigration de travailleurs étrangers se ralentit avec la « fermeture des frontières » (en fait il s'agit d'une limitation des entrées en réponse à la crise). Par contre, dans la mesure où le fait de « vivre en famille » constitue un droit, les personnes étrangères présentes sur le territoire français peuvent faire venir leur famille (logique du regroupement

familial). L'étranger n'est plus seulement un sujet économique, il devient (même si il était de fait déjà avant mais pas en terme de visibilité) époux et père.

L'INTEGRATION ET LES POLITIQUES PUBLIQUES D'INTEGRATION

Ce n'est qu'au début des années 90 que la France s'est dotée d'une structure chargée de préciser le sens de cette notion. Le Haut Conseil à l'Intégration (HCI) a été créé en 1990 par le Premier Ministre de l'époque (Michel ROCARD). Il définit un an après son installation, en introduction de son rapport annuel, son action de la manière suivante « le Haut Conseil à l'Intégration a pour souci de poser avec le plus de clarté possible le cadre dans lequel il conviendra d'inscrire la politique que les pouvoirs publics devront mener pour atteindre l'ensemble des objectifs que recouvre la notion d'intégration ».

Il est composé de personnalités, du monde politique et universitaire, compétentes en matière d'immigration, représentant toutes les tendances politiques à l'exception des plus extrêmes. Il a une mission de conseil et de proposition auprès du Premier Ministre. Il a toujours été réaffirmé dans sa fonction (quelque soit le gouvernement)².

Le Haut Conseil à l'Intégration dans son 1er Rapport, en 1991, donnait la définition suivante de l'intégration (définition toujours valable depuis): « Il faut concevoir l'intégration non comme une sorte de voie moyenne entre l'assimilation et l'insertion, mais comme un processus spécifique : par ce processus il s'agit de susciter la participation active à la société nationale d'éléments variés et différents, tout en acceptant la subsistance de spécificités culturelles, sociales et morales et en tenant pour vrai que l'ensemble s'enrichit de cette variété, de cette complexité. Sans nier les différences, en sachant les prendre en compte sans les exalter, c'est sur les ressemblances et les convergences qu'une politique d'intégration met l'accent afin, dans l'égalité des droits et des obligations, de rendre solidaires les différentes composantes ethniques et culturelles de notre société et de donner à chacun, quelle que soit son origine, la possibilité de vivre dans cette société dont il a accepté les règles et dont il devient un élément constituant ».

Le Haut Conseil affirme ainsi sa conviction que la conception française de l'intégration doit obéir à « une logique d'égalité et non à une logique de minorités ». Il considère, par ailleurs, que la persistance d'un lien entre l'individu et sa communauté d'origine ne s'oppose pas à sa participation à la société d'accueil. Mais il met également en avant l'évolution nécessaire et conjointe des capacités de la société dite d'accueil et des comportements des individus.

Dans cette perspective, mener une politique d'intégration, c'est définir et développer des actions tendant à maintenir la cohésion sociale au niveau local comme au plan national, de sorte que chacun puisse vivre paisiblement et normalement dans le respect des lois et l'exercice de ses droits et de ses devoirs.

Ainsi conçue, une politique d'intégration ne concerne pas seulement les immigrés ; elle n'en doit pas moins prendre en compte les problèmes particuliers que peuvent poser certains d'entre eux et les problèmes qu'ils peuvent rencontrer.

Pour le Haut Conseil à l'Intégration, « l'intégration concerne les étrangers [plus particulièrement les migrants, c'est-à-dire ceux qui ont connus la migration] et les Français

² Actuellement la présidence en est assurée par Blandine KRIEGEL, philosophe.

en centrant la réflexion sur l'immigration. Le groupe cible de base est ainsi constitué par les immigrés³ et leurs enfants, quelle que soit leur nationalité ».

A ce titre, la politique d'intégration concerne les primo-arrivants et plus largement les migrants (c'est à dire des personnes ayant été amenées au cours de leur existence à changer de pays et à s'installer en France) soit en raison d'une décision qui leur incombe, soit en raison d'un choix familial (enfants ou conjoint(e)s). Ils peuvent parfois être là depuis de nombreuses années. Il s'agit de personnes ayant connu une autre culture... donc des personnes ayant migré, vécu dans un autre pays.

On a souvent tendance à considérer que l'intégration est un processus qui concerne le public identifié sous le terme « issu de l'immigration ». Le centrage proposé ci-dessus sur les seuls migrants (qui constitue une partie du public issu de l'immigration) semble plus judicieux pour éviter les amalgames et les représentations imputant aux jeunes issus de familles migrantes un déficit d'intégration alors que les enjeux se situent plus dans une logique d'insertion socio-économique (comme pour de nombreux autres jeunes) ainsi que de lutte contre les discriminations.

LA DEMARCHE D'INTEGRATION : DU PRINCIPE A LA REALITE

Etre intégré c'est participer pleinement, totalement à la vie de la société, en être membre. C'est aussi être reconnu par les autres membres de la communauté nationale comme faisant partie de celle-ci. C'est enfin avoir la possibilité d'accéder aux divers services prestations et moyens que cette société met à disposition de chacun de ces membres.

Mais dans la réalité quotidienne, par extension et par abus, être intégré c'est devenir tout à fait français, c'est-à-dire ne plus être reconnu pour ce que l'on a été avant d'être français.

Dans la sphère publique, cela revient à partager les mêmes valeurs, c'est parler la même langue, en accepter les lois mais c'est souvent abdiquer toute visibilité publique des particularités et des spécificités de l'étranger, voire de l'étrangeté.

Or il faut avouer que certains signes, comme la couleur de peau, le patronyme, l'apparence physique sont difficile à effacer au-delà même de la volonté des individus et en toute méconnaissance de leur identité et appartenance réelle.

Ce déni d'intégration est d'autant plus violent qu'il est renvoyé à des individus qui ont rempli toutes les conditions (études, comportements, investissements familiaux...) et qui, à un moment de leur vie, on renvoie à une extériorité, une étrangeté et donc une illégitimité de part leur caractère visible.

Cette violence relève de l'insupportable puisqu'elle est de l'ordre de la négation de l'autre. Fathi BENSLAMA, psychanalyste, parle d'extermination sociale pour en rendre compte.

On fait le constat quotidien, d'un problème de reconnaissance d'un certain nombre d'individus comme faisant partie intégrante de la société française [demande systématique de la carte d'identité, des papiers, référence au pays d'origine, au lieu de naissance pays de naissance] et donc à un ailleurs (souhaité par la société française) alors que les personnes ainsi interpellées sont dans leur majorité français ou ayant vécus depuis de nombreuses années en France.

³ Cf. la définition des termes en annexe 2.

LES DISCRIMINATIONS : REFUS DE L'INTEGRATION ET NON RECONNAISSANCE IDENTITAIRE

Ces personnes sont confrontées à des pratiques discriminatoires, c'est-à-dire au refus d'accès ou de délivrance d'un service ou d'un bien sur la base d'un critère illégal au regard de la loi. Est qualifiée de discrimination, tout comportement ou attitude qui tend à distinguer des autres, un groupe humain ou une personne, à son détriment.

Le « délit de discrimination » a été créé par la loi Pleven du 1er juillet 1972. Pour qu'il y ait délit de discrimination (on parle plus simplement de discriminations), il faut qu'il y ait différence de traitement, mais aussi que cette différence relève d'un caractère prohibé, illicite. Ces critères ont évolué dans le temps.

La liste des critères prohibés est précisée par la loi (Code pénal, art 225-1).

Il s'agit de l'origine, le sexe, la situation de famille, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé, le handicap, les caractéristiques génétiques, les mœurs, l'orientation sexuelle, l'âge, les opinions politiques, les activités syndicales, l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, à une nation, une race ou une religion déterminée de la personne ou du groupe visé.

Les discriminations peuvent être d'ordre sexiste, raciale, liées au handicap... L'avancée dans la lutte contre les discriminations est variable selon le type de discriminations relevé, ainsi que les moyens mis en œuvre pour y répondre voire les modes d'intégration.

Constitue une discrimination raciale toute distinction opérée à raison de l'origine, de l'appartenance (réelle ou supposée) d'une personne à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée.

La discrimination est à la fois un fait et le résultat d'un processus.

Or, souvent, il y a confusion entre la maladie et le symptôme. La discrimination n'est que le symptôme. S'il est nécessaire d'agir à ce niveau, ce n'est pas suffisant pour endiguer les pratiques. La question centrale est ailleurs comme on a pu le voir elle est à rechercher dans le rapport de notre société aux migrants et plus largement à leurs descendants.

Philippe Bataille, sociologue, à l'issue de ces travaux (notamment ceux ayant donné lieu à la publication de l'ouvrage « le racisme au travail ») a considéré qu'à travers les discriminations étaient en jeu :

- Un enjeu de ségrégation. La notion de ségrégation renvoie à la capacité à tenir l'autre à distance. Cette ségrégation est fondée, le plus souvent, sur un rapport de domination. Dans cette situation, il y a reconnaissance de l'autre mais dans un processus de hiérarchisation.
- Une logique de différenciation. Elle repose sur le refus de la présence de l'autre, repoussée au nom d'une altérité impossible, d'une altération évidente. C'est une forme du refus construit à partir de la différence de culture (réelle ou imaginée) dont l'expression phobique est la peur du métissage.

Ce qui est en jeu, ce sont bien les représentations mentales. L'individu afin de comprendre son environnement construit des représentations et utilise celles-ci pour régler sa conduite. Il ne s'agit pas de savoir si une représentation est vraie ou fausse, elle est fonctionnelle. Les représentations sociales décrivent, expliquent et prescrivent.

On entend par représentation sociale une forme de connaissance, dite de sens commun, socialement élaborée et partagée. Constituée à partir des expériences, des informations, des savoirs, des modèles de pensée. Elle a une visée pratique d'organisation, de compréhension et d'orientation des conduites. Elles sont produites par des individus et portent la marque de leur milieu d'appartenance. Ces représentations agissent comme des grilles de lecture et des guides d'action.[Denise JODELET, Les représentations, 1993]

Derrière l'ensemble de ces éléments, ce qui est à l'œuvre c'est l'image ou la construction sociale de l'immigré (au sens large) en France. A titre d'exemple, la construction sociale de l'immigré dans les représentations est notamment liée à l'histoire de l'immigration et plus particulièrement à l'immigration de travail :

- perçue comme une main d'œuvre d'appoint, en complément
- ciblée sur certains postes (pénibles, peu qualifiés, précaires)
- adoptant certains comportements (non visibilité, non revendicatif) sorte de « salariés par défaut ».

Pour certains, se surajoutent les « séquelles » laissées par la colonisation.

La France est globalement confrontée à une amnésie collective sur des sujets tels que l'histoire de l'immigration, de la colonisation, de la guerre d'Algérie.

Ce sont des moments douloureux qui nécessitent de travailler sur les non-dits. C'est certes une tâche difficile mais indispensable. Suzanne CITRON, historienne, dans son ouvrage intitulé « le Mythe national » s'insurgeait, dénonçait la manière dont la France rendait compte de son histoire.

La société française est diverse. L'histoire doit pouvoir en rendre compte. Comment « faire passer ce passé » ?

Deux orientations sont possibles :

- 1) oublier, taire ce passé pour éviter de ressasser des ressentiments, ferments de division
- 2) dire ce passé pour empêcher les rancœurs refoulées de faire exploser notre société.

La France a pendant longtemps exploré la première orientations, mais plusieurs éléments dans la période récente laissent supposer que l'on tente des avancées sur le deuxième volet (avec toutefois des remises en cause brutale par moment).

Il faut préciser que ce silence, cette amnésie collective, beaucoup d'acteurs ont eu intérêt à le passer sous silence y compris les personnes concernées par la migration [accord tacite, enjeu pour les enfants].

Cette construction sociale de l'étranger agit comme un déterminisme. Ainsi, et par exemple, on attend de l'immigré (ou de celui considéré comme tel) qu'il adopte des comportements conformes à cette représentation. Par rapport à cet exemple, cette représentation affecte tout particulièrement les jeunes qui dans les discours sont souvent opposés aux pères (« eux ils acceptaient des travaux pénibles, les jeunes ne veulent plus rien faire ! »). Ces discours occultent complètement la catégorie d'âge (les jeunes et les aspirations qui y sont liées) pour se focaliser sur l'origine donnant à l'immigration un caractère héréditaire.

LES JEUNES DITS « ISSUS DE L'IMMIGRATION » : CATEGORIE INADAPTEE ET DANGEREUSE !

Notre société utilise de manière récurrente le terme « jeunes issus de l'immigration » sans en expliciter le sens et de manière inadaptée dans la mesure où cette désignation entraîne, dans les modes de pensée de ceux qui s'y réfèrent, des attitudes et représentations vis-à-vis des jeunes désignés par ce terme.

L'utilisation de cette notion, dans son acceptation étymologique, laisserait supposer que ce jeune a connu la migration. Dans ce cas il s'agirait d'utiliser un terme plus adapté comme celui d'immigré. Si ce terme renvoie au vécu familial à savoir le fait que les parents ont connu la migration, le terme approprié serait celui de personne ou jeune d'origine étrangère.

En fait le recours à cette notion rend compte d'une manière de concevoir le rapport aux autres et en particulier à certaines populations –à savoir celles considérées comme originaire du Maghreb, d'Afrique ou encore supposées « arabe » voire « musulmane »- .

Elle renvoie souvent implicitement à l'idée d'une différence dans l'appartenance culturelle. Elle laisserait supposer également que l'immigration (et tout ce qui, dans les lieux communs, y est attaché) relève d'un caractère héréditaire.

Par ailleurs l'utilisation de ce terme fige la culture, l'appartenance culturelle et renvoie sur un ailleurs (considéré comme la pays d'origine) que la plupart de ces jeunes ne connaissent pas ou seulement à l'occasion des vacances.

Au-delà ce regard porté sur les jeunes générations a des effets désastreux sur les processus identitaires.

La genèse de l'identité individuelle ne peut être conçue comme un phénomène personnel. Elle s'inscrit toujours dans une relation interactive à l'autre (résultat d'un processus de socialisation).

L'identité sociale n'est pas le simple reflet ou la juxtaposition des consciences d'individus de ses rôles et de ses appartenances sociales. C'est une totalité dynamique où ces différents éléments interagissent dans la complémentarité ou le conflit.

Toute identité se construit et se définit par rapport à d'autres identités. L'identité se pose en s'opposant. L'opposition inhérente à la constitution du groupe s'exprime par l'attribution à l'autre d'une identité négative. L'individu apprend ainsi ce qu'il devra suivre et de ce qu'il pourra éviter.

L'identité négative projetée sur l'autre (ennemi, étranger) permet d'unifier, de conforter, de rendre solidaire le groupe (assurer une cohésion autour d'éléments communs).

Dans ce rapport à l'étranger [et plus largement à l'autre – le dictionnaire définit l'étranger (au-delà de la notion de nationalité) comme « celui qui n'appartient à ou qui est considéré comme n'appartenant pas à un groupe ». Ce qui est en jeu c'est l'identité individuelle et collective.

L'étranger, c'est celui qui nous est étranger, qui « nous » est extérieur. L'ambiguïté réside.

Toutefois, alors que (comme le rappelle l'introduction du numéro de la Revue des Sciences Sociales de la France de l'exil sur exil, migration et voyages) « Toute société rejette l'intrus qui n'appartient pas à la communauté majoritaire, elle cherche à exclure ce porteur d'inconnu et d'inquiétude et dans le même temps elle en a besoin car elle peut ainsi se décharger de ses tentations, justifier ces éventuels échecs et compenser ses frustrations ».

En fait, cette ambiguïté met en évidence un paradoxe dans le fait que l'identité individuelle (je) ou collective (nous) n'existe, ne prend sens que par rapport aux autres (eux, ils). Elle

peut résulter soit de la conformité, de l'identification à cette autre, ou bien, à l'opposé par opposition, discordance avec autrui.

Dans une société en profond bouleversement, tant économique, social, familial etc..., comme c'est le cas actuellement, la construction identitaire va être rendu plus difficile et sans cesse remise en cause. En effet, l'identité n'est pas figée et immuable, elle est foncièrement dynamique et évolutive. La crainte « d'une perte d'identité » entraîne souvent une focalisation des individus sur le groupe, le « nous ». Pour chacun d'entre nous il est vital de se sentir reconnu or « ne suis moi par rapport à un autre qui me reconnaît comme tel qui partage mes valeurs et par opposition à l'étranger, à celui qui n'est pas du groupe, qui est différent ». Ce besoin de reconnaissance, de repère pour un individu risque d'être d'autant plus important que la différence est forte ou que l'on se trouve dans une situation d'exil, d'étranger ou que l'on est renvoyé à un ailleurs qui a pour particularité de ne pas exister.

Ce mode d'élaboration et les images renvoyés (voire dans certains cas les paroles) renvoyés vers certains jeunes ont pour effet de les enfermer dans une identité prescrite, souvent négative (identité de quartier, de musulman, d'étrangers...).

LES RETICENCES A L'INTEGRATION DE LA PART DE LA SOCIETE D'ACCUEIL

L'injonction à l'intégration faite aux jeunes dits issus de l'immigration rend en fait compte de la difficulté qu'à la société française à se penser telle qu'elle est, c'est-à-dire pluriculturelle et métissée.

On l'a vu plusieurs éléments entre en ligne de compte : la construction sociale de l'étranger dans la société française, le rapport à l'histoire de l'immigration et de la colonisation. Les réticences portent également sur la crainte de l'invasion, la peur de la perte de l'identité. Elle s'appuie et circule par le biais de l'opinion publique.

Cette crainte est encore plus vivace quand il s'agit, pour une ancienne puissance coloniale, d'accueillir un Autre qui est aussi un ancien colonisé ou un descendant. Cet écueil est d'autant plus fort qu'en ce qui concerne la France en particulier le travail de mémoire par rapport à cette période est en cours. Ces réticences se font plus forte dans un contexte de développement et de mondialisation des flux.

Le débat sur l'intégration est toujours un débat biaisé car il y a souvent une distance considérable entre les discours officiels et le vécu quotidien, le face à face. L'autre, l'étranger, réel ou ressenti comme tel, est souvent vécu comme une menace à différents niveaux (sur le plan des valeurs, comme des concurrents économiques,...).

Cette tension est renforcée quand le discours national (y compris politique) est porteur de cette menace. Ainsi actuellement on s'inscrit dans un discours très négatif marqué par la fermeture des frontières, la diabolisation des accueillis, la non reconnaissance de la demande d'asile...) mais aussi diabolisation à l'intérieur et non clarification des discours.

Cette situation trouve également et en partie son origine dans la conception, limage ethnocentrique qu'à la France (et par extension les Français) d'eux-mêmes. La France est considéré comme une puissance forte, culturellement et moralement. La France est le pays des droits de l'homme, de la révolution française d'où une rhétorique permanente sur l'attrait de la France et le fait que la France n'attend rien des autres. Or historiquement, on se rend compte au quotidien de ce que la France (et donc les français) doivent chaque jour aux apports successifs. Le paradoxe est tel que cette conception est si bien ancrée que souvent, y compris, les descendants d'anciens immigrés qui s'en font l'écho.

Le recours dans ce domaine aux parcours positifs et à certaines personnalités ne répond en rien au défi posé. La référence à la réussite et à la personnalité e Zinedine Zidane peut être

cité en modèle, en fait il constitue une sorte de vitrine et est souvent vécu comme une exception ne remettant pas en cause le rejet et/ou la non acceptation des autres.

Par ailleurs, l'inscription de cette question dans une logique de méritocratie (mérites, bourses.... pour les bons, doués), positionne le problème et l'enjeu sur l'individu (ses compétences, son éducation), qui est effectivement des éléments importants, mais une telle approche occulte le collectif, la société. Elle l'a dédouané de ce qu'elle est productrice dans ce processus.

On ne cesse de parler de panne de l'intégration. Cette référence est surtout utilisée en cas de problème et constitue un moyen explicatif simple. Cette rhétorique in fine coûte cher à tous dans la mesure où elle met à mal la cohésion nationale. Ce processus affecte ceux qui sont visés comme « non intégrés » mais aussi, par extension, ceux qui doivent la favoriser à savoir les associations, les agents publics (écoles notamment), les élus locaux et nationaux. Dans ce domaine les responsabilités sont multiples. Mais les pouvoirs publics par leur mode d'intervention sur cette question ont façonné une opinion publique, qui ensuite s'est consolidée par le mécanisme des représentations.

VIVRE ENSEMBLE : QUELLE PERSPECTIVE ?

La mise en cause de l'intégration pose plus globalement la question de la capacité à vivre ensemble.

Selon Françoise LORCERIE, la référence à cette question est intimement liée à celle de l'intégration. Ainsi elle observe qu'à la fin des années soixante-dix, face à l'afflux de populations migrantes (notamment dû aux regroupements familiaux, le terme « multiculturelle » est utilisée pour rendre compte des rapports sociaux (notamment par les praticiens de l'éducation et du travail social). Le terme d'intégration n'était pas alors en circulation (ni même d'ailleurs celui de modèle français d'intégration). L'idée du vivre ensemble n'était présente que par le biais de l'idée d'accueil.

C'est au début des années quatre vingt que la notion de « vivre ensemble » émerge du fait de deux changements : arrivée de la gauche au pouvoir et arrivée à l'âge adulte des premières générations de jeunes nés en France après 63 et ayant des parents issus du Maghreb. Cette implantation les autorise (d'une certaine façon) à revendiquer une place à part entière (c'est ce que l'on appellera plus tard la « marche des beurs » en 83/84 dont le slogan est « vivre ensemble avec nos différences »).

Les années suivantes cette notion de « vivre ensemble » est mise en cause (notamment suite au changement politique). Se référer à cette idée c'est en quelque sorte présupposer des différences donc reconnaître un droit à la différence or le droit à la différence c'est la différence du droit, ce qui est inconcevable.

En 89/90, se pose la question de traiter d'un sujet que l'opinion publique construit massivement comme un problème et que la correction politique interdit de nommer. Devant ce dilemme, on va recourir à la notion d'intégration (travaux du HCI...).

Pour Dominique SCHNAPPER, ce qui est en jeu en terme d'intégration c'est l'intégration de la société nationale et non l'intégration à la société d'accueil. La crise de l'intégration est moins le fait des individus que des problèmes que rencontrent les structures qui assurent traditionnellement l'unité organique de la société (école, armée, religion).

Considéré l'intégration comme un processus en interaction, a permis également à partir du milieu des années quatre vingt dix d'interroger la capacité de la société à intégrer. A partir de ce moment il a été possible de mettre en cause cette capacité et de parler de discriminations. Les difficultés d'intégration ne sont plus seulement perçues comme un problème d'handicap de la part des immigrés.

La situation actuelle est très ambivalente. « En France, la différence culturelle est présente en fait et absente en concept ». L'enjeu est donc bien d'œuvrer pour permettre le développement d'une société susceptible d'accepter l'ensemble des individus qui la constitue.

Pour cela il s'agit tout à la fois :

- de travailler sur les représentations et sur le dévoilement de la réalité,
- mais aussi de faire respecter les droits (lutter contre les discriminations)
- de porter une attention accrue dans la désignation, l'identification des personnes (nommer correctement... pour permettre d'autres formes d'identifications)
- de comprendre les processus à l'œuvre (les raisons d'une difficulté sont de plus en plus souvent traitées sous l'angle culturel alors que les difficultés peuvent être d'ordre sociale ou encore territoriale)
- de replacer les questions à traiter dans une dimension territoriale et diachronique, historique.

L'OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION ET DE LA VILLE EN QUELQUES MOTS

Objet et fonctionnement

En 1992, la Commission Régionale pour l'Insertion des Populations Immigrées (CRIPI) avait souhaité la mise en place d'un Observatoire Régional de l'Intégration (ORI) conçu comme un outil de développement et d'aide à la décision spécialisé dans le champ de l'intégration des populations issues de l'immigration. La dynamique de l'Observatoire a contribué à sa structuration en association, début 1996. Elle a également à ce moment là, élargi son champ d'intervention à la politique de la ville et au développement social urbain, devenant ainsi l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV).

L'Observatoire est donc un outil de connaissance et d'appui au service des acteurs et des décideurs intervenant dans les champs de l'intégration des populations étrangères et/ou issues de l'immigration et de la politique de la ville. Tout en étant implanté à Strasbourg, l'ORIV intervient sur l'ensemble de l'Alsace. Il s'appuie sur une équipe de 5 salariés.

A ce titre, il s'agit pour l'ORIV de permettre le recueil, la mise à disposition, la production voire la coproduction, l'analyse, la diffusion, l'échange ou la confrontation de connaissances - théoriques, pratiques ou techniques- d'ordre quantitatif ou qualitatif dans les domaines d'intervention précédemment cités.

L'ORIV participe, par ces activités, à la connaissance des déséquilibres sociaux et territoriaux, c'est notamment la raison pour laquelle l'Etat, le Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations (FASILD) et des collectivités ont choisi d'inscrire et de financer l'ORIV durant la période du Contrat de Plan 2000-2006.

Missions

Rendre accessible l'information

Pour se faire, l'ORIV gère un centre de documentation (accessible sur rendez-vous) et répond aux demandes, quantitatives et qualitatives, qui lui sont adressées par le biais d'un suivi individualisé.

L'ORIV recueille les informations nécessaires, soit par le repérage et le dépouillement des divers supports existants, soit grâce à sa participation à divers réseaux. Les connaissances sont également diffusées grâce à différentes publications (cf. www.oriv-alsace.org).

Produire des analyses et des connaissances

Il s'agit le plus souvent de produire de la connaissance afin de combler des carences sur des problématiques particulières ou permettre une meilleure compréhension des processus en jeu. Pour ce faire, il s'agit à la fois de réaliser des études, des diagnostics ou des notes mais également de participer, d'analyser ou d'animer des groupes de travail (formalisation d'une réflexion collective...).

Favoriser les échanges de connaissances et la diffusion des pratiques et expériences

Cet axe vise à permettre la circulation et la confrontation d'expériences dans un souci de capitalisation. Ainsi, l'ORIV organise et/ou participe à des moments d'échanges et de débats (rencontres régionales, séminaires, colloques, débats, formations..) en direction d'acteurs et décideurs des politiques d'intégration et de la ville, professionnels de terrain, associations, enseignants, chercheurs... Par ailleurs, l'ORIV participe à divers réseaux locaux et nationaux oeuvrant dans les mêmes champs d'intervention.

Accompagner et appuyer les acteurs

Les missions d'accompagnement consistent à mobiliser et mettre à disposition des acteurs des compétences et ressources (documentaires, techniques, pratiques, humaines...), adaptés au contexte, à la problématique et au groupe où elles se posent. Ces démarches sont réalisées en lien avec les acteurs et dans une logique de capitalisation et de qualification mutuelles.

OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION ET DE LA VILLE

1, rue de la Course - 67000 Strasbourg

Tel : 03.88.14.35.89 Fax : 03.88.21.98.31 - Mail : oriv.alsace@wanadoo.fr

DEFINITIONS DES TERMES

Etranger

Est étrangère toute personne résidant en France et n'ayant pas la nationalité française (Haut Conseil à l'Intégration)

Cette notion est donc fondée sur le critère juridique de la nationalité. On peut préciser que la nationalité d'une personne peut changer au cours de sa vie : un étranger peut ainsi acquérir la nationalité française et devenir un Français par acquisition par opposition aux Français de naissance.

Immigré

Est immigrée toute personne née étrangère, dans un pays étranger, et qui vit en France (Haut Conseil à l'Intégration)

La population immigrée est ainsi définie en fonction d'un double critère. Interviennent donc les critères géographiques du lieu de naissance ainsi que celui juridique, de la nationalité

actuelle ou antérieure. En effet, nous avons vu que la nationalité peut changer dans le temps. Alors que l'ensemble des immigrés sont étrangers à leur naissance, ils peuvent dans certains cas acquérir la nationalité française au cours de leur vie. Nous aurons donc des immigrés de nationalité étrangère mais également des immigrés étant Français par acquisition. Par ailleurs, le critère du lieu de naissance n'intervenant pas directement pour la nationalité, certains étrangers peuvent être nés en France.

Personne d'origine étrangère

Les personnes d'origine étrangère sont nées en France d'un parent ou d'un grand-parent ayant immigré en France (Haut Conseil à l'Intégration)

Cette notion du Haut Conseil à l'intégration se rapporte donc aux descendants d'immigrés quelle que soit leur nationalité actuelle.

Annexe 3 concepts et méthodes

Texte n° 2

« Comment se construisent les processus d'intégration ?
à partir de l'exemple de l'immigration algérienne. »

Contribution à une réflexion sur le thème de l'intégration - Arsène Amen

Un des objets fondateurs, sinon celui par excellence, de toute démarche sociologique concerne "la construction du lien social". Un certain nombre de théories sont devenues des références quasi universelles des sciences sociales dans ce registre. Je veux parler notamment de la théorie du lien social telle que présentée par E. Durkheim (1858-1917) à travers le concept de solidarité, dont il distingue deux aspects, la solidarité mécanique et la solidarité organique, faisant référence à des métaphores classiques et récurrentes, celles de la machine et de l'organisme humain. Je ne reviendrai pas ici sur ce concept ni sur celui de M Weber (1864-1920) et F. Tönnies (1855-1936), le concept de socialisation, dont ils distinguent deux formes (très proches dans leur mode de différenciation de celles de Durkheim) : la socialisation communautaire et la socialisation sociétaire.

Par contre une autre métaphore, plus récente, celle de l'atome, qui a servi d'illustration à l'approche systémique (pardon pour les raccourcis...), a passablement inspiré les travaux de Talcott Parsons (1902-1979), un sociologue américain, fondateur du courant structuro-fonctionnaliste, qui, bien que ayant développé une conception critiquée pour sa caractéristique "utilitariste" de l'individu dans la société, a apporté de mon point de vue un éclairage nouveau et original au processus que constitue l'intégration, en y appliquant prioritairement le principe de relativité propre à tout système humain. Ci-dessous je ferai un rapide exposé de ses propositions et de leurs prolongements en y mélangeant quelques considérations personnelles.

Plus proche d'une conception dynamique et relativiste de la construction du lien social, le courant interactionniste, représenté notamment par des auteurs tels Everett C. Hughes (1897-1983) Ervin Goffman (1922-1982, *Asiles* paraît en 1961, *Stigmate* en 1963) ou Howard S. Becker (1928-, *Outsiders*, 1963), s'est lui aussi appuyé sur un des principes fondateurs de l'approche systémique, celui qui consiste à s'intéresser davantage aux interactions entre les éléments d'un même système qu'à leurs caractéristiques intrinsèques, pour éclairer les rapports sociaux à travers les interactions au sein d'un groupe social donné.

Préalable

D'après Madeleine Grawitz (*Lexique des sciences sociales, 7^{ème} édition, Dalloz, 1999*) le terme "**intégration**" a au moins deux sens :

- D'une part, l'intégration désigne un état du système social. Une société sera considérée comme intégrée si elle est caractérisée par un degré élevé de cohésion sociale.

- D'autre part, l'intégration désigne la situation d'un individu ou d'un groupe qui est en interaction avec les autres groupes ou individus (sociabilité), qui partage les valeurs et les normes de la société à laquelle il appartient.

Mais il est parfois intéressant de rappeler une distinction simple qu'on peut faire entre insertion et intégration, dans la mesure où les années 80-90 ont vu émerger toutes sortes de tentatives à ce sujet, dont les caractéristiques avaient plutôt à voir avec une idéologie de l'action sociale confrontée aux phénomènes d'exclusion qu'avec une tentative de comprendre de quoi il retourne. On entendait fréquemment dire que l'intégration avait un caractère essentiellement contraignant et normatif, alors que l'insertion permettait un plus grand degré d'ajustement et de tolérance.

La définition la plus commune qui nous est proposée du verbe *insérer* c'est : *introduire, faire entrer, intercaler, placer une chose parmi d'autres*, et pour *intégrer* : *faire entrer dans un ensemble* (attention à la nuance...), ou encore : *du latin integrare, rendre entier, action de faire entrer une partie dans le tout*.

Insérer correspond donc à l'idée d'introduire un élément parmi d'autres, de l'intercaler éventuellement, ce qui ne signifie pas grand chose du point de vue de la qualité de la place occupée par cet élément, ou de la qualité des relations avec les autres éléments.

L'intégration, en psychologie sociale, s'exprime par l'ensemble des interactions entre les membres d'un groupe, provoquant un sentiment d'identification à ce groupe et à ses valeurs. Intégrer, introduire un élément dans un ensemble, suppose que les éléments constitutifs de cet ensemble ont un lien particulier entre eux, lien qui définit la structuration de cet ensemble.

L'intégration selon Parsons.

Celui-ci propose la définition suivante :

- l'intégration c'est **l'interdépendance plus ou moins forte** entre les éléments d'un ensemble souvent envisagé comme système.
- Une telle interdépendance repose sur **la compatibilité plus ou moins grande** des composantes de ce système les uns avec les autres.
- Dans le cadre des systèmes sociaux **l'intégration n'est jamais absolue** : elle s'apprécie en termes de plus ou moins. On parlera donc de degré d'interdépendance et de niveaux de compatibilité.

A la suite de cette perspective typiquement systémique, François Chazel, dans un article de *l'Encyclopedia Universalis* consacré aux "Mécanismes d'intégration et formes de déviance", propose de prolonger cette approche de l'intégration en la complétant par un ensemble de **variables collectives** définies par Werner Landecker permettant d'affiner la mesure du degré d'interdépendance et du niveau de compatibilité.

Ces variables sont regroupées autour de 4 types d'intégration :

L'intégration culturelle, relative au degré de cohérence des systèmes de valeurs susceptibles d'être utilisés comme références au sein d'un groupe donné.

L'intégration normative, relative à la concordance entre les comportements individuels et les normes collectives. Ce type d'intégration existe quand il y a accord entre la conduite et les normes.

L'intégration communicative, relative aux échanges de communication. L'intégration communicative détermine le degré de liaison qui s'établit entre les membres d'un groupe par la communication.

L'intégration fonctionnelle, relative aux échanges de service. Ce dernier type d'intégration exprime le degré d'interdépendance dans le cadre d'échanges d'utilité sociale au sens le plus large du terme.

Parallèlement à ces variables collectives on pourrait retenir des variables individuelles, même si ce type de rapprochement n'a pas été effectué par les auteurs cités, en référence à la théorie des besoins et des motivations proposée par Abraham Maslow (1916 – 1972), pour rester dans une cohérence théorique, sous la forme devenue célèbre d'une pyramide dont la base représente les besoins fondamentaux et leur satisfaction pour motiver une personne à s'intégrer dans un milieu donné, pour arriver au sommet à ce qu'il est convenu d'appeler "la réalisation de soi", qui sous-entend que la satisfaction du besoin de "se réaliser" est la motivation la plus noble pour s'intégrer dans un milieu donné et du même coup participer à l'enrichissement de ce milieu...

Des implications pour une recherche.

Ce qui m'intéresse dans ces différentes propositions c'est d'une part le principe de relativité qui les inspire et d'autre part le souci de construire des distinctions susceptibles de valider cette approche relativiste et donc de faciliter la construction d'indicateurs pour l'observation vers laquelle devrait nous conduire notre recherche-action.

En ce sens elles me semblent rejoindre la préoccupation de Robert Castel lorsque, dans un article de la revue "Lien social et Politiques – RIAC", n°34 (1995), il parle du piège que représente la notion d'exclusion en ces termes :

"... Parler en termes d'exclusion c'est plaquer une qualification purement négative qui nomme le manque sans dire en quoi il consiste, ni d'où il provient. ...à force de répéter la litanie du manque, on occulte la nécessité d'analyser positivement de quoi le manque est fait. Ceci pour une raison de fond : les traits constitutifs essentiels des situations d'"exclusion" ne se trouvent pas dans ces situations elles-mêmes. En effet,..., parler d'exclusion conduit à autonomiser des situations limites qui ne prennent sens que si on les replace dans un processus. ...L'"exclusion" nomme actuellement des situations qui traduisent une dégradation par rapport à une position antérieure. Ainsi la situation vulnérable de celui qui vit d'un travail précaire, ou qui occupe un logement d'où il peut être chassé s'il ne parvient plus à payer ses traites. Souvent même celui qui est aujourd'hui en perte de vue pouvait paraître parfaitement intégré grâce à un travail stable et à une bonne qualification professionnelle, mais un licenciement économique lui a fait perdre ces protections. On peut ainsi distinguer métaphoriquement du moins, des zones différentes de la vie sociale selon que le rapport au travail est plus ou moins assuré, l'inscription dans des réseaux de sociabilité plus ou moins solide. Les "exclus" peupleraient la zone la plus périphérique caractérisée par un rapport perdu au travail et par l'isolement social. Mais le point essentiel à souligner est qu'il est aujourd'hui impossible de tracer des frontières fermes entre ces "zones".

...La tâche de la sociologie consiste précisément à analyser les facteurs qui précèdent l'exclusion pour prendre la mesure des risques de fracture sociale : voir comment fonctionne l'entreprise, comment se défont les solidarités et s'effritent les protections qui assuraient l'inclusion dans la société... Comment les situations limites s'inscrivent dans un continuum de positions qui interrogent la cohésion de l'ensemble de la société. Dans la plupart des cas l'"exclu" est en fait un désaffilié dont la trajectoire est faite d'une série de décrochages par rapport à des états d'équilibre antérieurs plus ou moins stables, ou instables.

...Sans doute y a-t-il aujourd'hui des "in" et des "out", mais ils ne peuplent pas des univers séparés. Il n'y a jamais à proprement parler dans une société de situations hors-social. Il importe de reconstruire le continuum des positions qui relie les "in" et les "out", et de ressaisir la logique à partir de laquelle les "in" produisent des "out".

(L'exclusion en question – Lien Social et Politiques, 34, 1995)

Annexe 3 concepts et méthodes

Texte n° 3

Préjugés, stéréotypes – Gilles Spigolon

1. Préjugés et stéréotypes

Le préjugé peut être défini comme une « attitude de l'individu comportant une dimension évaluative, souvent négative, à l'égard de types de personnes ou de groupes, en fonction de sa propre appartenance sociale. C'est donc une disposition acquise dont le but est d'établir une différenciation sociale » (Fischer, 1987 : 104)

En général le préjugé est négatif et a donc pour conséquence la discrimination.

Le stéréotype « désigne les catégories descriptives simplifiées par lesquelles nous cherchons à situer autrui ou des groupes d'individus » (Fischer, 1987: 105)

Le stéréotype est une **croyance** qui ne correspond pas forcément à la réalité

Le stéréotype est **socialement partagé**

Le stéréotype renvoie à **la perception d'un groupe**

Exemples : « Les français font bien la cuisine », « Les italiens sont de bons amants », « Les femmes sont bavardes. »

Les stéréotypes correspondent donc à des traits ou des comportements que l'on attribue à autrui de façon arbitraire. En ce sens, les stéréotypes sont une manifestation des préjugés.

2. La formation des stéréotypes

Leur formation est liée à la constitution et à l'appartenance à des groupes sociaux qui viennent structurer l'identité.

Ainsi, on distingue l'endogroupe et l'exogroupe. L'endogroupe fait référence au sentiment d'identité collective (qui repose sur l'intégration des normes et des valeurs que défend le groupe) que chaque individu partage avec les autres membres de son groupe. L'exogroupe fait référence au sentiment de différence que chaque individu développe vis-à-vis des membres des autres groupes.

Les stéréotypes se forment à partir de quatre processus distincts :

1/ **généralisation** : les sujets ont tendance à **généraliser un trait** perçu chez un membre du groupe à **tous les membres** constituant le groupe en question.

2/ **distorsion** : **importance des biais négatifs dans le souvenir**, surestimation des différences entre endogroupe et exogroupe, sous-estimation des différences de l'endogroupe

- **contribuent à surestimer les différences entre les groupes** (et notamment pour l'individu, les différences entre son propre groupe d'appartenance et les autres groupes),
- et à **sous-estimer les variations à l'intérieur de chaque groupe** (et pour l'individu 1/ à sous-estimer les différences entre lui et les autres membres de son groupe; et 2/ à sous-estimer les différences existant à l'intérieur des autres groupes).

3/ **mémorisation sélective** : **ne sont retenus que les traits très marqués** (les traits nuancés sont moins retenus)

4/ **organisation** consistante : mis en cohérence des traits (**les corrélations illusoirs**). On donne de la cohérence au tout.

3. Fonctions et effets des stéréotypes sur le plan intra et interindividuel

Principales fonctions des stéréotypes :

- simplifier l'environnement social en l'organisant, en lui donnant du sens
- s'orienter, prévoir, être opérationnel rapidement et économiquement (ex : se forger un avis sur autrui avec très peu d'informations) : les stéréotypes permettent à l'individu de **fonctionner de façon économique** car ils ont une fonction de **simplification de la réalité**. En opérant une catégorisation, les stéréotypes permettent ainsi à l'individu de gérer de façon économique ses relations sociales avec les autres individus, par exemple en **anticipant les réactions d'autrui**
- expliquer, voire justifier nos comportements à l'égard d'autrui
- se différencier, s'identifier.

- Principaux effets :

Les stéréotypes influencent la manière dont nous percevons et qualifions le monde. **Ils orientent** les principaux mécanismes perceptifs et cognitifs :

- **l'attention** : « Nous voyons ce que nous voulons voir. » Les stéréotypes nous amènent à « percevoir » des informations que nous n'avons pas réellement reçues.
- **l'interprétation** : « Nous comprenons ce que nous voulons comprendre. » Les stéréotypes nous amènent à provoquer des informations concordantes
- **la mémorisation** : « Nous retenons ce que nous savons déjà. »

Les stéréotypes ont des conséquences négatives et peuvent être source de discrimination et d'exclusion sociale.

Ils sont moteurs dans l'élaboration de l'identité personnelle et d'affiliation sociale et culturelle.

Ils participent au lien des dimensions intra et interindividuelles

EXP 1 : Clark et Clark (1947):

- USA, Enfants de 3 à 7 ans
- répondre à des questions visant à mesurer leurs "jugements" (préférences) pour des poupées noires ou blanches qu'on leur présentait.
- énoncer les "traits" qu'ils prêtaient à chaque poupée,
- premièrement demandé à un groupe d'enfants blancs américains de classer les poupées par préférence. Les enfants blancs préféraient bien entendu les poupées à la peau blanche,
- **La même expérience, réalisée avec des enfants noirs**, montre que les enfants noirs, contrairement à ce que d'autres théories préconisent (Le biais de bienveillance

endogroupe, bien connu des psychologues sociaux, indique qu'en pareil cas, les enfants noirs vont préférer les poupées noires) étaient également victimes des mêmes stéréotypes : ils préféraient les poupées blanches, et attribuaient beaucoup plus de traits négatifs aux poupées noires qu'aux poupées blanches...Le groupe dominé endosse le stéréotype et s'identifie alors ainsi à la majorité. Ce faisant, ils s'approprient les caractéristiques de la majorité.

Le favoritisme est endogroupe lorsque les populations sont symétriques, égales. A l'inverse, s'il y a une asymétrie, il n'y a plus les mêmes règles : ceux qui sont en bas de la hiérarchie se dévalorisent et valorisent les autres.

Annexe 3 concepts et méthodes

Texte 4

Stéréotypes et préjugés: les fondements de la psychologie sociale. Fatma Fersadou

Les quartiers dits « populaires » sont également la cible des **stéréotypes** qui façonnent l'image des individus. **La psychologie sociale américaine** propose une approche intéressante des stéréotypes, ce qui me permet de dégager quelques grandes caractéristiques du concept.

LIPPMAN, fait apparaître en 1922 le terme de « **stéréotype** » dans les sciences sociales. Les stéréotypes sont déterminés par la représentation qu'un individu se fait d'un autre individu et l'auteur dégage **quatre caractéristiques fondamentales** qui définissent le concept:

- La première caractéristique provient du fait que les stéréotypes ne sont pas le résultat de l'expérience directe, mais au contraire l'individu impose ses **croiances** et ses valeurs, à travers des **images stéréotypées**. En effet, l'individu ne peut pas traiter toutes les informations qui lui proviennent, parce que le réel est trop complexe pour être traité rapidement ce qui explique l'importance du stéréotype comme une **première approche** de l'inconnu.

- La seconde caractéristique prétend que les stéréotypes sont **simples** et qu'ils peuvent être résumés en quelques mots, parce que, comme le montre la première caractéristique, les informations doivent être traitées rapidement, c'est pourquoi l'usage d'informations simples et **rapides** conduisent à réduire les appréhensions qu'une situation peut provoquer. Cependant, ces deux adjectifs dévoilent le caractère **superficiel** du stéréotype, puisqu'il s'agit de définir un individu en quelques caractéristiques souvent fantasmées.

- La troisième caractéristique pose l'idée que même si certains stéréotypes sont moins faux et moins nocifs que d'autres, tous sont **faux** par définition parce que le concept « stéréotype » présuppose que dans un groupe donné, tous les membres partagent un nombre importants de traits en commun.

- Enfin, la quatrième caractéristique postule que les stéréotypes sont **résistants** aux changements, ce qui explique que certaines représentations persistent dans la vie quotidienne malgré la confrontation permanente entre ce qui relève de l'imaginaire (le stéréotype) et ce qui relève du réel (les interactions quotidiennes).

A travers ces grandes caractéristiques, nous pouvons comprendre l'importance du stéréotype, parce que l'individu ne peut pas traiter toutes les informations qui lui proviennent, parce que le réel est trop complexe pour être traité rapidement, ce qui explique que l'individu appréhende autrui à travers des stéréotypes. Cet aspect du stéréotype met en évidence une fonction **positive** du concept, parce qu'il permet de **préparer** les interactions face à l'inconnu.

Nous pouvons comprendre les enjeux que présente une interaction pour les individus. Toute la **perspective interactionniste** met en évidence l'intérêt de préparer son

interaction, afin de réussir la rencontre (GOFFMAN Erving, *les rites d'interaction*, le sens commun, éditions de Minuit, 1974).

De plus, l'usage du stéréotype met en évidence une **appartenance collective** qui ne considère pas l'individualisme, c'est-à-dire que l'individu n'est pas perçu comme un être unique, doté de caractéristiques singulières. Il est considéré comme un membre du **groupe** qui est semblable à n'importe quel autre membre de ce groupe.

Ruth AMOSSY et Anne HERSCHBERG PIERROT (AMOSSY Ruth et HERSCHBERG PIERROT Anne, *stéréotypes et clichés*, langue discours société, collection 128, NATHAN, Paris, 1997, pages 26-27) montrent que le caractère réducteur et péjoratif du stéréotype précède le « préjugé », c'est-à-dire une tendance à juger défavorablement un individu, « par le seul fait de son appartenance de groupe » (=composante **affective**), alors que le stéréotype est « l'image collective qui regroupe l'ensemble des traits caractéristiques que nous attribuons à ce groupe » (=composante **cognitive**).

Par ailleurs, la psychologie sociale (Idem, p.34-36) reconnaît le « caractère **inévitable** », voir même **indispensable** du stéréotype, qui apparaît comme un facteur de « **cohésion sociale** ». Le stéréotype est présenté comme le point de départ dans la construction de l'image et il permet à l'individu de préparer les interactions. Autrement dit, l'individu rassemble différents éléments qui sont à sa disposition de manière à réduire les imprévus et à prévoir les échanges interactionnels notamment. Cela signifie que l'usage du stéréotype ne se caractérise pas qu'à travers son aspect **négatif**, mais il peut être également **positif** parce qu'il permet à l'individu de se mettre en condition de manière à aborder quelque chose (interaction, échange) qu'il ne connaît pas. Cela dit, c'est au moment de l'interaction que l'individu va **confirmer** ou **infirmer** le stéréotype.

A travers cette réflexion, nous pouvons dire que les quartiers dits « sensibles » et leurs habitants sont généralement perçus négativement, d'une part parce qu'ils appartiennent à une classe sociale peu valorisée et d'autre part, parce qu'ils font l'objet de multiples fantasmes et stéréotypes

Annexe 3 concepts et méthodes

Texte n° 5

La construction identitaire: une quête aux multiples visages. Fatma Fersadou

La question de l'identité est complexe, c'est pourquoi elle mérite réflexion: DESCARTES nous permet de comprendre les différentes facettes de l'identité « nous sommes tous des êtres raisonnables (...) ». L'auteur met en évidence l'idée que l'individu n'est pas doté d'une seule et unique identité mais au contraire, chaque individu possède une « **multiplicité d'identités** ».

Autrement dit, il est plus juste de parler « **des identités** » que « d'une identité ». Par ailleurs, presque tous les individus vivent dans un monde moderne défini comme économique et technologique, et pour l'auteur chaque individu souhaite participer à ce monde moderne avec ses croyances, ses pratiques culturelles, sa langue etc. C'est en cela que nous pouvons dire que les différentes identités **s'entremêlent** et se **distinguent** selon les situations.

L'approche que propose TOURAINE (GEERTZ Cliff, *Différences dans la civilisation*, DESCLEE DE BROUWER, Paris, 2002, p. 25-31) nous permet de compléter la réflexion. L'auteur aborde la question de l'identité de manière intéressante, parce que selon lui, être un sujet consiste à se constituer comme un être **singulier**, au travers de tous les événements de la vie, de toutes les contraintes et influences. L'identité peut être interprétée ici comme une manière de mettre en évidence **l'individualisme**, c'est-à-dire que l'individu est capable de se **préserver** des « influences », ce qui constitue une forme de liberté. Mais la question de la liberté est complexe, parce qu'elle constitue en soi un objet de recherche et cette relation qui s'établit entre l'identité et la liberté ne représente qu'une hypothèse de recherche qu'il serait utile de mener ultérieurement.

De plus, la relation à l'autre est fondamentale dans la construction identitaire d'un individu, comme le souligne Charles TAYLOR (Idem) parce que « l'existence humaine n'a pas de sens hors du lien qui unit le sujet à autrui (...) ». C'est pourquoi l'idée de concevoir un « moi autonome » mis à l'écart du monde semble être une utopie, parce que justement l'individu appartient à un **groupe** tout comme il peut s'en détacher. Ce qui signifie qu'à certains moments il devient un être **collectif** et à d'autres moments, il devient un être **individuel**. Nous pouvons penser que cette idée de « groupe » est quelque chose d'abstrait, parce que l'appartenance à un groupe peut être compris au sens large et donc, nous sommes en droit de nous interroger sur la nature de ces influences. Autrement dit, lorsqu'un individu établit des relations avec un vaste groupe, les influences perçues peuvent être considérées comme étant amoindries, parce que l'anonymat amène l'individu à mettre en évidence son individualisme. Mais cette pensée ne se justifie pas parce que justement, il nous semble que plus le groupe est vaste et plus les influences seront multiples et pour mieux comprendre l'importance de ces influences, il convient de réduire la dimension du groupe d'appartenance. La **famille** représente un groupe d'appartenance, qui est fondamental dans la construction des identités de l'individu et il nous serait difficile de concevoir l'idée qu'un individu puisse échapper aux prétendues influences familiales. Dans le cas contraire, l'individu se retrouve incapable de partager des **valeurs communes** et donc de « vivre ensemble ».

A travers les travaux de Claude DUBAR (DUBAR Claude, *La socialisation*, Armand COLIN, Paris, 2000, p 15), il nous est possible de compléter la réflexion, ce qui permet de mettre en évidence l'importance d'**autrui** dans la construction identitaire. En effet, l'autre montre que l'identité d'un individu est une chose **précieuse** et **indispensable**, c'est pourquoi la perte de l'identité est synonyme « d'aliénation », de « souffrance » et de « mort ». De plus, il est fondamental de préciser que l'identité n'est pas quelque chose de figé parce qu'elle n'est pas donnée à la naissance, c'est-à-dire de manière définitive, mais au contraire elle se **construit** dès l'enfance pour se poursuivre tout au long de la vie de l'individu. De plus pour l'auteur, l'identité résulte des **socialisations** successives et dépend tout autant des jugements d'autrui que de ses « propres orientations et définitions de soi ». Ces caractéristiques montrent bien selon nous, l'importance d'autrui et donc du **groupe** (quelque soit sa nature) dans le processus identitaire. Deux choses mettent en relief cette idée, d'un côté DUBAR, qui attribue à la **famille** une fonction fondamentale dans la construction identitaire, puisqu'elle s'établit dès l'enfance, donc au sein de la famille. De l'autre côté, évoquer la socialisation comme un facteur de la construction de l'identité, montre bien que le **groupe** (au sens large comme le travail ou au sens restreint comme la famille) reste un élément fondamental.

Nous pouvons donc comprendre à travers ces différents auteurs que l'identité représente quelque chose de fondamental pour les individus et ceci quelque soit leurs provenances sociales et nationales. L'identité ou plutôt, les identités permettent à l'individu de devenir un **sujet** à part entière et donc, d'être un **acteur** et un **auteur** de la vie sociale. Les enjeux que présente l'identité sont aussi importants pour les classes populaires, parce qu'elles sont confrontées notamment aux multiples politiques souvent sévères à leur égard, autrement dit une atteinte à l'identité serait un signe d'**aliénation** pour ces individus. Et pour aller plus loin dans la réflexion, nous pouvons dire qu'une atteinte aux multiples identités des individus remet en cause leur place en tant que sujet, autrement dit les individus n'existent plus socialement, ce qui les conduit à devenir esclaves de l'imaginaire.

Il nous semble également pertinent d'établir une relation, entre la construction sociale de l'identité et la « reconnaissance », d'autant que cette dernière semble être une préoccupation permanente, pour les individus. De plus, ce « besoin » de reconnaissance n'est pas propre à des individus qui ont connu un parcours migratoire ou de grands événements historiques, crises économiques, guerres ou colonisations, mais il concerne tout type de public et donc tous les individus, qu'ils s'inscrivent dans une histoire individuelle ou collective. C'est pourquoi, nous pensons que la question de la reconnaissance est également un élément fondamental, parce que reconnaître l'autre dans sa singularité est indispensable pour faciliter et permettre la construction identitaire de l'individu.

Les travaux que proposent Alain TOURAINE et Charles TAYLOR (TABOADA-LEONETTI, *Différences dans la civilisation*, 2002, p 25-31) mettent en évidence la relation étroite, qui existe entre l'identité et la reconnaissance. Pour A. TOURAINE, il est possible d'établir plus d'égalité entre les individus, en favorisant la capacité de chaque individu à être un sujet (=identité). Par cette idée nous pouvons penser, qu'à travers la reconnaissance, l'individu **revendique** le droit d'être un sujet et donc, de **construire** ses **identités**. Il s'agit ici de mettre en évidence une perspective qui favorise l'**individu**, comme un acteur social.

Une autre perspective est mise en évidence par Charles TAYLOR parce que pour lui, la « reconnaissance » est un concept fondamental qui permet de reconnaître l'autre dans

sa singularité. Autrement dit, les individus ont conscience que chacun d'entre eux font la même chose, mais de manière **différente**. La perspective qui est mise en évidence ici, favorise le **groupe social** et plus généralement l'ensemble des individus.

Ces deux aspects, que dévoile la reconnaissance, montrent que les enjeux qu'elle comporte dépassent l'individu parce qu'elle s'étend au groupe, ce qui démontre l'importance de ce concept. De plus, la reconnaissance semble être une préoccupation, qui émerge de plus en plus, dans nos sociétés postmodernes; ce qui souligne les défaillances des réponses apportées à la question par les politiques.

Ainsi, la reconnaissance fait partie des fondements de la construction identitaire, ce qui accentue l'importance de ne pas négliger ce besoin de reconnaissance qui semble pourtant anodin, mais qui camoufle en réalité, une conquête pour la redécouverte de l'expérience. En effet, connaître et comprendre l'histoire d'autrui, c'est-à-dire sa culture, ses voyages, ses souffrances etc., **renforce** et **justifie** la reconnaissance d'un être qui est à la fois, **sujet** et **singulier**.

Annexe 3 concepts et méthodes

Texte n° 6

La transmission familiale – Fatma Fersadou

Les travaux, qui proposent diverses définitions de la transmission familiale sont multiples et certains sont particulièrement descriptifs, ce qui nous permet de restituer différentes informations, pour mieux en saisir son importance et ainsi, de poursuivre notre réflexion. Ce que nous pouvons mettre en évidence, c'est que la transmission se présente sous de multiples « **facettes** » : la transmission des savoirs, la transmission d'objets etc. Ce qui signifie que les caractéristiques et les enjeux sont différents selon le contexte social. Par exemple, si l'on se place dans le cadre de la transmission des savoirs en milieu scolaire, nous pouvons nous apercevoir, que les enjeux et les effets divergent de ceux d'une transmission d'objets, dans le cadre d'un héritage familial.

Ce qui est mis en lumière ici, c'est que parler de la transmission familiale ne suffit pas à construire une réflexion, parce que justement elle est **multiple** et donc, elle engage des enjeux différents. Il nous semble important de déterminer le type de transmission familiale que nous souhaitons mettre en avant dans la construction de l'objet de recherche, mais avant de le mettre en lumière, il est important de tenter de présenter quelques caractéristiques de la transmission familiale, à travers quelques auteurs. Cela va nous permettre de comprendre, d'un point de vue général, ce qui traverse ce concept, avant de préciser et d'isoler le type de transmission familiale, qui nous semble pertinent pour réaliser la Recherche-action.

Les travaux de Peter BERGER et Thomas LUCKMAN montrent que la transmission ne prend sens que si elle s'inscrit dans une relation de type « **face-à-face** ». Cette caractéristique que proposent les auteurs se valide dans un premier temps, au cours d'une transmission familiale interactionnelle. Cela étant, si nous nous situons dans une perspective Goffmanienne, il nous semble, que les échanges interactionnels sont inévitables et ce, quelque soit l'environnement social de l'individu. Autrement dit, qu'il s'agisse d'une transmission des savoirs ou d'une transmission d'objet, il est fort probable que le « **transfert** » d'informations ou d'objets se déroule au cours d'une interaction entre les individus concernés. C'est en cela, que les auteurs prétendent que la transmission s'effectue dans un temps présent, c'est-à-dire qu'elle se déroule « ici et maintenant ». En effet, si nous nous situons dans une transmission familiale, nous pouvons observer qu'elle est « mise en scène » quotidiennement avec toute la symbolique inspirée par GOFFMAN, parce qu'elle s'organise, soit lors d'une simple conversation, soit autour d'un repas, d'une réunion de famille etc. La famille est un lieu propice aux échanges, qui sont d'une nature singulière, parce qu'ils concernent des individus qui sont « **proches** », c'est-à-dire qui partagent la vie quotidienne de la sphère privée, qui est (en théorie) distincte de la sphère publique.

Certes, le **lieu** où se déroule la transmission familiale intergénérationnelle est fondamental comme par exemple, une conversation autour d'une table dans un salon etc., mais avant tout ce qui constitue et fonde la famille, ce sont les individus eux-mêmes et les relations, qui les unissent.

Ce que nous pouvons dire, c'est que la transmission familiale intergénérationnelle ne se déroule pas obligatoirement au domicile familial, mais étant donné que les individus sont les principaux moteurs de l'interaction, alors quelque soit le lieu, des échanges sont possibles.

Pour le dire autrement, ce sont les individus qui animent les lieux, par l'intermédiaire des échanges. Dominique JACQUES-JOUVENOT (JACQUES-JOUVENOT Dominique, *Le choix du successeur et transmission patrimoniale*, logiques sociales, l'Harmattan, Paris, 1997, p29.) défend l'idée, que les « principaux agents » du processus de transmission sont bien les **membres de la famille**, ce qui nous paraît parfaitement juste, parce que quelque soit le lieu, sans les acteurs de la famille aucune transmission n'est possible. Finalement, nous pouvons penser que le lieu de la transmission familiale intergénérationnelle importe peu, parce qu'elle peut se dérouler n'importe où : aussi bien au domicile familial, au domicile d'une tierce personne que dans un lieu public, mais nous pouvons comprendre que l'objet de la transmission ne sera pas la même, selon le lieu de son déroulement.

Nous pouvons comprendre, que le domicile familial représente un lieu propice à la transmission familiale intergénérationnelle, parce que d'une part, il constitue ce que GOFFMAN appelle les « coulisses », c'est-à-dire un lieu à l'abris des regards extérieurs, qui permet aux individus de se relâcher et donc, de converser sur tous les sujets possibles (du plus anodin au plus personnel). Et d'autre part, les interactants disposent d'un facteur « **temps** » qui est plus important que par exemple, lors d'un trajet qui se retrouve restreint par la distance et donc, par le temps.

Elsa RAMOS (RAMOS Elsa, *Des stratégies individuelles de composition avec les règles de transmission : de l'héritage à l'héritier*, lien social et politiques, n53, 2005.) met en évidence une autre caractéristique de la transmission familiale intergénérationnelle, qui nous semble également fondamentale. Lorsque nous parlons de « transmission », cela consiste toujours à se référer aux liens et à l'**appartenance** au groupe, autrement dit, la transmission doit se référer à un groupe auxquels nous appartenons.

Cette idée replace l'importance de la famille et ainsi des liens familiaux au cœur de la transmission familiale intergénérationnelle. L'auteur montre que le « degré d'intimité » entre les interactants joue un rôle fondamental au cours de la transmission, parce qu'il semble évident que l'objet de la transmission familiale sera différent selon les types de relation qu'entretiennent les individus, parce que la transmission sera différente selon qu'il s'agisse d'une personne proche ou plus éloigné. Les individus se réfèrent constamment à leurs histoires personnelles qui sont également leurs histoires familiales, qu'ils transmettent à travers des anecdotes.

Nous pouvons voir également que la transmission s'inscrit dans une relation au **temps**, parce que le **présent** et le **futur** se croisent et s'entremêlent au cours d'une interaction entre les membres d'un groupe (ici, c'est la famille). De plus, Elsa RAMOS montre que la transmission engage un temps **futur**, même si elle se déroule dans une relation de type « face-à-face ». Ce que l'auteur explique c'est que la transmission n'a de sens, que si elle s'inscrit dans un temps **présent**, parce qu'elle n'est possible qu'au cours d'une **interaction**. Mais ce qui la rend particulière, c'est que l'individu qui engage une transmission fixe un **objectif** : perpétuer l'objet de la transmission. Il s'agit là d'un « remède » contre l'**oubli**, mais également une volonté de partager quelque chose entre des individus qui ont en commun, leur appartenance à la même famille.

La transmission familiale intergénérationnelle pose une sorte de dilemme, comme le montre Georges AUGUSTINS, puisqu'il s'agit d'une part de « **perpétuer une entité sociale** » et d'autre part, il s'agit de modeler la vie des individus. Cette caractéristique propose une vision **passée** de la transmission puisqu'il s'agit de « **reproduire** » et donc de

perpétuer quelque chose qui existe déjà. Il serait légitime de nous interroger sur cette idée de reproduction qui laisse entendre à l'« **identique** ». Cette idée relève de l'imaginaire et c'est cela précisément qui accentue l'importance de la transmission familiale intergénérationnelle, à travers le terme « **reproduction** », mais selon Jacques COMMAILLE (COMMAILLE Jacques, *La transmission entre les générations : un enjeu de société*, FAYARD, AES, Paris, 1998), la transmission familiale intergénérationnelle ne se reproduit pas à l'identique. Il est difficile de reproduire à l'identique et donc de transmettre à l'identique, parce que les **contextes** (politiques, économiques, culturelles, historiques etc.) de la « société passée » diffèrent de ceux de la « société actuelle ».

Cela montre que la famille a un rôle particulier dans le « **contrôle social** » de l'individu, parce qu'elle est porteuse de « **codes** » spécifiques qui attribuent à ses membres, un ou plutôt des types de conduites sociales.

La transmission familiale intergénérationnelle n'est pas quelque chose de rigide, puisqu'elle permet également à l'individu de se projeter dans l'**avenir**.

L'individu est toujours porté par d'un côté un individualisme et de l'autre un collectif, qui est la **famille** et l'**objet** de la transmission. Cela dit, comme le montre très justement François DE SINGLY dans son ouvrage *libres ensembles*, même au sein d'une famille, l'individu construit sa vie quotidienne en dissociant ce qui relève de l'**individualisme** (qui le concerne uniquement) et du **collectif** (qui le relie à la famille), avec des moments où les deux se mêlent ou se distinguent. Ce que nous voulons dire, c'est qu'au sein d'une famille, l'individu se retrouve au cœur d'une « **rencontre** », entre ce qui relève du collectif et de l'individualisme et ce procédé se retrouve également au cœur de la transmission familiale intergénérationnelle. De ce fait, les individus transmettent des éléments qui relèvent de l'individuel, c'est-à-dire qui touchent à leur propre histoire familiale ; mais également des éléments qui relèvent du collectif, autrement dit, de l'histoire collective.

Nous pouvons donc voir que la transmission familiale se définit dans des **articulations**, qui sont à la fois **temporelles**, **spatiales**, mais aussi **relationnelles**. Elle s'inscrit également dans une relation de **don** et de **contre don**, parce que d'une part, il y a les parents qui transmettent (don) et d'autre part, les enfants qui reçoivent le don de manière à en assurer la succession. Pour que le successeur reçoive le don, il est nécessaire **d'accepter** cette transmission, ce qui place l'« Héritier » dans une position particulière. Ainsi, en acceptant le don et donc la transmission, l'« Héritier passe d'un « je » à un « nous » ; parce qu'à présent, il est porteur de l'**héritage familial**, parce que comme nous l'avons vu précédemment, il devient l'héritier non seulement des parents, mais également des ancêtres qui constituent plusieurs générations antérieures.

Après avoir établi quelques caractéristiques de la transmission familiale, il convient de se demander **quelles sont les fonctions sociales de la transmission ?**

Olivier MICHELE (MICHELE Olivier, *Envers et revers de la transmission*, ethnologie française, vol 30, n 3, 2000, p 145) montre que la transmission représente incontestablement, un outil de la « continuité sociale » et pour l'auteur, c'est d'abord la **nature** de l'objet à transmettre, ainsi que toute la charge **symbolique** qu'elle représente, qui en définissent la portée sociale. Nous pouvons comprendre qu'il s'agit là d'une caractéristique singulière, parce que la transmission familiale permet à l'individu de se constituer, parce que d'une manière ou d'une autre, elle participe à la construction de son **identité**. Mais cela est plus complexe : la transmission familiale contribue à la **reproduction sociale**, parce que la famille est certes un lieu de **socialisation** et donc, elle « prépare » l'individu à vivre en société c'est-à-dire que la famille façonne l'individu de manière à partager des valeurs

communes qui vont lui permettre d'établir des relations avec d'autres individus. Cette condition est nécessaire, afin d'éviter que l'individu ne soit **exclu** et de ce fait qu'il devienne ce que BECKER appelle un « outsider ». Et c'est en ce sens, que l'article de Jacques COMMAILLE est intéressant, parce qu'il permet de comprendre que la transmission familiale intergénérationnelle assure des fonctions sociales (COMMAILLE Jacques, *La transmission entre les générations : un enjeu de société*, 1998, p 18.) qui dépassent le cadre de la famille, parce qu'elle est portée vers la **société** dans son entier. Autrement dit, d'une certaine manière, la transmission familiale est également au service de la cité parce qu'elle porte les **fondements** de la vie en groupe.

Ce que prétendent les auteurs est fondamental selon nous, puisqu'ils montrent que la transmission familiale n'est pas quelque chose d'anodin, tout comme elle ne relève pas uniquement de la sphère **privée**, c'est-à-dire qu'elle ne concerne pas uniquement les membres de la famille. Mais elle dépasse le cercle familial, car elle produit des effets sur la **société**, car elle est portée par l'individu, qui est également un acteur dans la société et donc, à travers l'individu, la transmission familiale va se retrouver « confrontée » ou « mêlée » aux pratiques de la société.

Cependant, si la transmission familiale est diverse, c'est-à-dire qu'elle est composée de **multiples objets** et de plus, si elle joue une **fonction sociale** qui dépasse l'intérêt de la famille au sens stricte de manière à devenir « actrice » dans la société, alors nous pouvons comprendre qu'il existe une sorte d'action réciproque entre la famille (sphère privée) et la société (sphère publique) qui produit des « influences » réciproques qui se retrouvent traduites par la transmission familiale.

Annexe 3 concepts et méthodes

Texte n° 7

A propos de la laïcité : Exposé de Claire Lefebvre - 25.04.08.

Contenu :

Définition (Wikipédia)

Conception de la laïcité en France, aux Etats-Unis et en Turquie.

La laïcité par pays (Pays constitutionnellement laïques, séculiers, avec religion d'État et théocratiques. Cas particulier : l'Union européenne.)

Extrait de « Histoire de la Laïcité en France » – Jean Baubérot – (Que sais-je n° 3571) : Code civil, droit familial et médecine (p22)

L'article de Wikipédia est intéressant. Outre la définition et un rappel historique, il donne plusieurs définitions de la laïcité (française, américaine et turque) et propose un classement des pays (constitutionnellement laïcs, séculiers, avec religion d'Etat e théocratiques).

Définition (Wikipédia) : Le mot "laïc" est issu du latin laicus, lui-même issu du grec laikos, qui signifie « qui appartient au peuple » par opposition aux organisations religieuses.

La laïcité désigne le principe de séparation des pouvoirs politique et administratif de l'État du pouvoir religieux. La laïcité implique un enseignement étatique d'où la formation religieuse (dans le sens « enseignement de la foi ») est absente. Pour autant, l'enseignement des religions n'est pas incompatible avec la laïcité, tant qu'il ne s'agit que de décrire des us et coutumes, et si l'on présente chaque religion d'un point de vue extérieur (objectif) à celle-ci, par exemple dans le cadre d'un cours d'histoire-géographie.

Conception de la laïcité en France, aux Etats-Unis et en Turquie :

La conception française de la laïcité est, dans son principe, la plus radicale (comparativement) quoiqu'elle ne soit pas totale. La justification de ce principe est que, pour que l'État respecte toutes les croyances de manière égale, il ne doit en reconnaître aucune. Selon ce principe, la croyance religieuse relève de l'intimité de l'individu.

Les États-Unis sont une République fortement imprégnée par les valeurs chrétiennes (tradition puritaine mais aussi baptiste, méthodiste, et catholique). Pourtant, dès l'époque de la Révolution américaine, l'idée de laïcité est un concept incontournable, hérité des Lumières. Ainsi, la Déclaration d'indépendance américaine fait référence à un Dieu créateur qui légitime les droits de l'Homme.

La Turquie est le seul pays laïc dans le monde musulman. Cependant, la séparation entre les Églises et l'État n'est pas réciproque comme en France ou aux États-Unis. Si les Églises ne

peuvent avoir d'influence sur l'État, l'État peut se permettre d'édicter des règles en matière de religion, d'où l'interdiction du port du voile à l'école publique et dans les administrations.

Autre divergence de conceptions : alors qu'en France, la laïcité est une exigence formelle et un principe traditionnel (corollaire, notamment, de la liberté de croyance), elle est en Turquie une exigence d'ordre public, comme l'a rappelé la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire Leyla Sahin contre Turquie (2004-2005).

Synthèse : La laïcité donne lieu à des débats. Elle doit garantir une égalité des religions, respecter les croyances ainsi que la liberté de conscience.

- Au niveau législatif, la loi ne tire pas sa légitimité d'une conformité à des préceptes religieux (pour autant, la loi peut contenir des articles qui peuvent être mis en correspondance avec tel ou tel précepte religieux). Les États laïques sont plus ou moins éloignés des prescriptions religieuses selon la conception qu'ils ont de cette laïcité. Ils défendent les droits de chaque citoyen contre d'éventuelles règles religieuses qui seraient en contradiction avec l'ordre public, particulièrement avec les droits et les libertés de chacun.

- Au niveau judiciaire, le citoyen est jugé indépendamment de ses convictions religieuses.

- Au niveau exécutif, l'exercice du pouvoir politique n'est conditionné ni par le respect de prescriptions religieuses ni par l'appartenance à un groupe religieux.

La laïcité par pays :

À partir du moment où la liberté de culte est assurée, on s'aperçoit que l'influence des Églises n'est pas directement corrélée à leur statut juridique. Par exemple la Suède, pays reconnaissant l'Église évangélique luthérienne comme religion d'État jusqu'au 1er janvier 2000, est certainement l'un des pays les moins religieux d'Europe. Au contraire, un pays de constitution laïque comme la France a une tradition catholique toujours vivace.

A - Pays constitutionnellement laïques :

Cuba ; France, Inde, Japon, Mexique, Portugal, Uruguay, Turquie.

B - Pays séculiers

Pays reconnaissant aux Églises un statut spécial par rapport aux autres associations ou dont la constitution fait référence à Dieu. La constitution de ces pays établit la séparation de l'Église (ou plutôt des religions, au pluriel) et de l'État.

Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Espagne, Italie, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Russie, Suisse.

C - Pays avec religion d'État

Pays où une religion est déclarée comme dominante par la Constitution et jouit d'un statut privilégié, sans pour autant constituer un "État religieux" au sens où le pouvoir n'y est pas exercé "au nom de Dieu" :

États bouddhistes : Cambodge et Thaïlande

États chrétiens

- Église anglicane : Angleterre, Pays de Galles et Irlande du Nord
- Église catholique romaine : Malte, Monaco et Saint-Marin
- Église luthérienne : Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède
- Église orthodoxe : Grèce.
- Église presbytérienne : Écosse

État juif : Israël

États musulmans : Algérie, Tunisie, Maroc, Mauritanie.

D - Pays théocratiques

Gouvernements dans lesquels les clercs ou leurs représentants exercent l'autorité au nom de Dieu.

- Vatican.
- République islamique d'Iran.
- République des Maldives (sultanat islamique).
- Bhoutan (Théocratie bouddhiste).

E - Un cas particulier : l'Union européenne

L'Union européenne regroupe des États ayant des conceptions différentes de la laïcité. Pour tenter de gommer ces divergences, le Projet de traité instituant une Constitution pour l'Europe (juin 2003) consacrait l'article 51 de sa première partie au statut des Églises et des organisations non confessionnelles :

- 51-1 : L'Union respecte et ne préjuge pas du statut dont bénéficient, en vertu du droit national, les Églises et les associations ou communautés religieuses dans les États membres.
- 51-2 : L'Union respecte également le statut des organisations philosophiques et non confessionnelles.
- 51-3 : Reconnaisant leur identité et leur contribution spécifique, l'Union maintient un dialogue ouvert, transparent et régulier, avec ces Églises et organisations.

Beaucoup en France se sont élevés contre l'alinéa 3, estimant qu'il accordait aux Églises des privilèges incompatibles avec une constitution laïque. Cet alinéa faisait de toute façon double emploi avec l'article 46(-2) : « Les institutions de l'Union entretiennent un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les associations représentatives et la société civile. »

En revanche, d'autres ont regretté qu'il ne soit pas fait référence, non pas à la religion, mais à la culture chrétienne comme socle commun des peuples européens. Mais, il s'agissait d'une référence implicite aux fondements judéo-chrétiens d'une partie seulement de nos systèmes moraux, juridiques et politiques, qui impliquait aussi, de facto, une prise de position sur l'entrée des Balkans et de la Turquie, pays laïque de tradition musulmane.

Le Conseil de l'Europe exhorte quant à lui ses États membres à refuser le relativisme culturel et rappelle la primauté de la séparation des Églises et de l'État et des droits de l'homme, et notamment des femmes sur le respect excessif de la "liberté religieuse", et condamne toute coutume ou politique fondée sur ou attribuée à la religion qui irait à son encontre, citant les mariages forcés, les mutilations génitales, les oppositions au divorce ou à l'avortement, l'imposition de code vestimentaire aux mineures. (Résolution femmes et religion en Europe).

« Histoire de la Laïcité en France – Jean Baubérot – (Que sais-je n° 3571) : Code civil, droit familial et médecine (p22) :

Elaboré de 1800 à 1804, le code civil se montre muet sur la religion, indiquant ainsi que l'État est laïque dans son fondement. Il va être un agent de laïcisation (dans plusieurs pays d'Europe). En plusieurs points, il contredit le droit canon. Ainsi, le prêt à intérêt est licite. Le droit familial reste laïcisé : état civil, mariage civil et possibilité du divorce (rendu moins facile et plus favorable aux hommes) sont maintenus. Ces dispositions rencontrent des résistances : souvent le mariage religieux continue d'être l'unique cérémonie. En 1810, le Code pénal interdira « toute bénédiction nuptiale non précédée d'une cérémonie civile ».

Ainsi, dans la durée, le mariage civil va constituer le fondement laïc du pluralisme des cérémonies religieuses (marqué par le fort déséquilibre numérique des confessions) et la possibilité du refus de religion (la bénédiction nuptiale n'est pas obligatoire). L'église catholique mettra longtemps à l'accepter et réobtiendra l'interdiction du divorce de 1816 à 1884. Mais, en instituant des règles juridiques de domination masculine, le code civil fige une séparation sexuée des sphères : à l'homme la sphère publique et politique (il sera électeurs dès 1848), à la femme la sphère privée et domestique (elle devra être soumise et pieuse).

Fait négligé de nombreux historiens, Napoléon Bonaparte instaure la possibilité d'une autonomie à l'égard de la religion, de deux institutions qui vont se développer : la médecine et l'école. Là encore, il va agir en héritier de la révolution et, à sa manière, faire aboutir ses projets

Sous l'ancien régime, la guérison, si elle avait lieu, s'effectuait accompagnée d'une symbolique religieuse – prières adressées aux saints et à la vierge, pèlerinages thérapeutiques – Un médecin pouvait être pénalisé s'il cachait à son malade l'approche de la mort : il fallait pouvoir se préparer religieusement au voyage dans l' « au-delà ». La révolution a déstabilisé cela et proclamé la liberté de guérir. Bonaparte conforte cette déstabilisation d'une autre manière en créant la notion d'exercice illégal de la médecine (loi du 10 mars 1803). Beaucoup résisteront au monopole de l'institution médicale sur la santé et le catholicisme ne se laissera pas déposséder de son rôle sanitaire sans réagir. Le clergé encouragera les prières, processions, messes et pèlerinages à but thérapeutique et pour arrêter les épidémies. Mais le corps médical changera peu à peu la perception culturelle de la mort (considérée comme la fin de la vie plutôt que comme le passage dans l'au-delà.).

Annexe 3 concepts et méthodes

Texte n° 8

« Les lieux de mémoire » - Pierre NORA

II, la Nation (tome 3), Gallimard, Paris, 1986, p 667

(Fatma Fersadou)

Pierre Nora décrit quatre types de mémoire nationale :

- Le premier type est la **mémoire royale**.

Elle correspond à la monarchie féodale, qui est une période de définition et d'affirmation de l'Etat. Cette période marque l'importance des racines (gauloises, troyennes ou franques) : la légitimité ne peut se fonder qu'à travers la « revendication de son illustre antiquité ».

Il s'agit ici d'une mémoire royale, car il s'agit essentiellement de fixer la sacralité du roi. Cette mémoire est présentée comme un « **héritage** » car elle se présente comme « un rituel sans âge » qui traverse le temps grâce à sa dimension « **intemporelle** » et « **surnaturelle** ».

Dans cette mémoire s'enracine une 'sacralité **nationale** » (encore sans nation) qui sera transmise à toutes les formes de mémoire nationale qui lui succédera. La mémoire laïque et républicaine tente de s'approprier cet héritage de sacralité, qui lui donne la « **permanence** de sa **validité** ».

Il s'agit donc d'un mécanisme emprunté à la monarchie qui fixait sur l'institution monarchique et ainsi sur le roi, quelque chose de divin, autrement dit, quelque chose de sacré qui touche au religieux.

- Le second type est la « **mémoire-Etat** ».

Elle se caractérise par sa grandeur et sa puissance. Elle est « **monumentale** et **spectaculaire** ». Elle est préoccupée par l' « image de sa propre représentation ». Exhibition de **monuments** à la gloire du souverain, comme par exemple Versailles avec ses monuments. Il s'agit d'une mémoire officielle qui se veut **protectrice** et **mécène**.

C'est une mémoire « puissamment **unitaire** et affirmative », mais qui crée des espaces de libertés garantis par l'Etat, comme le Collège de France et l'académie française.

C'est donc une mémoire monarchique d'Etat.

- Le troisième type est la « **mémoire-nation** ».

C'est le moment capital où la nation prend son sens de Nation.

La Nation est décrétée pendant la Révolution, se conçoit sous la Restauration pour s'établir sous la monarchie de juillet.

Elle se caractérise par la **capitalisation** des mémoires, qui sont fragmentées en plusieurs dimensions : juridique, historique, économique, géographique.

Ici la nation apparaît comme héritée du passé, c'est-à-dire fondée par l'**historiographie** romantique et libérale (=ensemble des ouvrages historiques d'une période donnée). D'autres

supports permettent à la nation de **s'embellir** et de **s'imposer**, comme le roman historique, la peinture etc.

Cette nation à vocation **unificatrice**, va créer divers « **instruments** d'exploration et de conservation de sa propre mémoire », comme les musées, les archives ou bibliothèques nationales. Périodes glorieuses et souvenirs enjolivés fondent une mémoire **mythique** qui va ancrer la mémoire nationale. (Avec la figure d'Oscille de GUIZOT= personnage le plus déterminant de cette mobilisation mémorielle au point de vue des institutions. Et de MICHELET qui n'est pas localisable puisqu'il est partout).

Chaque **lieu** est un lieu possible à la mémoire (= les lieux de mémoire).

- Le quatrième type est la « **mémoire-citoyenne** ».

Elle est présentée comme une « retombée active » de la mémoire (= c'est un **effet** de la mémoire).

Elle se caractérise par un enracinement **social** et **militant**. C'est une « mémoire de masse », dite « **démocratisée** » parce qu'elle s'exprime généralement par ses monuments éducatifs. Autrement dit, elle se fixe et se fige dans les « canons culturels » des savoirs scolaires. Elle se retrouve dans les cartes géographiques, les statues, les noms des rues etc.

La mémoire-citoyen est un fourre tout qui **synthétise** grossièrement une société et un Etat « conciliés (=accorder ensemble des personnes divisées d'opinion, des choses contraires) sous le signe de la nation ».

On retrouve à travers ces quatre types, quatre moments forts de l'identification nationale :

- la monarchie féodale
- la monarchie absolue
- la consolidation de la Révolution
- et la synthèse républicaine.

Pour l'auteur, les quatre types de mémoires présentées précédemment, font apparaître une cinquième

- La « **mémoire patrimoine** » : qui est notre type de mémoire.

« C'est la transformation en bien commun et en héritage **collectif** des enjeux traditionnels de la mémoire elle-même. »

Autrement dit, c'est l' « épuisement des oppositions classiques » comme la France nouvelle contre la France ancienne, France laïque contre France religieuse, France de gauche contre France de droite etc., mais qui n'empêche pas les filiations, les fidélités et les divisions nécessaires à la démocratie (clivage gauche/droite).

Cette transformation patrimoniale de la mémoire s'exprime d'une part, par « la remontée du **refoulé** national » dans la conscience collective, dont les événements les plus douloureux et sensibles. Et d'autre part, l'attachement aux « **valeurs-refuges** » comme la République alimentée par le sentiment **d'appartenance** à la nation.

Cette revendication de la nation s'exprime à travers un attachement à la **singularité** national (la nation est unique) combiné à une « adaptation nécessaire » aux nouvelles conditions engendrée par exemple, par l'insertion européenne de la nation. Autrement dit, nous revendiquons que la nation est unique, mais en même temps, il s'agit de s'adapter aux nouveaux modes de vie, à l'immigration etc. engendrés par l'union européenne et la mondialisation.

La mémoire patrimoine apporte des transformations décisives, parce qu'elle porte en elle le **renouvellement** de l' « approche **historique** de la France par la mémoire ».

La mémoire est aujourd'hui le seul **outil** qui puisse donner à la France, son unité et sa légitimité. L'assimilation de la puissance, de la nation et de l'Etat dans la représentation collective de la France s'est dé faite devant le progrès et le « rapport des forces » (dont la science et la conscience).

« Le déclin français » englobé dans celui de toute l'Europe a commencé aux lendemains de la première guerre. La France est à la mainmise des grands évènements extérieurs (la crise économique, le fascisme etc.).

Charles DE GAULE tente de rétablir la république en effaçant « le sentiment de la faillite », grâce notamment à la croissance et à la surenchère des victoires en dépit des défaites ; alors qu'elle faisait face « au problème colonial » et à la paralysie des institutions.

En 1962, c'est le début d'une prise de conscience quasi générale due en partie, à la crise économique mais aussi au rang de puissance mondiale et européenne. « C'est l'heure d'une mémoire patrimoine et des retrouvailles de la France avec une nation sans nationalisme ».

Cette approche marque l'historiographie française (= travail de l'historiographe qui est un écrivain officiel de l'histoire de son temps) d'une avancée méthodologique, avec notamment l'utilisation des statistiques.

Aujourd'hui, l'existence d' « une France » est devenue problématique, car elle n'est plus aussi évidente. C'est seulement à travers le prisme de la mémoire que la nation dite unitaire, conserve toute sa pertinence et sa légitimité.

Pour l'auteur, la France possède des caractéristiques singulières, parce qu'elle est la seule nation (en Europe) à disposer de relais dictés par l'Etat, qui permettent la survie et la continuité dynastique à travers la continuité géographique et territoriale. Son expression est bien la « construction autoritaire de la mémoire historique ». Auparavant c'était sa force et aujourd'hui, ce n'est plus que l'expression de la faiblesse marquée par la mainmise politique. L'Etat français trace les canaux de la culture, de son économie, de sa langue et de sa société et il réinterprète la mémoire historique de la nation. C'est la fin de l'Etat-nation qui proposait une histoire « exemplaire », une « vision conquérante et universaliste de la nation ». L'histoire a rendu caduc « ce modèle impérial et militaire ».

Les quatre types de mémoire montrent une permanence de mémoire marquée par la continuité d'une histoire (=ce n'est donc pas une succession progressive, mais une continuité). Autrement dit, la mémoire de l'Etat national est ancrée par une tradition historique.

La notion de « patrimoine » a été inventée au XIXème siècle après un besoin d'histoire (1820 et 1840 sont marquées par une émergence massive des mémoires nationales). Et le XXème siècle est marquée par la généralisation de la notion de patrimoine.

Longtemps, le nationalisme a éclipsé la nation (avec la nation guerrière ou impérialiste). « La mise en valeur de son patrimoine mémoriel est la condition première du réajustement de son image et de sa redéfinition dans l'ensemble européen ». On comprend mieux les enjeux du contrôle de la mémoire qui est en quelque sorte, une vitrine de la nation. « L'ouverture de la nation sur le monde extérieur passe aujourd'hui par la pleine maîtrise de son héritage ».

Annexe 3 concepts et méthodes

Texte n° 9

" Les processus d'intégration

à partir de l'exemple des jeunes issus de l'immigration algérienne"

Arsène Amen

INDICATIONS METHODOLOGIQUES ET GUIDE DE RECUEIL DE DONNEES

Le principe de la recherche-action implique une articulation forte entre une ou des activités de production (ici la prévention spécialisée) et des activités de recherche comprenant un travail de recueil de données et un travail d'exploitation et d'analyse de ces données.

Une telle articulation suppose donc une certaine souplesse dans le protocole de recherche afin de tenir compte notamment des aléas de l'activité de production et du principe de construction mutuelle de la compréhension des phénomènes observés.

Pour aider à garder le cap et à réaliser les objectifs de la recherche, deux dispositifs de régulation sont mis en place :

- un comité de pilotage regroupant les professionnels de la prévention spécialisée et ceux de la recherche,
- un guide de recueil de données pour chacun des axes de recherche retenus, construction de l'identité, rôle de l'histoire, processus d'intégration.

Les présupposés théoriques relatifs à l'axe qui nous concerne (les processus d'intégration) sont ancrés dans une approche constructiviste de l'intégration, en inscrivant ce concept dans le champ de la sociologie, et, plus précisément, dans celui de la construction du lien social : il ne s'agira pas de savoir si un groupe de personne est plus ou moins bien intégré dans un système social donné, mais de comprendre comment les modalités d'intégration se structurent dans ce système social, à partir des interactions entre les différentes personnes et groupes de personnes qui composent ce système.

Cette approche devrait nous permettre de faire une lecture des données recueillies du point de vue de la construction du lien social et de la forme qu'il prend à un moment donné et dans un contexte social particulier.

Eléments constitutifs du guide de recueil de données :

Données de base :

Description des personnes et des groupes observés (âge, sexe, nationalité, situation familiale, scolaire, professionnelle).

Description du contexte (habitat, démographie, situation socioéconomique...)

Données spécifiques :

- Choix de quelques "espaces de socialisation" privilégiés (famille, école, rue...)

- Détermination pour chacun de ces espaces de quelques critères d'intégration dominants avec leurs indicateurs.

Exemples :

Pour la famille :

- la sécurité (physique, matérielle, affective...)
- l'appartenance (identité, patronyme, saga familiale, inscription dans le contexte social...)
- rôles sociaux (en fonction des genres, de l'autorité parentale, des solidarités, des responsabilités internes...)

Les indicateurs entre parenthèses se formulent à travers des questions du type : comment la famille, dans le discours des jeunes, assume-t-elle son rôle de garant d'un minimum vital (avoir un chez-soi, s'y sentir bien), de protection de l'intégrité physique, d'enveloppe affective... Que savent les jeunes de leur histoire familiale, de la manière dont leur famille est ressentie dans son environnement. Quelle valeur accordent-ils au nom qu'ils portent... Comment les rôles sociaux sont-ils répartis entre les garçons et les filles; comment perçoivent-t-ils l'exercice de l'autorité parentale; quelles responsabilités accordent-t-ils aux différents membres de la famille...

Pour l'école :

- la qualification (parcours scolaires, les orientations, les choix...)
- l'émulation (les résultats, les performances, les stratégies de réussite...)
- la solidarité (engagement personnel, délégations, participation...)
- l'autonomie sociale (rapport à l'autorité, projet personnel, investissements culturels...).

Même principe que pour le § précédent : quels parcours scolaires, quelle maîtrise de leur orientation scolaire, qui y participe... Comment les jeunes parlent-ils de leur travail à l'école, résultats, performances... Cherchent-ils à avoir des responsabilités en classe, s'intéressent-ils à la vie de leur école... Comment perçoivent-ils l'autorité des enseignants; en quoi l'école développe-t-elle chez eux des projets, des désirs qui leur sont propres...

Pour la rue :

- la solidarité (camaraderie, entraide, investissements affectifs...)
- l'appartenance (intégration dans une bande, un club, une équipe, codes spécifiques par le langage, la gestuelle, l'habillement...)
- l'esprit d'initiative (projets communs, rôle personnel, débrouillardise...).

Même principe que les deux § précédents : il ne s'agit pas ici de faire une fixation sur le fait d'être "livrés à eux-mêmes dans la rue", mais de comprendre comment ils vivent les relations de camaraderie, se font-ils des confidences, se sentent-ils contraints par le fait d'appartenir à un groupe, de quoi parlent-ils, à quoi rêvent-ils, quelle place pour les filles, cherchent-ils à se distinguer, y a-t-il des "rites d'intégration ou d'initiation" dans les groupes, les bandes, comment s'organisent-ils, y a-t-il des hiérarchies, y a-t-il de la mixité ethnique ...

Sur la base des premiers recueils de données, il reviendra au groupe de pilotage d'ajuster ce guide, de le réorienter éventuellement, en fonction des priorités perçus sur le terrain et des choix théoriques.

L'exploitation de ces données, pour construire une meilleure compréhension des processus d'intégration, pourrait se faire ensuite à travers deux modes de lecture :

- celui relatif aux théories du lien social telles qu'exposées oralement par moi, notamment celle de Toennies et Weber et celle de Parsons.
- celui relatif à l'approche de la notion de discrimination, telle qu'exposée par Muriel Maffessoli, en référence aux travaux de Philippe Bataille :

"La discrimination est à la fois un fait et le résultat d'un processus.

Or, souvent, il y a confusion entre la maladie et le symptôme. La discrimination n'est que le symptôme. S'il est nécessaire d'agir à ce niveau, ce n'est pas suffisant pour endiguer les pratiques. La question centrale est ailleurs comme on a pu le voir elle est à rechercher dans le rapport de notre société aux migrants et plus largement à leurs descendants.

Philippe Bataille, sociologue, à l'issue de ses travaux (notamment ceux ayant donné lieu à la publication de l'ouvrage « le racisme au travail ») a considéré qu'à travers les discriminations étaient en jeu :

- *Un enjeu de ségrégation. La notion de ségrégation renvoie à la capacité à tenir l'autre à distance. Cette ségrégation est fondée, le plus souvent, sur un rapport de domination. Dans cette situation, il y a reconnaissance de l'autre mais dans un processus de hiérarchisation.*
- *Une logique de différenciation. Elle repose sur le refus de la présence de l'autre, repoussée au nom d'une altérité impossible, d'une altération évidente. C'est une forme du refus construit à partir de la différence de culture (réelle ou imaginée) dont l'expression phobique est la peur du métissage."*

L'interaction entre le recueil de données et ces lectures devrait ainsi permettre d'affiner au fur et à mesure notre travail d'investigation et de compréhension.

Annexe 3 concepts et méthodes

Texte n° 10

Une R.A ... comment ? Claire Lefebvre – 1.09.07

Je pense qu'il est indispensable de mener de front :

- **Une réflexion et une documentation sur ce qu'est une recherche-action et sur des RA en cours (sur des thèmes proches ou identiques au nôtre) :**

Hugues Bazin : <http://www.recherche-action.fr/ParHuguesBazin.html#Topic4>

Georges Lapassade : <http://www.recherche-action.fr/lapassade.html#lapassade>

René Barbier : <http://www.recherche-action.fr/ParRenBarbier.html#Topic5>

- Ce que j'ai retenu d'après ce que j'ai commencé à lire (ci-dessus), c'est qu'il ne faut pas reproduire le schéma classique de l'enquêteur et de l'enquêté où le « public » est un « objet » d'étude. Il faut partir d'un problème social « à régler » et que toutes les personnes impliquées dans la recherche-action soient à la fois demandeuses et actrices de la réflexion et du changement : dans notre cas, il faudrait une « égalité » d'intérêt et d'implication entre les jeunes ou les adultes, les éducateurs et les « experts ». Ca me plait bien !

La deuxième chose, c'est qu'il doit y avoir une forme de dialectique, d'aller-retour très serré entre recherche et action mais dans laquelle l'action prime : on réfléchit au problème qui nous préoccupe, on pose des hypothèses, on se met d'accord sur une action pour provoquer un changement et on voit ce que cela produit comme effets (attendus ou pas), on analyse et on continue ainsi la démarche. Ca me plait bien !

Mais j'ai aussi vu qu'il y avait plusieurs courants, écoles, plusieurs types de recherche-action, que ça devenait vite très compliqué, voire incompréhensible (en tout cas pour moi !) mais intéressant quand même. L'idée d'abattre les frontières entre le monde de l'université et de la science, des intervenants sociaux et les gens ... Ca me plait bien !

- **Une réflexion et une documentation sur les concepts d'intégration, de discrimination, d'identité sociale et de lien social et les recherches ou enquêtes sur ces faits sociaux :**

C'est énorme, même impossible. Je me demande s'il ne serait pas judicieux de se centrer sur l'un d'entre eux, même si on sait que les autres seront mobilisés. Par exemple, la notion d'intégration parce qu'elle a déjà une histoire, une certaine solidité ??

En tout cas, pas les quatre en même temps. Sachant que, dans une réelle dynamique de recherche-action, c'est avec tous les acteurs de la démarche qu'il faut débattre de cela, du sens qu'on donne ou pas à ces mots-là, de la réalité à laquelle ils renvoient, du pourquoi ils s'imposent à certains moments, à certaines personnes, etc.

Annexe 3 concepts et méthodes

TEXTE n° 11

Quelques mots sur l'ethnométhodologie

et sur les fondements de la sociologie interactionniste – Gilles Spigolon

Courant de la sociologie américaine, inspiré par Harold GARFINKEL, l'ethnométhodologie introduit une rupture épistémologique importante avec les orientations de la sociologie traditionnelle. Dans son livre fondateur publié en 1967, cherchant à comprendre l'attitude des jurés au tribunal, l'auteur construit les bases d'une méthode fondée sur l'observation des acteurs dans le cadre authentique de leur évolution. Comme SACKS ou SCHLEGOFF, un peu plus tard, GARFINKEL développe une conception qui conteste la sociologie traditionnelle : « le sociologue ne doit pas étudier les phénomènes sociaux comme des choses - selon la formule de DURKHEIM - mais comme des procès construits par des sujets et différenciellement reproduits » (BACHMANN et al, 1981:139).

Or, cet objectif paraît impossible à réaliser à partir de données obtenues selon des méthodes d'enquête traditionnelles comme l'entretien ou le questionnaire. En effet, pour les ethnométhodologues, ces données, trop contraintes par le chercheur, ne peuvent rendre compte des méthodes déployées par les acteurs pour construire la réalité sociale.

L'ethnométhodologie développe un point de vue fondamentalement interactionniste sur les relations des individus au monde. Ce dernier, à l'instar des positions développées en psychologie du développement par VYGOTSKY ou BRUNER⁴, se transforme par l'activité des hommes qui est elle-même contrainte par l'environnement physique, social ou économique. Le lien de causalité est ici circulaire. Comme dans les travaux des philosophes du langage ordinaire (AUSTIN, 1970 ; SEARLE, 1969), le langage a dans cette conception une valeur d'action ; il est donc un des moyens privilégiés d'agir sur le monde. Comme les autres activités humaines, il entretient avec le contexte de son émergence un lien générique.

C'est pourquoi l'ethnométhodologie relève du paradigme interprétatif : les actions n'ont pas de significations stables et prennent un sens en fonction de leur contexte d'émergence. Ce lien structurel entre les activités langagières et le monde se trouve souligné par VION (1999) : « langage et situation sont donc en interrelation constante et, plutôt que de tomber dans un déterminisme unidirectionnel, se déterminent de manière réciproque » (Ibidem : 49).

Dans la perspective ethnométhodologique, le monde «objectivable», résultat de l'activité humaine, apparaît comme un vaste chantier sans pilote. Chacun semble responsable d'une petite partie de l'édifice construit sans pour autant cautionner une architecture incomplète et indécise.

En somme, trois positions importantes, amarrées au point de vue interactionniste caractérisent l'ethnométhodologie :

- la réalité sociale n'est ni statique, ni figée. Elle est au contraire toujours et continuellement en train de s'élaborer.

- l'individu est avant tout ici un acteur de la réalité sociale qu'il contribue à reconstruire constamment. Les institutions ne sont plus ici des formes sociales totalement définies en dehors des acteurs ou productrices de normes sociales s'imposant à ceux-ci.
- l'approche de cette réalité ne peut s'effectuer au moyen d'interviews ou d'entretiens mais à partir d'un travail empirique sur les interactions quotidiennes.

Pour les ethnométhodologues, la réalité s'accomplit de façon structurée, ordonnée, méthodique grâce à ses acteurs qui, pour organiser l'ordre social dans leurs interactions quotidiennes, mettent en œuvre des procédés permettant leur collaboration. En ce sens, l'ethnométhodologie peut se définir « comme la science des ethnométhodes, c'est-à-dire des procédures » (COULON, 1993 :13). Comment les définir ? Il s'agit de méthodes ou de techniques quotidiennement mises en œuvre par les individus dans l'accomplissement de leurs propres activités. A ce titre, les différentes formes de la conversation, considérée comme une des matrices fondamentales de la réalité sociale, apparaissent un des lieux d'exercice et d'apprentissage des ethnométhodes permettant la coordination des actions.

L'objectif central des ethnométhodologues mérite également quelques précisions qui se traduisent sur le plan méthodologique. Dans cette perspective, le but essentiel n'est pas de savoir *pourquoi* les individus agissent de telle ou telle manière mais de décrire *comment* les acteurs produisent cette réalité. En somme, travaillant à partir des interactions quotidiennes des acteurs, l'objectif central est d'arriver à dépeindre les méthodes employées par les individus pour faire ce qu'ils font.

Sur le plan méthodologique, on peut décliner cet objectif autour de cinq propositions :

- l'observation des acteurs en situation constitue nécessairement la première étape de la recherche. Les méthodes développées par les acteurs n'étant pas accessibles d'emblée, l'enregistrement des situations ou des conversations s'impose.
- Celui-ci doit abandonner l'idée de construire des hypothèses avant d'avoir observé, enregistré.
- Il procède à la description de l'organisation et des actions des membres.
- Il choisit délibérément de mener une recherche assez locale.
- Enfin, il doit situer le contexte des actions des membres de la communauté.

Annexe 3 concepts et méthodes

Texte n° 12

Quel statut accorde t-on à la parole? Fatma Fersadou

DUBAR et DEMAZIERE proposent trois postures pour répondre à cette question:

La première posture concerne « la posture illustrative », il s'agit d'une manière d'utiliser les entretiens dans l'écriture, autrement dit, c'est une manière de citer.

Ce type d'utilisation du discours correspond souvent à l'analyse du discours appelé « analyse du contenu » (=analyse thématique ou taxinomique), c'est-à-dire qu'il y a d'abord un travail de catégorisation qui a été fait et qui ne doit pas être prit à la légère, l'idée est de suivre la grille d'entretien, à l'aide de la grille d'analyse.

Dans l'analyse de contenu, la parole des gens est fragmentée dans des catégories.

Les limites de cette posture sont d'une part « la délimitation des thèmes » qui revient à se demander « qu'est-ce qui nous dit qu'établir des thèmes avant le terrain est une chose pertinente? »

Cette démarche est une remise en cause de la sociologie de DURKHEIM, car pour lui, il faut rompre avec les prénotions, c'est-à-dire rompre avec les catégories indigènes (contraire de savantes) et avec la technique hypothético-déductive, nous avons déjà établi les catégories dans le questionnaire.

D'autre part, le fait que le rangement de la fragmentation du discours renvoie à la subjectivité du chercheur.

La seconde posture concerne « la posture restitutive » qui consiste à laisser une grande place à la parole des individus, parce que cela est largement suffisant, ce qui conduit à « restituer des savoirs sociaux des sujets » qui est la démarche de l'ethnométhodologie en réaction à la démarche théoriciste (=utilisation de la théorie).

L'ethnométhodologie est l'idée selon GARFINKEL, que les individus ne sont pas des « idiots culturels », donc qu'ils sont conscients de leurs actions.

Donc pour l'ethnométhodologie, l'interaction se construit dans la parole des individus et c'est au sociologue de rendre-compte de cela, de plus le sociologue va s'attacher à décrire le contexte en tenant compte du détail et il ne doit pas chercher à interpréter les entretiens, mais à livrer l'interprétation.

La troisième posture concerne « la posture analytique et les reconstructions de sens », qui postule que le propos tenu par un individu en situation d'entretien de recherche ne parle pas de lui-même, c'est-à-dire qu'il s'agit de distinguer la signification linguistique, du sens subjectif.

Il s'agit ici de saisir des mots, de la phrase et du discours, ce qui est pour DUBAR l'objet de la sociologie compréhensive, parce qu'elle se base sur un entretien dit « compréhensif », c'est-à-dire qu'elle se met à la place des individus pour mieux les comprendre et la difficulté du sociologue est de faire la part des choses, entre le sens manifeste qui est de l'ordre du linguistique et du sens qui est d'un ordre plus subjectif (quel sens est donné par l'interviewé).

La posture analytique va avec la démarche inductive, qui garde comme objectif la construction d'une théorie qui est construite par la recherche.

Pour HUGUES, la démarche inductive se traduit par trois grandes idées:

La première est que le social est un ensemble de processus et d'interactions, c'est-à-dire que ce sont des choses qui sont en évolution, qui varient.

La seconde est que le travail du sociologue est de comprendre le sens que les individus donnent à leurs activités, c'est-à-dire qu'il ne faut pas se contenter d'observer ce qui se passe, mais de demander aux gens « qu'est-ce que vous faites? Comment vous le faites? Que pensez-vous de ce que vous faites? ».

Le travail passe par l'observation « in-situ », autrement dit en situation (=observation participante) et donc pour cela, il faut rompre avec la démarche hypothético-déductive.

La manière d'analyser les entretiens n'est pas déterminée, mais il s'agit de savoir quelle est notre conception du social et quelle est notre démarche scientifique (partons-nous du terrain ou de la théorie, ou les deux?).

→ La démarche de l'entretien:

Dans la réalisation d'un entretien, il faut être à l'écoute, c'est-à-dire qu'il faut être concentré, de plus il faut laisser parler librement la personne pour la laisser développer ses propos comme elle l'entend.

La particularité d'un entretien c'est qu'il fait construire une réponse, d'autant que l'entretien est nécessaire lorsque l'intervieweur ne connaît pas le monde de référence (=le monde de l'interviewé).

De plus, l'enquête par entretien répond en terme de « comment » plutôt qu'en terme de « pourquoi » et donc ce qui est intéressant c'est que l'intervieweur cherche à répondre à « comment les choses se déroulent dans le temps ou dans l'espace ».

Dans l'entretien, ce sont les personnes elles-mêmes qui font le lien entre les questions

→ Les étapes de l'enquête par entretien:

Qui interroger? Il s'agit de poser une limite d'âge, mais la constitution de l'échantillon dépend du sujet (a-t-on besoin d'une dimension comparative?).

Comment aborder la population? Où? Nous pouvons les contacter directement, en utilisant des listes déjà existantes ou l'annuaire, soit en accostant directement les individus (=manière directe), soit par l'intermédiaire d'un tiers (=manière indirecte).

Il est toujours possible d'avoir des refus, il est important de préciser dans l'entretien qui a refusé et éventuellement pour quelle raison.

L'étape suivante est la constitution du « guide d'entretien », qui est un ensemble de questions organisées, qui a un ordre logique (noter toute les questions qui nous intéressent et qui nous semblent intéressantes).

Puis, il faut hiérarchiser les questions par thèmes (nous commençons souvent par le parcours de la personne interrogée).

Nous pouvons construire un entretien comme bon nous semble, il n'y a pas de méthode spécifique et pour faire un entretien, il faut faire attention à deux points:

Le premier point concerne « l'environnement matériel et social » qui englobe le temps et le lieu de l'entretien.

Pour cela, il faut prévoir un temps assez long pour passer un entretien et il faut avoir une réflexion sur la situation d'entretien et le lieu, d'autant qu'il est important de mettre en confiance l'interviewé en lui assurant l'anonymat.

Le second point concerne le cadre conceptuel (intervention), qui postule qu'il est primordial de bien expliquer les enjeux et les objectifs de l'entretien.

Il existe deux types d'analyse de l'entretien:

D'une part « l'analyse de contenu » qui s'attache à la texture du texte, c'est-à-dire que tout à une signification (répétition de mot, silence ...), il convient de mettre cela en relation avec le sujet.

D'autre part « l'analyse thématique » qui est en relation avec la problématique, il s'agit de repérer des sous-thématiques données par l'interviewé.

Annexe 4 – comptes rendus de réunions

Recherche-action : Compte-rendu de la réunion du lundi 21 janvier 2008

Rédigé par Claire.

Ordre du jour :

- 1) Circulation de l'information
- 2) Relecture et adoption du projet définitif
- 3) Méthodologie
- 4) Contenu de chaque réunion
- 5) Projet de réseau lorrain recherche formation en action sociale
- 6) Venue de Slimane Meddar

1) Circulation de l'information :

Pour les nouveaux documents (compte-rendu, réflexions personnelles, textes méthodologiques ou théoriques, transcriptions d'entretiens, journal de bord...), chacun se charge d'envoyer à tous les membres de la RA ceux qui lui paraissent utiles par internet.

Claire sera fil rouge. Elle centralisera les infos et tiendra à jour un dossier complet qui est et sera disponible sur le bureau de l'ordinateur des éducateurs au siège de Vivre dans la ville. Chacun pourra venir le consulter et photocopier les documents qui l'intéressent s'il ne les a pas déjà.

Elle veillera également à archiver et caractériser les documents définitifs (afin qu'on ne les confonde pas avec les moutures provisoires).

Elle proposera les ordres du jour et rappellera les réunions par internet.

Par contre, les comptes-rendus seront tournants.

Bien penser à toujours dater, signer les documents et à choisir des titres « parlants ».

2) Adoption du projet définitif :

Un tour de table permet de s'assurer que tout le monde est d'accord et a bien la même version du projet de RA. Gilles a ressenti le besoin de préciser et formuler la question centrale, à savoir : comment expliquer chez des jeunes dont les parents ont vécu un parcours migratoire un attachement revendiqué publiquement à une identité étrangère alors qu'ils ont grandi et vivent en France depuis de nombreuses années ? Cette revendication a-t-elle des points communs et des différences avec celle des jeunes indigènes vivant dans des territoires suburbains ou ruraux ?

Nous redisons également que le but de cette recherche-action est de produire du changement dans les représentations, les nôtres et celles des jeunes et habitants. Ce qui manque au texte, c'est davantage de précisions sur « comment on opérationnalise ».

3) Méthodologie :

Il y aura 3 types de recueils d'informations : le journal de bord, les entretiens et l'observation en situations naturelles ou en situations « provoquées ».

Les situations naturelles sont des situations qui ne sont pas créées pour la recherche-action : il s'agira d'en faire petit à petit l'inventaire. Claire donne l'exemple d'une fête des femmes qui a réuni des mères originaires du Maghreb et de Syrie et des jeunes filles. Ce fut un

moment riche d'enseignements mais Claire ne se sent pas très à l'aise pour se mettre en position d'observation et en rendre compte.

Comment observer sans « fausser » la relation ? Faut-il dire systématiquement aux gens qu'on fait une RA ? Cela ne pose pas les mêmes problèmes à Fatma en tant que sociologue et à Claire en tant qu'éducatrice. Il est décidé de commencer le journal de bord ce qui permettra de petit à petit trouver la bonne « posture ».

On peut également provoquer des situations ou des interactions : par exemple proposer une soirée-débat à des jeunes qui ont maintenant la trentaine à partir de photos ou vidéos anciennes, leur présenter la recherche-action et discuter sur ce qui a changé depuis une dizaine d'années. Ils nous sollicitent souvent dans ce sens.

La vidéo peut également saisir ces moments à condition que tout le monde soit d'accord et devenir ensuite un outil de distanciation réflexive sur les interactions (à condition qu'il reste « interne »).

Il faut encore trouver des documents ou d'autres supports pour enclencher la réflexion sur l'identité.

Concernant les entretiens, les jeunes peuvent également en réaliser auprès de leurs parents (ou inversement).

Nous allons également essayer de faire un inventaire des signifiants de la transmission (par exemple le prénom, la langue, les rites et cérémonies, l'organisation de la famille et les rôles, la place de l'enfant dans le parcours des parents, les rapports hommes-femmes et la question de la mixité...) et de repérer les moments et les formes de cette transmission. Il y a des moments, des périodes où elle est demandée par les enfants. Gilles propose d'y travailler. C'est également le sujet de thèse de Fatma.

Claire pose l'hypothèse que ce soudain intérêt porté à la transmission révèle un besoin global de retour à des valeurs traditionnelles pour rassurer et donner des repères communs, ce dans tous les milieux sociaux. Gilles relativise : c'est peut-être plus vrai dans la sphère privée que dans les domaines professionnel ou public.

On peut aussi faire un inventaire des mots utilisés pour désigner les gens : franco-français, blanc, rebeu, blédard, etc....

A chaque fois qu'on fera un constat sur des jeunes d'origine maghrébine, il faudra se poser la question pour les jeunes d'une manière générale de façon à ne pas « ethniciser » un problème. Dans le même ordre d'idées, les jeunes peuvent dans un certain contexte se revendiquer comme algériens ou marocains et dans un autre revendiquer d'être reconnus comme français : attention donc à aborder le problème dans sa complexité et à ne pas détacher les propos de leur contexte, du lieu, de l'interlocuteur, etc....

Les situations seront bien sûr anonymisées pour ne pas trahir les personnes.

Des entretiens exploratoires seront menés auprès d'autres intervenants sociaux et de jeunes pour vérifier l'intérêt de la RA, de son objet et des pistes d'explication.

4) Contenu de chaque réunion :

Ce serait bien qu'à chaque réunion l'un d'entre nous fasse un court exposé plus théorique. Fatma se propose et nous parlera le 25 février du concept de transmission.

5) Réseau lorrain recherche et formation en action sociale (Gilles) :

C'est en réflexion. Une des orientations préconisées par la DGAS (direction générale des affaires sociales) est de développer les liens entre les chercheurs et les acteurs de l'action sociale. Il y a déjà des initiatives au niveau local et européen mais il manque un « maillon » à l'échelon national et régional.

L'Irta souhaite développer quelque chose au niveau régional :

- favoriser une mise en lien ;
- coordonner, identifier, repérer les problèmes et problématiques de terrain ;
- rendre lisible ce qui se fait et ce qui se pose comme problèmes ;
- appuyer et soutenir les initiatives et l'appui méthodologique des chercheurs aux gens de terrain.

2 pistes : créer un site lorrain et des rencontres biennuelles.

Il faut également prévoir des articulations avec d'autres acteurs qui observent la réalité sociale (par ex, la DRASS)

Comment financer ce projet sur le long terme ? Telle est la question !

Une réunion d'information est prévue le 26 mars prochain.

6) Slimane Meddar, le sociologue algérien vient à Metz le 05 mars prochain et propose une conférence et des rencontres avec des groupes de jeunes.

Recherche-action (annexe 4) : Compte-rendu de la réunion du lundi 25 février 2008

Rédigé par Fatma.

Ordre du jour

- A) Information sur le financement du projet (par Claire)
- B) Présentation du concept de « transmission » (par Fatma)
- C) Evocation d'une situation donnée sur Lunéville (Isabelle)
- D) Discussion autour des hypothèses proposées précédemment (Gilles)
- E) Présentation d'un entretien exploratoire (Claire)

A) Information sur le financement du projet :

Plusieurs équipes (Alsace etc.) qui ne demandaient pas de financement jusque là, redemande d'être financé pour 3 ans.

Au niveau régional, seul notre équipe a répondu à l'appel, cela dit l'idée d'être financé au niveau national s'est ainsi affirmée.

Avec ces nouveaux éléments, nous pouvons comprendre que l'ACSE soit submergée de demandes, ainsi il est évident que l'ACSE se concerte, de manière à prendre en compte toutes les demandes, avant de répondre aux différentes demandes, dont la nôtre.

Ainsi, il est impossible d'avancer une date définitive pour le moment, qui nous permettrait de prendre connaissance de la décision de l'ACSE.

B) Présentation du concept de « transmission »:

(Extrait de mon mémoire :)

Quelles sont les caractéristiques de la transmission familiale ?

Peter BERGER et Thomas LUCKMAN montre que la transmission ne prend sens que si elle s'inscrit dans une relation de type « face-à-face ».

Pour Elsa RAMOS (*des stratégies individuelles de composition avec les règles de transmission : de l'héritage à l'héritier*, Elsa RAMOS, lien social et politiques, n53 2005) parler de transmission consiste toujours à se référer aux liens et à l'appartenance au groupe, autrement dit, la transmission doit se référer à un groupe auxquels nous appartenons.

De plus pour l'auteur, la transmission engage un temps futur, même si elle se déroule dans une relation de type « face-à-face », c'est-à-dire dans un temps présent et donc « ici et maintenant », comme le prétend les auteurs Peter BERGER et Thomas LUCKMAN.

Ainsi, nous pouvons voir que la transmission s'inscrit dans une relation au temps, parce que le présent et le futur se croise et s'entremêle au cours d'une interaction entre les membres d'un groupe (ici, c'est la famille).

Dominique JACQUES-JOUVENOT (Dominique JACQUES-JOUVENOT, *choix du successeur et transmission patrimoniale*, logiques sociales, l'Harmattan, Paris, 1997, p29) complète la réflexion en précisant que les « principaux agents » du processus de transmission sont bien les membres de la famille.

La transmission familiale intergénérationnelle pose une sorte de dilemme, comme le montre Georges AUGUSTINS (*comment de perpétuer ?* Georges AUGUSTINS, société d'ethnologie, Paris, 1989, p47), puisqu'il s'agit d'une part de « perpétuer une entité sociale » et d'autre part, il s'agit de modeler la vie des individus.

En effet, l'individu est toujours porté par d'un côté un individualisme et de l'autre par un collectif, qui est la famille et l'objet de la transmission.

Cela dit, comme le montre très justement François DE SINGLY dans son ouvrage *libres ensembles*, même au sein d'une famille, l'individu construit sa vie quotidienne en dissociant

ce qui relève de l'individualisme (qui le concerne uniquement) et du collectif (qui le relie à la famille), avec des moments où les deux se mêlent ou se distinguent.

Ce que je veux dire ici, c'est qu'étant donné qu'au sein d'une famille, l'individu se retrouve au cœur d'une « rencontre » entre ce qui relève du collectif et de l'individualisme, alors il s'agit du même procédé en ce qui concerne la transmission familiale intergénérationnelle.

De ce fait, les parents transmettent des éléments qui relèvent de l'individuels, c'est-à-dire qui touchent à leur propre histoire familiale ; mais également des éléments qui relèvent du collectif, autrement dit, de l'histoire collective.

De plus, Elsa RAMOS (idem 2005) affirme que le « degré d'intimité » entre les interactants joue un rôle fondamental au cours de la transmission, parce qu'il semble évident que l'objet de la transmission familiale sera différent selon les types de relation qu'entretiennent les individus, parce que la transmission sera différente selon qu'il s'agisse d'une personne proche ou plus éloigné.

La transmission familiale intergénérationnelle présente une autre caractéristique, qui est fondamentale pour comprendre ce qu'elle signifie, en effet selon Jacques COMMAILLE, (*la transmission entre les générations : un enjeu de société*, Jacques COMMAILLE, FAYARD, AES, Paris, 1998) elle ne se reproduit pas à l'identique.

Nous pouvons donc voir que la transmission familiale se définit dans des articulations qui sont à la fois temporelles, spatiales, mais aussi relationnelles.

De ce fait, elle s'inscrit également dans une relation de don et de contre don, parce que d'une part il y a les parents qui transmettent (don) et d'autre part, les enfants qui reçoivent le don de manière à en assurer la succession.

Pour que le successeur reçoive le don, il est nécessaire d'accepter cette transmission, ce qui place l'« Héritier » dans une position particulière.

Ainsi, en acceptant le don et donc la transmission, l'« Héritier passe d'un « je » à un « nous » ; parce qu'à présent, il est porteur de l'héritage familial, parce que comme nous l'avons vu précédemment, il devient l'héritier non seulement des parents, mais également des ancêtres qui constituent plusieurs générations antérieures.

Après avoir établi quelques caractéristiques de la transmission familiale, je me demande **quelles sont les fonctions sociales de la transmission ?**

Olivier MICHELE (*envers et revers de la transmission*, Olivier MICHELE, ethnologie française, vol 30, n 3, 2000, p 145) montre que la transmission représente incontestablement un outil de la « continuité sociale ».

De plus pour l'auteur, c'est d'abord la nature de l'objet à transmettre, avec bien entendu toute la charge symbolique qu'elle représente, qui en définissent la portée sociale.

Par ailleurs, Jacques COMMAILLE (*la transmission entre les générations : un enjeu de société*, Jacques COMMAILLE, FAYARD, AES, Paris, 1998, p 18) affirme que la transmission familiale assure des fonctions sociales qui dépassent le cadre de la famille, parce qu'elle est portée vers la société dans son entier.

Autrement dit, ce que nous pouvons voir ici c'est que d'une certaine manière, la transmission familiale est également au service de la cité parce qu'elle porte les fondements de la vie en groupe.

Ainsi, ce que prétendent ces auteurs sont fondamentaux selon moi, puisqu'ils montrent que la transmission familiale n'est pas quelque chose d'anodin, tout comme elle ne relève pas uniquement de la sphère privée, c'est-à-dire qu'elle ne concerne uniquement les membres de la famille.

Mais elle dépasse le cercle familial, car elle produit des effets sur la société parce qu'elle est portée par l'individu, qui est également un acteur dans la société et donc à travers l'individu,

la transmission familiale va se retrouver « confrontée » et « mêlée » aux pratiques de la société.

Cependant, si la transmission familiale est diverse, c'est-à-dire qu'elle est composée de multiples objets et de plus, si elle joue une fonction sociale qui dépasse l'intérêt de la famille au sens stricte de manière à devenir « actrice » dans la société, alors nous pouvons comprendre qu'il existe une sorte d'action réciproque entre la famille (sphère privée) et la société (sphère publique) qui produit des « influences » réciproques qui se retrouvent traduites par la transmission familiale.

Commentaires : Il s'agit ici de relater des études réalisées par quelques auteurs, ce qui suppose de les commenter, améliorer ou de proposer d'autres points de vue.

➤ Gilles propose de parler de « tension » au lieu de parler de « dilemme » ou de « paradoxe » de la transmission.

Il s'agit d'une « tension » entre d'un côté assumer un héritage et de l'autre, produire du neuf.

➤ Le terme de « transmission » ne serait pas un concept qui permettrait de rendre compte de ce qui est nouveau.

➤ Pour Isabelle, la transmission est quelque chose de « divisé » et pour Souad, elle présente un aspect « bancal », dans la manière dont les individus se positionnent, entre ce qui est transmis à la maison et les pratiques extérieures.

Pour le projet, il est nécessaire de se recentrer sur la transmission intergénérationnelle.

C) Evocation d'une situation donnée sur Lunéville :

Difficultés rencontrées dans une association qui proposait les « petits déjeuners » une fois par mois, à Lunéville.

Il existe une forme de « boycottage » de ces petits déjeuners par les jeunes, alors qu'il existait une mixité de la fréquentation jusque là.

D'où cette interrogation, que s'est-il passé pour affronter de tels changements ? Et de ce fait, quelles actions sont possibles pour le quartier ?

➤ **Quelques pistes de réflexion :**

- Voir du côté de la « reconnaissance »
- Se demander « quelle place tient un travailleur social dans ces quartiers ? »
- « Les jeunes assistent-ils à la reproduction d'une forme d'une domination ? »
- La religion révèle t-elle quelque chose qui ne fonctionne pas ?

D) Discussion autour des hypothèses proposées précédemment :

Une discussion autour de la table propose de s'intéresser à la place qu'occupe la religion aujourd'hui dans nos quartiers, et de ce fait, elle sera révélatrice d'un « problème » qui se traduit par une tentative du sujet d'exister en dehors des préjugés.

Gilles s'interroge sur les « valeurs » (=ethos) partagées par les jeunes des quartiers : ces jeunes ne vont pas défendre forcément ce même ethos dans un endroit différent.

E) Présentation d'un entretien exploratoire :

Claire a présenté à l'équipe un entretien exploratoire qu'elle avait réalisé précédemment.

D'un point de vue général, nous avons pu constater que l'entretien a été bien reçu et qu'il a suscité un engouement particulier, auprès de la personne interviewée. L'étude que se propose de mener à bien l'association semble intéresser les personnes sollicitées.

Recherche-action (annexe 4) : COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU 10 MARS 2008

Isabelle GUEDEL

Personnes présentes : Claire, Fatma, Isabelle, Souad

Ordre du jour :

- Point sur les entretiens exploratoires.
- Situation qui « fait problème » (choix de prendre un temps, régulièrement, pour en faire part et en débattre).
- Conférence « Laïcité » (Claire).
- Questions diverses

POINT SUR LES ENTRETIENS EXPLORATOIRES

Entretien réalisé par Fatma

Cet entretien a été mené avec une personne d'origine Française.

Echange à partir d'une affirmation « l'immigration italienne ne produit pas les mêmes effets (que l'immigration maghrébine) » car, notamment, elle serait « plus ancienne » et donc les immigrés ou leurs descendants seraient « mieux intégrés ». L'immigration portugaise pourtant, ancienne elle aussi, comporte des similitudes en tout cas dans nos représentations collectives. La question relative à la « revendication identitaire » semble toute aussi pertinente que pour les personnes issues de l'immigration maghrébine...

Durant cet entretien, de l'expression « revendiquer une nationalité » l'interviewée retient « revendiquer » en parlant du droit de vote.

Elle évoque également la question de la responsabilité : je ne suis pas responsable, je n'ai pas à me sentir responsable de la situation de ces jeunes ce qui renvoie à quelque chose d'une relation bourreau - victime entre le « français d'origine » et le jeune d'origine maghrébine.

Entretien réalisé par Claire

Y n'a pas donné son accord pour un travail sur cet entretien. Claire nous présente donc juste l'introduction et donne quelques éléments sur la suite qui pourront nous être donnés à lire qu'après accord de Z.

Durant la première partie de l'entretien, Claire a lu l'objet de recherche après avoir dit le pourquoi de cette recherche-action.

Après cette introduction, Y a parlé beaucoup d'elle, des difficultés à s'intégrer, du quartier. Elle est Française (née au Maroc pendant un séjour de ses parents, ce qui a posé quelques soucis lors de sa demande de nationalité française...).

Autour de l'objet de la recherche, Claire dit ses difficultés à en parler : peur que Y le ressente mal (cela s'est produit déjà pour le précédent entretien exploratoire avec A.), peur que Y se sente « diminuée ». Claire a eu du mal à nommer la « recherche - action » car craignait que ça ne soit pas compris. D'ailleurs, Y parle ensuite de « plan d'actions ».

A la question relative aux relations parents - enfants, Claire dit que Y n'y répond pas. Isabelle souligne qu'au contraire elle y répond en évoquant ce café pris avec les pères, en évoquant ces mères qui restent calfeutrées chez elles.

Il convient d'être vigilant : alors que pour nous la question relative aux relations parents-enfants est vue du point de vue de la famille nucléaire, les interviewés peuvent y répondre du point de vue de la famille élargie. Ainsi, quand il est question de « transmission », il convient d'avoir à l'esprit que

les personnes chargées de transmettre, pour les personnes interviewées, ne sont pas forcément les père et mère.

Aux questions autour de la transmission, Y entend que nous faisons porter la responsabilité de la (mauvaise) transmission aux parents et dit alors « ils n'y sont pour rien ». Sans doute que si c'était Fatma ou Souad qui avait interrogé Y, cela n'aurait pas été compris de la même manière. (De la même manière, on peut entendre que l'interviewée de Fatma, qui se défend d'éprouver le moindre sentiment de culpabilité, ait davantage besoin de s'en défendre que c'était Fatma et non pas Claire ou Isabelle qui menait l'entretien).

Y ressent comme une urgence le fait de développer des actions en direction des femmes pour les faire sortir de chez elles. Comme s'il y avait un risque de recentrage sur la famille. Elle évoquera ensuite les nombreuses difficultés à vivre aujourd'hui en tant que française.

A ce propos, Fatma évoque une situation anecdotique. Un couple vient dans une association caritative et dit « là où on habite, il y a plein d'arabes et je m'entends super bien avec eux ». Autrement dit, quand « on » a tendance à oublier nos origines, il y en a toujours pour nous rappeler que nous ne sommes pas tout à fait Français...

Y a manifesté beaucoup d'intérêt pour la recherche - action, comme Aziza avant elle. Elle suggère qu'il faudrait changer les regards sur les quartiers et que la médiatisation est nécessaire. Ce qui semble particulièrement difficile pour se sentir Français, c'est les ghettos. Elle conseille de laisser tomber la religion dans nos questionnements car cela peut risquer de « bloquer » les personnes interviewées.

Y est particulièrement inquiète des moqueries, des humiliations dont les filles feraient aujourd'hui l'objet : elle donne l'exemple d'un évènement mettant en scène une humiliation en direction d'une fille qui est filmé sur un téléphone portable par un garçon et peut être envoyé dans la seconde à tous les copains (« de mon temps, ce n'était pas comme ça. On pouvait s'asseoir à côté des garçons, ils ne nous cassaient pas comme ça »).

La force de ceux qui « font des bêtises » et qui s'approprient le quartier et les plus jeunes l'inquiète également.

En ce qui concerne les relations garçons - filles, Isabelle fait remarquer que lorsqu'elle intervenait au collège de Baccarat, elle avait été surprise par ces relations qui apparaissent quasi sado - maso : des filles se laissent totalement humilier par des garçons. Et pourtant, il n'y a pas un seul élève d'origine (ou dont les parents seraient d'origine) maghrébine. Il y aurait quelque chose qui change dans ces relations et qui n'a pas grand-chose à voir avec « notre temps »... La différence peut-être entre Baccarat et Vandoeuvre, c'est qu'à Baccarat, l'humiliation, la soumission reste dans les mots là où elles se mettent en acte dans certains quartiers.

Ce qu'il y a de commun aux trois entretiens exploratoires

Chacun valide, à sa manière, le fait qu'il y a une revendication identitaire de ces jeunes qui se disent « étrangers ».

Le sentiment de culpabilité est très présent. La recherche-action peut d'ailleurs aider à prendre du recul par rapport à ce sentiment de culpabilité que nous pouvions ressentir (Claire).

Il y a une forme d'empathie, de solidarité avec ces jeunes.

Pour les personnes interviewées, c'est l'environnement qui « pose problème » et qui permet d'expliquer cette revendication à ne pas être français.

Légère digression sur les « Ch'tis » et sur les mouvements collectifs (voire communautaires) de résistances des minorités, renforçant les particularismes locaux).

SITUATION QUI FAIT PROBLEME

A propos de Lunéville, les élections vont changer les choses : l'équipe du maire sortant a été battue dès le 1^{er} tour. Le nouveau maire n'a pas beaucoup de considération pour l'association qui a investi le quartier.

Nécessité d'attendre pour voir ce qui va se passer.

QUESTIONS DIVERSES

Carnet de bord : il a été proposé que chacun tienne un cahier de bord pour ne pas passer à côté de ce qui interroge, ce qui étonne (données à l'état « brut »). Qu'en fait-on ?

Décision : pour le 30 mai, chacun retranscrit son cahier de bord et l'envoie à Claire qui le remet en forme de manière à pouvoir l'envoyer à tous.

Poursuite des entretiens

Comment démarrer un entretien ? Par la lecture du projet de recherche - action = principe retenu.

Comment mener des entretiens avec des adolescents ? Peut-être en nous arrêtant sur ce qui nous interroge, nous adultes pour les amener à réagir.

Les actions qui s'inscrivent dans la recherche - action

Un petit-déjeuner sur Lunéville qui se tiendra le 7 juin a pour thème les discriminations. Il est pensé comme s'articulant avec la recherche - action. Tout ceux du groupe qui le souhaitent pourront y participer.

A propos de la laïcité : 25.04.08 Exposé de Claire (voir annexe 3).

Recherche-action (annexe 4) : Compte-rendu réunion du 07 avril 2008

Rédigé par Claire

Présents : Gilles, Fatma et Claire.

Excusée : Isabelle.

Ordre du jour :

- 1) Exposé de Gilles sur « Préjugés et stéréotypes »
- 2) Entretiens
- 3) Journal de bord
- 4) Situation qui « fait problème »
- 5) Action support
- 6) Réseau « recherche et formation » et Arofe
- 7) Groupe de Pilotage
- 8) Invitation de Madame Ben Kouda (Acsé)

En introduction, Claire confirme que le financement Acsé est acquis pour l'embauche de Fatma en tant que sociologue (6000 euros) mais pas les 1000 euros demandés pour le département recherche de l'Alforea en contrepartie de la participation de Gilles.

Celui-ci demande à ce que l'association Vdv fasse un courrier pour le confirmer : cela lui permettra d'aborder la question de la poursuite de sa participation à la RA avec son département recherche.

1) Exposé de Gilles : préjugés et stéréotypes (voir annexe 3)

En complément de l'exposé :

C'est un thème classique sur lequel il y a une littérature abondante.

1. préjugés et stéréotypes :

Fischer est un psychosociologue américain.

Le racisme est une conséquence extrême des préjugés.

Préjugés et stéréotypes sont des notions voisines qui en quelque sorte se « chevauchent ». Le préjugé est plutôt négatif alors que le stéréotype peut avoir un rôle positif.

2. Formation des stéréotypes :

Il ne faut pas être trop « carré » : un même individu peut appartenir à plusieurs groupes. Il ne réagira pas de la même façon selon le contexte (par exemple dans le quartier et à l'école). L'individu « s'arrange » avec l'exo et l'endo en fonction de là où il est.

Il opère une forme de réorganisation pour garantir une cohérence interne, pour que « ça tienne ».

3. fonctions et effets des stéréotypes sur le plan intra et interindividuel :

intra-individuel : façon dont l'individu se perçoit ;

inter-individuel : représentation de l'autre.

- fonctions :

Ces processus doivent être reliés aux fonctions des stéréotypes (ce à quoi ils servent) : on ne peut pas faire autrement que de simplifier notre connaissance/représentation du monde car il est trop complexe.

Il y a une dialectique, une articulation dynamique entre la différenciation et l'identification, un double mouvement entre le besoin de s'affilier et de se singulariser.

- effets :

Si les stéréotypes sont sources de racisme, d'exclusion, etc...ils sont en même temps nécessaires aux processus de construction de l'identité individuelle et collective ; leurs effets sont à la fois positifs et négatifs.

Expérience de Clark :

Visait à étudier les processus de discrimination chez les enfants de 3 à 7 ans. Les psychologues sociaux questionnaient des enfants blancs et noirs sur leurs préférences par rapport à des poupées blanches et noires (leurs qualités, leurs défauts supposés, etc...). Ils leur demandaient de classer les poupées par ordre de préférence.

Conclusion (?): s'il y a symétrie sociale entre les groupes, il y a « favoritisme endogroupe » ; s'il y a asymétrie, ça ne marche plus. L'auto complaisance ne marche que dans un certain contexte. Dans l'expérience présentée, les enfants noirs ont du mal à s'identifier positivement à leur endogroupe.

C'est une hypothèse. On peut s'interroger sur cette interprétation. Les relations entre endo et exogroupes sont très complexes. On a trop privilégié les relations et interprétations verticales. En tout cas, cette expérience et d'autres montrent que dès 3 ans, l'enfant a une grande expérience de l'interaction, qu'il est déjà inscrit dans des « formats d'interaction ». On parle peu et on explique peu aux enfants mais ils constatent les différences et cherchent une explication. Les processus de discrimination sont à l'œuvre très tôt, ce qui a des conséquences en terme d'exclusion.

2) Echanges et avis sur les premiers entretiens exploratoires :

Ils visent à recueillir l'expérience et le point de vue de jeunes ou adultes sur la RA, surtout sur nos constats de départ. 4 Entretiens pour l'instant.

Gilles conseille d'éviter d'être trop explicites sur nos hypothèses car on pourrait nous reprocher d'induire les réponses. Ces entretiens sont en tout cas très riches. Il faudrait affiner la question des groupes d'affiliation (par exemple quand un jeune ou nous parlons des « français », s'efforcer de préciser ...).

Nous décidons également de modifier la présentation des constats de départ en supprimant « ils se revendiquent comme musulmans » et en introduisant encore plus la complexité des processus identitaires (un même jeune peut se revendiquer comme français dans un contexte et comme non français dans un autre).

Ne pas hésiter à interviewer des adultes dans un premier temps.

Penser à demander l'âge, le sexe, l'origine la situation actuelle.

Voir s'il existe des logiciels de retranscription car cela prend un temps énorme !! (site MSH ??).

3) Journal de bord :

Nous avons bien du mal à le mettre en route. A rediscuter rapidement !

4) Situation qui fait problème :

Nous attendrons le retour d'Isabelle puisqu'il s'agit d'une action menée à Lunéville.

5) Action support :

Il y a plusieurs pistes.

Quelque chose autour de portraits chinois, d'une vidéo sur l'identité, d'un passeport type « moi, je » ... : comment les jeunes vivent leur identité ?

Une soirée souvenirs pour travailler sur ce qui a évolué ou pas depuis une dizaine d'années entre les 15-20 ans d'aujourd'hui et d'hier (qui ont maintenant une trentaine d'années).

Sans griller les étapes.

6) Réseau recherche et formation :

La journée du 26 mars a réuni des gens de terrain et des acteurs de la recherche et de la formation, y compris le Cnam (70 personnes présentes). Les enquêtes en travail social foisonnent mais elles sont happées par la logique universitaire et peu appropriées par les travailleurs sociaux.

Il faut créer des espaces de recherche réunissant TS, chercheurs et formateurs pour mieux valoriser ce qui existe. Cette initiative répond à un appel d'offre avec pas mal d'exigences, en particulier la nécessité de créer un comité de pilotage. Il y aura un compte-rendu : à suivre !

7) groupe de pilotage de la RA Vdv :

Il faudrait peut-être l'élargir un peu ... mais pas trop. La RA sera de nouveau présentée à l'équipe de Vdv (le 05 mai après-midi) pour que des collègues intéressés s'en saisissent.

8) Mme Ben Kouda sera invitée à la réunion de juin qui fera office de bilan perspectives.

Prochaine réunion : le lundi 05 mai à 9h30.

Recherche-action (annexe 4) : compte-rendu réunion du 09 juin 2008

Présents : Gilles, Isabelle, Eliane et Claire.

Excusées : Fatma, Madame Ben Kouda

Compte-rendu rédigé par Claire.

La réunion a tenu lieu de bilan intermédiaire orienté surtout vers les perspectives pour l'an prochain.

Ordre du jour :

1) rappel de la réunion précédente

Point par rapport aux différents aspects de la RA, à savoir :

- 2) Recherches théoriques, participation à des conférences, exposés ;
- 3) Contacts, liens et collaboration avec le groupe de pilotage « Grand-Est » ;
- 4) Entretiens exploratoires ;
- 5) Tenue d'un journal de bord ;
- 6) Choix d'une action support ;
- 7) Echanges autour d'une « situation qui fait problème » ;
- 8) Organisation matérielle, planning de réunions, constitution du groupe de pilotage et place de Fatma ;
- 9) Info diverses.

1) rappel de la réunion précédente (par Gilles):

Un débat a eu lieu à partir d'un exposé de Claire sur la laïcité où elle abordait cette question sous divers angles complémentaires (historique, sociopolitique, à partir d'une conférence et du témoignage d'un jeune recueilli lors d'un entretien exploratoire ... cf. : texte en annexe). Puis le débat s'est élargi à la recherche-action, aux entretiens déjà menés, etc.... Gilles fera bientôt le compte-rendu.

Avec le recul, une dimension de nos hypothèses de départ s'impose : vérifier que des revendications qui se présentent au premier abord comme identitaires n'expriment pas surtout un malaise de type « sociopolitique (exclusion et sentiment d'exclusion, ...) ». Il y a en tout cas, une double dimension à ne pas négliger (encore et toujours la nécessité d'introduire de la complexité !)

Il ne faut pas réduire non plus la quête identitaire à la question de la culture et/ou du pays d'origine (des parents) : il y a une quête identitaire y compris chez des jeunes ou des moins jeunes pour lesquels il n'y a pas eu de parcours migratoire !

Bien prendre en compte également le contexte, le fait que dans nos entretiens (et plus généralement), les jeunes s'adressent à un travailleur social avec la représentation qu'ils en ont (Laquelle? Ce serait intéressant de creuser cette question !). Cela influe sur leurs réponses et attitudes.

Cela pourrait expliquer la « différence » entre d'une part l'image des jeunes renvoyée par l'enquête Tresegy (questionnaires remplis dans les collèges de Borny qui montrent une grande « ressemblance » entre les collégiens dont les parents sont français « de souche » et ceux dont les parents ont connus un parcours migratoire et ne font pas ressortir de « malaise identitaire » (tous les collégiens « se sentent français ») et d'autre part notre ressenti (exprimé par nos constats de départ) et les premiers témoignages recueillis lors de nos entretiens exploratoires.

2) Recherches plus théoriques, participation à des colloques, exposés :

Il existe déjà énormément de matériaux théoriques et aussi beaucoup d'actions (ou RA) de terrain sur des questions ou des problématiques proches des nôtres.

Comment les mutualiser ?

Comment ne pas refaire ce qui a déjà été fait ?

Comment partager (entre nous et avec d'autres) ?

Comment mobiliser les acteurs de terrain en leur montrant ce qui existe et l'intérêt que ça présente ?

Claire se propose de faire un récapitulatif des différents exposés ou conférences auxquels nous avons participé depuis un an et des principaux concepts mobilisés.

Gilles nous informe que le projet de réseau régional RA avance positivement. Il nous fera parvenir le compte-rendu de la réunion du 26 (avril ?). Il nous propose de réfléchir à l'organisation d'un séminaire d'échange entre professionnels et acteurs de terrain sur ce même thème et sur cette démarche. Cela pourrait également intéresser des étudiant(e)s.

3) Contacts, liens et collaboration avec le groupe de pilotage « Grand-Est ».

Claire fait part de son questionnement. Il y a dans ce groupe une grande richesse d'échanges, de témoignages et de débats entre collègues travaillant dans des quartiers et départements différents. Cela montre à la fois les points communs et les différences et incite à questionner et relativiser les points de vues (par exemple sur la question de la place du religieux qui est très « sensible »). Par contre, elle n'y trouve pas les repères méthodologiques qu'elle espérait (ça part un peu dans tous les sens). De plus, elle a du mal à retransmettre au groupe de pilotage de Vandoeuvre-Lunéville.

Après discussion, il ressort qu'un groupe régional ne peut pas être un groupe de pilotage mais plutôt un groupe ressource, c'est-à-dire un lieu d'information et d'échange où, sur un thème partagé (la construction identitaire), la question des pratiques religieuses pourrait être un fil rouge.

Par contre, il faudrait voir comment les experts pourraient nous épauler davantage, leur dire où on en est et en discuter avec eux.

4) Entretiens exploratoires.

Les deux premiers entretiens avec des jeunes ont été riches et intéressants. Par contre, Claire a rencontré Dominique, la directrice de l'association Réponse et nos constats et question de départ n'ont pas été un déclencheur aussi « efficace » qu'avec les jeunes. Dominique ne savait trop que répondre et la discussion s'est orientée rapidement vers un questionnement des actions interculturelles menées depuis 20 ans sur Vandoeuvre (discussion par ailleurs passionnante : vu la place que prennent des associations plus culturelles, ne sommes nous pas passés à côté de quelque chose ???). Autre souci : un problème technique rend impossible la retranscription de cet entretien.

Après débat, nous recadrons les choses pour l'an prochain. En fait, nous partons d'un questionnement ordinaire et nous le revendiquons. Nous nous demandons ce que signifie un acte de discours (« je suis arabe ! »... « je ne suis pas français ! ») sans préjuger du résultat et sans poser d'hypothèse culturaliste. Il s'agit d'entretiens exploratoires, ce qui veut dire que nous nous autorisons à tester nos constats, y compris avec d'autres que des jeunes : nous demandons aux gens ce qu'ils en pensent. C'est une étape : à un moment, il faudra passer à autre chose.

Ne risquons-nous pas d'induire malgré tout une dramatisation en faisant part de nos préoccupations, voire de nos inquiétudes ? Nous demandons aux gens leur avis sur nos constats sans les imposer. De toute façon, il n'y a pas de question neutre, ni de neutralité. Toute question induit quelque chose.

Reste à préciser quel public pour les entretiens l'an prochain : uniquement des jeunes ? Ou aussi des « encadrants » ou adultes ? Qui mène des entretiens : nous ? Les collègues de Vdv ? Quand et comment ? En fonction des opportunités ?

Ce qui est sûr, c'est qu'il ne faut pas en faire trop (on serait vite submergés) : une dizaine, ce serait bien ! Et qu'il faut laisser une souplesse pour que les collègues qui le souhaitent puissent intégrer la RA, avec des repères mais sans trop formaliser. La RA a été présentée à l'équipe à plusieurs reprises : les collègues peuvent s'en saisir ... ou pas !

Comment mieux baliser le terrain ? Ce pourrait être l'objet du journal ou carnet de bord !

5) Tenue d'un journal de bord.

En fait, personne ne s'y est vraiment collé : mettre « noir sur blanc » des témoignages ou des moments du quotidien, c'est lourd, on n'y arrive pas ! Ca se raconte plus facilement que ça ne s'écrit ! Peut-être parce qu'on est encore dans une phase exploratoire ?!

On pourrait essayer de le faire oralement en réunion ? Et de l'enregistrer pour voir ? ... à affiner à la rentrée !

6) Choix d'une action support.

Toujours en cogitation... On avait évoqué une soirée à partir de supports photos et vidéo souvenirs entre jeunes de 20 ans et jeunes de 30 ans (2 générations qui discutent sur ce qui a changé ou pas dans la construction identitaire des jeunes). Autre piste : les débats animés par « Démocratie et courage » sur les discriminations. Ou encore le spectacle de « Mémoires vives ». Rien n'est décidé encore... A suivre !

7) Echanges autour d'une « situation qui fait problème ».

Isabelle fera un écrit sur l'évolution de la situation à Lunéville, toujours autour de la dynamique petits-déjeuners à Niederbronn. Claire l'accompagnera au prochain petit-déj où « Démocratie et courage » interviendra.

Les points 8 et 9 n'ont pas été abordés.

Recherche-action (annexe 4) : compte-rendu de la réunion du 1^{er} décembre 2008

Présents : Isabelle, Gilles, Fatma et Claire.

Rapporteur : Claire

Ordre du jour :

- Planning des réunions à venir ;
- Analyse des entretiens ;
- Travail sur la problématique ;
- Carnet de bord ;
- Action support.

(Ceci n'est pas vraiment un compte-rendu vu que j'ai pris peu de notes. Si j'ai oublié des infos importantes, surtout n'hésitez pas à compléter. Merci. Claire)

En introduction, Claire fait part de son grand intérêt pour la RA mais en même temps de son profond découragement, vu l'écart entre ce qu'il faudrait faire, ce qu'il était envisagé de faire et ce que nos moyens nous permettent réellement de faire.

Elle propose qu'on fasse un mini-bilan et qu'on décide :

- soit de continuer jusqu'en juin, de clore et de rendre un bilan (par ailleurs riche et intéressant) ;
- soit de s'engager sur 3 ans comme envisagé à l'origine mais en adaptant les objectifs aux moyens dont on dispose.

Après débat, nous sommes tous attachés à cette démarche, même si elle est exigeante : ce serait dommage d'arrêter. Elle nous apporte beaucoup mais la restitution est difficile : comment transmettre ? Comment partager avec d'autres ? Il faudrait se donner le temps de rassembler tous les éléments que nous avons déjà collectés pour faire une sorte de synthèse provisoire.

Il est clair que chacun y amène et y amènera ce qu'il peut en fonction de là où il est. L'éclairage théorique complémentaire de Gilles et Fatma est précieux pour réfléchir aux pratiques et aux problématiques des jeunes et des éducateurs.

Ainsi donc, l'aventure continue !

Planning des prochaines réunions :

Lundi 05 janvier 2009;

Lundi 09 février ;

Lundi 09 mars ;

Lundi 20 avril ;

Lundi 25 mai ;

Lundi 22 juin... toujours à 9h30 à Vdv.

Analyse des entretiens et problématique:

(Se reporter aux documents déjà transmis par Fatma)

Il y a deux dimensions dans la RA : la question de l'identité des jeunes mais aussi de celle des éducateurs. En d'autres termes, cette question se pose à tous et pour tous.

Les entretiens ne sont pas des entretiens au sens strict (sociologiquement parlant) mais des moments d'interaction ce qui n'enlève rien à leur intérêt. Interaction au sens de Goffman et de Gumpers ... les mots, les mimiques, le mode langagier employés par l' « enquêteur » et l' « enquêté » sont des actes qui peuvent produire de la distance ou de la proximité. Dans une discussion, il y a plein de petits trucs qui fonctionnent comme des « toi et moi » ou des « toi

sans moi ». (Voir également Bachmann). Comme on est toujours dans l'inter (interculturel, interaction), comment traduire cela ?

Les « entretiens » montrent que la volonté de mieux comprendre est partagée par les deux personnes : le jeune et l'éducatrice. En fait, cela montre que le public de la RA, ce ne sont pas les jeunes, c'est nous aussi, c'est même tout le monde.

C'est important d'échanger pour se construire et pour construire une histoire et une mémoire communes. Ou même pour exprimer une mémoire et une histoire qui existent mais sont comme ignorées. Elles existent chez les jeunes qui ont été « mélangés » des l'école maternelle et ailleurs. Cela peut expliquer les différences de réponses des jeunes dans le quartier et quand ils sont « enquêtés » à l'école (voir enquête Tresegy)

Les entretiens amènent également à décliner la question centrale et à formuler des hypothèses : Pourquoi les jeunes se sentent-ils stigmatisés ?

1) parce que quelque chose n'a pas été transmis ?

2) parce que c'est une identité stigmatisée qui a été transmise ?

Ne jamais perdre de vue qu'il s'agit d'une interaction locale entre un jeune et un TS (de prév). En même temps, on sent qu'il y a dans ces échanges quelque chose « d'universel » (Ils sont réalisés par Claire. Isabelle s'y retrouve, Fatma également).

Cela nous amène à rediscuter de la question de départ : faut-il la changer ? Non, mais il faut la contextualiser, dire comment elle a émergé. On ne dit pas la même chose en fonction des contextes et de l'interlocuteur. En d'autres termes, cette « identité revendiquée – revendication identitaire » est « à contexte variable » : elle n'est pas généralisable ! Il faut revendiquer qu'on a un discours subjectif.

Nous n'avons pas eu le temps d'aborder les autres points ... sauf pour dire que l'idée d'une action support servant de fil rouge sur 3 ans est illusoire : tout bouge et se transforme. Isabelle tentera cependant d'alimenter notre réflexion à partir d'une action sur les discriminations qui aura une certaine continuité.

Il est par contre indispensable de garder trace et mémoire des actions et interactions qui nourrissent quotidiennement la RA et s'en nourrissent. D'où encore et toujours **la question du carnet de bord ???** Elle est également centrale pour le groupe régional.

Fatma nous proposera un éclairage à partir du concept de nation.

Nous nous engageons également à continuer à analyser les entretiens pour terminer la mise en commun la prochaine fois.

Enfin, Claire contactera Mme Ben Kouda pour l'inviter à une prochaine réunion en fonction de ses disponibilités.

Recherche-Action (annexe 4) : Compte-rendu (résumé) réunion du 05 janvier 2009

Présentes : Fatma, Isabelle, Claire.

Excusé : Gilles

Désordre du jour :

- 1 - organisation et contenu des réunions en fonction des forces en présence,
- 2 - demande de subvention Acsé 2009,
- 3 - actions-support sur les discriminations et Mémoires vives,
- 4 - bilan de la RA 2008 et perspectives (écrits et apports théoriques, entretiens, carnets de bord, situation qui fait problème, etc....)
- 5 - concept de Nation.

1 - D'une manière générale, il est décidé de faire les ordres du jour des réunions en fonction des préoccupations des uns et des autres au jour de la réunion et de les adapter au rythme de progression du groupe. Il est beaucoup plus lent qu'espéré car il est bien plus difficile que prévu d'inscrire la démarche de recherche-action dans le quotidien des actions.

2 - Les critères de financement de l'Acsé changent. Il n'est pas possible de demander une reconduction de la subvention sur deux ans comme prévu à l'origine. L'Acsé finance désormais prioritairement les actions centrées sur la lutte contre les discriminations. Cette thématique est présente dans notre recherche-action. Après débat, nous décidons de modifier notre projet 2009 pour nous adapter à ces nouvelles priorités et de déposer une nouvelle demande de subvention pour pouvoir continuer à salarier Fatma.

Madame Ben Kouda viendra participer à une de nos réunions dès qu'elle le pourra.

3 - Une action démarre sur ce thème à Lunéville avec Fabien de « Démocratie et courage ». Il serait intéressant de le faire intervenir l'an prochain également sur Vandoeuvre et de mener ces deux actions-support de front dans le cadre de la recherche-action. A noter que l'action de Lunéville sera présentée au prochain séminaire organisé à Metz dans le cadre de la recherche-action Grand-est en mars.

Le contact est également maintenu avec la troupe « Mémoires vives » : un nouveau groupe de jeunes ira voir le spectacle en février en Alsace. Une rencontre-interview est toujours en projet.

4 - Le moment est venu de faire un bilan de notre action. Il faudrait que chacun d'entre nous collecte et recense tous les documents, textes de réflexion, notes de séminaires, etc... qui lui semblent pertinents pour que nous constituions une mémoire écrite de notre démarche. Cela nous permettra de faire plus aisément un bilan des apports de cette recherche-action.

Il faut également continuer l'analyse des entretiens. Nous l'avons évoquée lors de la réunion mais non encore terminée. Faut-il en refaire d'autres en 2009, sous une autre forme et sur le thème des discriminations ? La question reste posée ! Isabelle insiste sur le fait qu'il ne faut pas se limiter aux discriminations liées aux origines et nous en somme absolument d'accord.

La question du carnet de bord est toujours en suspens également. Il faudrait la connecter avec ce qui se fait à Metz où il y a également recueil/analyse d'entretiens et de carnets de bord et où Arsène Amen a proposé une grille d'analyse. Claire a un peu de mal à faire le lien entre la démarche de Metz et celle de Vandoeuvre/Lunéville.

Quant à la « situation qui fait problème » évoquée régulièrement par Isabelle, il se confirme que l'association « Avenir » continue à se sentir « persécutée » par l'équipe de prévention en

particulier et se referme à nouveau avec une forme de radicalisation des attitudes et un sentiment d'exclusion de la part des jeunes filles.

5 - Suite aux débats entamés lors des réunions précédentes, Fatma nous propose un exposé sur le concept de Nation abordé d'un point de vue socio-historique par Pierre Nora (voir texte ci-joint). Un débat s'est engagé sur (en gros) « identité nationale et multi-culturalité » fort intéressant et passionné comme d'habitude et qui aurait bien mérité que je prenne des notes... Ce que je ne fis pas, toute passionnée que j'étais ! Là encore, il faudrait aller plus loin.

Recherche-action (annexe 4) – réunion du 9 février 2009

Présentes : Fatma, Isabelle et Claire

Excusé : Gilles

Ordre du jour :

- 1) démocratie et courage à Lunéville et Vandoeuvre ;
- 2) Demande de subvention ;
- 3) Recherche-action et pratiques ;
- 4) Bilan pour nous et pour l'Acisé ;
- 5) Dates « discriminations » et « Mémoires vives »

1) Il y aura un café-débat sur les discriminations à Lunéville le 03 mars, au château. Cette action s'inscrit dans la semaine sur les discriminations organisée par le conseil général. Seront présents un philosophe et « Démocratie et courage ». Le thème plus précis sera : « être discriminé, discriminer, se sentir discriminé ».

Isabelle en fait un compte-rendu à la prochaine réunion.

2) une demande de subvention va être déposée à l'Acisé pour poursuivre au-delà de la phase exploratoire.

3) Recherche-action et actions au quotidien :

- Comment, par exemple, connecter l'action autour du spectacle « A nos morts » de la compagnie « Mémoires vives » avec la Recherche-action ?
- Comment utiliser et retransmettre la richesse des entretiens retranscrits ? Les entretiens ne peuvent être pertinents que quand ils permettent de creuser quelques chose à partir des questions que nous posent la pratique et les actions.
- Comment rendre les jeunes acteurs de la RA ?

4) Bilan de RA pour nous et pour l'Acisé

Dire ce que ça nous a apporté ;

Montrer en quoi la démarche de RA aide à mieux comprendre la complexité de la réalité.

Isabelle se propose de relire les CR de réunions et d'en faire une synthèse.

Fatma se charge d'une synthèse des concepts et conférences.

Claire s'occupera des apports du groupe RA de Metz et des entretiens.

+ Chacune s'engage à écrire une page sur ce que cette démarche lui a apporté quant à la connaissance des processus de construction de l'identité sociale chez les jeunes.

5) Le séminaire sur les discriminations proposé par le groupe régional aura lieu le jeudi 26 mars.

3 éducateurs de Vdv accompagneront un nouveau groupe de jeunes au spectacle « À nos morts » le mardi 10 février.

Recherche-action (annexe 4)–compte rendu réunion du 9 mars 2009

Présents : Gilles, Fatma et Claire

Excusée : Isabelle.

Rappel des changements de dates pour les prochaines réunions :

Vendredi 24 avril à 14 heures ;

Vendredi 29 mai à 9h30.

Pas vraiment d'ordre du jour. On essaie de voir comment on pourrait faire le bilan de RA.

Fatma a réalisé une synthèse de tous les documents en archive (concepts, cadre théorique, methodo, réflexions thématiques, comptes-rendus de réunions à Metz et Nancy, actions supports, ...).

En bilan, il faudrait une partie plus narrative, où on raconte ce qu'on a fait (le comment) et une partie plus détaillée sur ce qu'on met derrière (le pourquoi de nos choix).

Un des objectifs était que les gens vivent mieux là où ils sont dans les quartiers.

Au début, on avait l'idée que la RA, c'était pour les gens (nous compris).

Le bilan est aussi l'occasion de s'interroger sur la question de départ : est-elle fondée ou pas ? On ne peut pas être au clair sur les actions à mener si on ne l'est pas sur la question de départ !

Quelles hypothèses se dégagent à la suite de cette recherche ? Pourquoi les jeunes disent-ils cela à ces personnes-là dans ce cadre-là ? Quel sens a ces revendications adressées aux éducateurs, revendications polysémiques, complexes et d'abord sociales.

L'identité a-t-elle « droit de cité » ? Le problème est ailleurs que dans la culture (d'origine ou pas), il est social.

Une démarche de RA produit du changement, implique un changement de posture, un pas de côté : c'est plus difficile qu'il n'y paraît. Il faudrait essayer de dire ce que ça produit en terme de « regards ».

Quelles actions pourraient permettre que les jeunes prennent comme nous un recul réflexif par rapport à ces questions d'identité ?

Annexe 5 LES CONFERENCES

La Laïcité - Conférence de Mme Costa-Lascoux à Metz - le 05.03.08

Le délit de blasphème existe encore en Moselle et Alsace car il est issu du droit allemand et du régime du concordat.

Dans les années 70, la Cgt soutenait les revendications pour un respect des pratiques religieuses pendant le travail (lieux de prière dans les usines) parce que c'était une question de dignité et de reconnaissance de la personne.

Le premier acte laïc a été la création de l'état-civil : on coupait avec « un roi, une foi, une loi ». La laïcité, c'est plus que la sécularisation. Laïcité – demos : la qualité de citoyen ne dépend pas de la confession. La laïcité va plus loin que la tolérance, elle pose un principe d'égalité parce qu'elle reconnaît la personne et sa capacité à choisir. Le droit individuel en est le noyau dur. L'exercice du droit collectif ne peut brimer le droit individuel. L'appartenance collective ne peut s'imposer à l'individu. Mais le vrai choix n'est possible que s'il y a connaissance, pluralité et reconnaissance de l'altérité. Un débat démocratique sur les convictions doit être possible.

La laïcité permet qu'on puisse être et se dire athée, être et se dire croyant sans que ça pose problème.

La laïcité, c'est une philosophie politique, c'est s'interroger sur le sens que la personne met derrière un mot, un geste, un acte (ex : le voile). On a tendance à prendre l'apparence, la surface pour le fond des choses (ex : des provocations auxquelles on répond par la violence). On est obligé d'ouvrir le débat ; de toute façon, il est là. Le religieux est constamment mêlé à l'identitaire. On entre dans une surenchère de particularismes que seule la laïcité peut permettre de transcender.

Il nous faut réfléchir au rôle et à la spécificité des institutions, du service public, de l'intérêt général dans un pays où il y a une grande diversité : la France est le premier pays musulman d'Europe ; un tiers de la population se dit athée. L'école ce n'est pas la place du marché.

Nos « codes sociaux » (les attentes les plus importantes étant souvent implicites, non exprimées) produisent de la discrimination (ex : critères d'embauche qui « excluent » les jeunes de banlieue).

Pour les gens issus de l'immigration, coupés de leurs racines et traditions et souvent ignorants, l'instrumentalisation par la religion est facile. Il y a d'une manière générale, une grande ignorance de l'histoire collective politique.

La commission Stasi demandait qu'un dialogue soit ouvert quand on constatait une pratique de port ostentatoire de signe religieux à l'école (c'était rare, le dialogue était souvent possible, l'objet, c'était la pratique, le port, pas le signe !).

Du point de vue des pratiques en prévention :

Mme Costa-Lascoux propose une distinction entre celui qui intervient dans (au nom du) le service public et les autres. Elle préconise une attitude de neutralité, d'hospitalité (accueillir l'autre), un appui sur la philosophie des droits de l'homme (refus de la globalisation et des stéréotypes qui enferment dans un jeu d'apparences), une multiplication des lieux de parole (se donner le temps de la parole en la situant dans le temps et dans son contexte).

Le représentant du service public doit respecter l'intimité et l'espace privé (pas de pratiques inquisitoires), ne doit pas privilégier comme facteur explicatif d'un comportement l'origine étrangère ou les convictions religieuses. Il doit insister sur le bien commun, et les points communs (au-delà des particularités, on a en commun le bien des enfants). Il faut construire ensemble l'intérêt général pour que chacun puisse prendre sa part dans la solidarité. Aux USA, la société privée est organisée autour de communautés (ex : les gays, les noirs, les femmes, les juifs, ...)

La laïcité, repose sur un principe de séparation entre l'identité et la citoyenneté : l'identité renvoie aux racines, aux traditions, à la famille, à l'héritage, à la filiation et à l'histoire collective ; la citoyenneté est basée sur un contrat social « froid », désincarné, administratif. Comment concilier les deux ?

Tout le monde a besoin de se décentrer

Le service public doit refuser les repas préparé rituellement.

Réunion RA à Metz 01.04.08 : Quelles suites donner à l'intervention de Mme Costa-Lascoux ?

Arsène Amen : Il y a deux grands modes de socialisation (selon Durkheim Weber) :
Socialisation sociétaire à dominante de liberté individuelle et d'individualisation : l'individu est libre et responsable ;
Socialisation communautaire : primat à la conscience collective.

La socialisation sociétaire est le mode de régulation dominant, rationnel, légal (avec abandon de l'idée de déterminisme). Le droit est écrit et discuté. Le modèle, c'est le contrat. La structure centrale, c'est l'Etat comme appareil.

Dans la socialisation communautaire, la norme et le cadre sont fondés par la religion et un système d'adhésion à des croyances partagées par la communauté.

Il n'y a pas de modèle pur mais il y a des modes dominants avec des contradictions et des tensions. Si on prend la famille, on la range plutôt dans la socialisation communautaire. Mais elle est aujourd'hui fortement contractualisée.

Costa- Lascoux a privilégié une approche sociétaire de la laïcité.

Dans les entretiens avec les jeunes, essayer de voir comment ils se situent dans les interfaces entre socialisation communautaire et sociétaire ? Quelles stratégies d'intégration ils développent ? (att : ce sont des modèles théoriques).

ANNEXE 5 - Conférences

Annexe 5

« Hommes et usines : Histoire (s) et mémoire (s) de (s) immigration (s) en Lorraine et grande région ». Colloque du 09 mai 2008

Pour le sociologue Saïd BOUAMAMA, on ne peut pas faire l'étude de l'immigration sans prendre en compte ses interactions avec la société. Il introduit dans son analyse, la place centrale de l'Histoire dans le processus de l'immigration, autrement dit, on ne peut pas comprendre l'immigration sans l'histoire.

L'immigré se construit par :

- une identité de classe (il est un ouvrier avant tout)
- une identité nationaliste anticoloniale

La figure de l'immigré est celle du militant, cependant, les effets produits ne sont pas forcément visibles d'une génération à l'autre.

L'immigration est faite de luttes pour la reconnaissance. L'auteur propose de mettre en évidence une forme de lutte spécifique à l'immigration : la lutte entre autonomie et revendication. Cette lutte se présente comme une contradiction, car pour s'autoriser à une revendication, il est nécessaire d'une part, de rompre avec l'idée du retour au pays et d'autre part, une volonté nationale et politique de prendre en compte ces revendications.

Pour l'auteur, nous assistons à une époque marquée par la rupture culturelle : c'est la remise en cause du modèle de l'intégration.

Il nous montre également que les discriminations ne se transmettent pas de génération en génération, parce qu'elles sont des constructions sociales produites par le présent.

De plus, il affirme que la crise des banlieues, comme celle de 2005, est une forme de révolte, qui est en réalité une figure revendicatrice dans laquelle, il n'y a pas d'espoir social. Chacune de ces revendications présente un élément commun : la lutte pour la visibilité.

Aujourd'hui, l'immigration a changé avec la scolarisation des enfants d'immigrés, mais aussi l'ascension sociale et les familles monoparentales.

Annexe 5

L'immigration en Lorraine - Conférence du 07 novembre 2008

P. Galloro et A. Boubeker

Cette recherche, financée par l'Acse interroge le rapport entre histoire et mémoire dans le cadre du délitement de l'Etat-Nation. Elle se base sur des enquêtes et des récits de vie, sur des recherches historiographiques (archives) et les mémoires locales (récits de vie).

Le questionnement porte autant sur le matériau recueilli que sur la manière d'écouter du chercheur. Il prend en compte le fait que toute mémoire est polysémique, équivoque.

1) Historiographie : sur un siècle, depuis 1871 (traité de Francfort)

La lorraine est en partie allemande, en partie française. Il y a deux langues, deux territoires administratifs. C'est donc compliqué.

Avant 1914 : les migrants étaient des ouvriers, on ne s'y intéressait pas en tant qu'étrangers, y compris statistiquement. Ils venaient pour travailler dans quatre secteurs : le fer, le charbon, le textile et l'agriculture. Il y a eu plusieurs vagues en fonction du développement du capitalisme.

La question de la nationalité se pose déjà en 1896 à propos des français et des allemands : les français qui deviennent allemands et travaillent en France ... deviennent des étrangers.

Les premiers étrangers « de loin » sont quelques italiens qui arrivent vers 1900 (des maçons qui construisent les fortifications). Puis, les italiens arrivent massivement dans l'industrie (les deux tiers de la main-d'œuvre des mines et de la sidérurgie). Ils viennent surtout du nord de l'Italie puis de plus en plus du sud jusque dans les années 60. Ils ne viennent pas de toute l'Italie, toujours des mêmes villages (ex : l'Aquila, Paganica ... dont les habitants ont migré partout dans le monde).

On peut distinguer les différentes arrivées : elles sont toujours accompagnées de xénophobie, de concentrations urbaines (ghettos), de conflits avec une amélioration dans la durée.

La guerre de 14.18 interrompt l'immigration. Par la suite, petit à petit, les réseaux se reconstituent, toujours pour alimenter une immigration de main-d'œuvre à destination des zones industrielles.

80 nationalités sont représentées en Meuse en 1925. On note des formes de spécialisations industrielles « ethniques » : 2/3 des italiens travaillent dans le BTP et les mines.

Le nombre de polonais augmente entre les deux guerres. Avec la crise des années 30, la part de français augmente et la part d'étrangers diminue. Notons que parmi les ouvriers français, 37% sont des français des colonies : algériens, etc... Le recrutement se mondialise. Pour ce qui concerne les français d'Algérie, les zones d'origine sont très concentrées.

En 1945, De Gaulle décide qu'il faut repeupler la France. Il fait venir de « bons » étrangers. L'OMI (office des migrations internationales) est créée, ce qui crée aussi des « clandestins ». Il y a de moins en moins d'intra-européens et de plus en plus d'extra-européens.

En 1954, les italiens et les polonais sont majoritaires ; la part d'algériens augmente peu à peu jusqu'à ce qu'ils le deviennent. Les travailleurs immigrés restent concentrés sur les secteurs du fer et du charbon.

A partir de 1975 commence la reconversion industrielle avec le déclin du fer et du charbon : arrivent alors davantage de travailleurs turcs.

En 2004, on constate que les italiens se sont beaucoup plus dispersés, « ventilés » que les algériens qui sont pourtant là depuis longtemps et que les turcs.

2) **Enquête à partir des récits de vie et de la mémoire :**

Les premiers algériens français sont appelés par les patrons français pour contourner les quotas d'immigration de l'Omi (en 1932, une loi impose la préférence nationale en matière d'emploi).

Le travail à partir d'entretiens sur les souvenirs permet de redérouler le fil de la mémoire et de questionner son usage social.

- **Les italiens** : il y a eu 3 moments.

Au début du siècle sont venus des jeunes célibataires du nord de l'Italie qui fuyaient la misère.

Entre les deux guerres sont arrivées des familles du centre de l'Italie et des exilés politiques qui fuyaient le fascisme.

Dans les années 60, il y a eu une vague plus nombreuse d'italiens du sud.

- **Les maghrébins (surtout des algériens) :**

Ils sont arrivés entre les deux guerres, essentiellement des célibataires. C'est surtout après la guerre que leur nombre a augmenté pour répondre aux besoins de la reconstruction.

A partir de 1962 et jusque 1980, il y a eu une immigration familiale et d'installation, également marocaine.

Puis, à partir de 1990, la fin du regroupement familial a enclenché une baisse de l'immigration.

Quelles traces dans la mémoire ?

- La figure du « départ » : la migration s'impose et se légitime pour sauver le village (entre sacrifice et survie) ;
- La figure du « pionnier » : le jeune aventurier porté par le désir de faire fortune et de s'émanciper.

Il y a beaucoup de légendes et de discours de légitimation autour de ces figures.

Quels sont les déterminants sociaux de la mémoire ?

La première génération développe le mythe du pays d'origine et du retour au pays ;

La deuxième génération se caractérise par un investissement politique et social ;

La troisième génération tente de reconquérir la culture d'origine et de retrouver des racines (nostalgie)

Ces traits s'articulent à des clivages socioculturels, à la mémoire ouvrière qui est multiculturelle. Les algériens se sont heurtés, plus que les italiens à un déni de reconnaissance. Tout cela produit des disparités mémorielles, des différences de rapports à la mémoire et d'expérience de la mémoire dominée.

Les femmes immigrées sont doublement discriminées, en tant qu'immigrées et en tant que femmes. Elles sont doublement porteuses de la mémoire, passeuses et transmetteuses de la condition ouvrière et immigrée, témoins impliquées auprès des hommes.

Conclusion :

L'expérience des immigrations postcoloniales du sud est encore au seuil de l'intégration, de la reconnaissance. C'est encore et toujours comme si les algériens venaient d'arriver alors qu'ils sont là depuis un siècle.

La mémoire tente de mettre à jour cette immigration et cette expérience dont on ne parle pas (cf. : G. Noiriel). Un début de reconnaissance est initié par les immigrés eux-mêmes en fonction des enjeux actuels (cf. : F. Braudel). La montée du Front national a réactivé l'idée que l'immigré est un problème et ce besoin de mémoire.

Dans le débat histoire-mémoire, l'immigration pose une question essentielle : la mémoire officielle est bousculée ; une mémoire « clandestine » se fait entendre.

Le récit national doit se réinterroger sur ses fondements : l'identité française est multiple.

Annexe 5

« Immigration coloniale et post-coloniale et immigration européenne ».

Colloque UFR Paul Verlaine de Metz du 26 novembre 2008

- Le sociologue Ahmed BOUBEKER montre que la Lorraine est une mosaïque, c'est-à-dire une terre d'immigration. Il existe des immigrations valorisées, comme l'immigration italienne et des immigrations sous-valorisées, comme l'immigration maghrébine. Cette immigration postcoloniale nous place dans une forme de paradoxe : les premières générations sont marquées par l'absence et les secondes, par les difficultés et les contraintes.
- L'historien Pascal BLANCHARD propose une réponse à la question : existe-t-il une exception coloniale au creuset français ? (Migrations issues des colonies)
Oui, car :
 - la France est le second empire colonial
 - elle est l'un des premiers pays d'immigration et d'émigration coloniales
 - un flux migrant, qui continue tout au long du siècleL'historien nous montre que l'immigré issu de l'empire colonial est perçu juridiquement comme un indigène. Le regard que lui porte la société s'inscrit dans un flot imaginaire. Cet imaginaire se construit par des images folkloriques (cafés, vêtements etc.). Les caricatures et les images ont précédé l'écriture d'ouvrages qui caricaturent ces populations.
- Le sociologue Jean-Marc LEVERATTO tente de répondre à la question : comment éviter la surreprésentation d'une population ?
C'est la conjoncture singulière de l'après-guerre qui a permis à l'immigration italienne de s'appropriier des lieux symboliques, comme par exemple, les mairies.
Dans les années 1970, les enfants de l'immigration italienne investissent les lieux publics, pour un travail d'esthétisation de la mémoire : romans, festivals (festival du film italien de Villerupt) etc.
La survalorisation de l'immigration italienne résulte essentiellement de la reconnaissance de l'Italie, dans l'histoire des Arts et de la Culture européenne (artistes) : c'est ce qui l'a rendu attrayante face à une attente d'un public.